

Madres-Coronat

« Document d'objectifs Natura 2000 »

Deuxième partie

Etat de référence du site.

Ce document a été validé le 12 01 98
par le Comité de Pilotage du site.



 Réserve Naturelle de Nohèdes



**Opérateur local: Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes
Département des Pyrénées-Orientales**

Etat de référence du site (1997)

1. Inventaire cartographique des habitats de l'annexe I et des espèces de l'annexe II de la Directive "Habitats".

1. 1. Répartition et liste des habitats de l'annexe I sur le site.

1. 2. Cartographie par habitat de l'annexe I et fiche d'analyse.

1. 2. 1. Méthodologie.

1. 2. 2. Cartographie et analyse.

1. 3. Cartographie des habitats des espèces de l'annexe II de la Directive « Habitats » et du Grand tétras.

1. 3. 1. Méthodologie.

1. 3. 2. Cartographie et analyse.

1. 4. Inventaire des espèces des annexes IV et V de la Directive "Habitats".

2. Inventaire socio-économique.

2. 1. Limites administratives et démographie.

2. 2. Statuts de protection et inventaires.

2. 3. Régimes fonciers.

2. 4. Potentiel forestier.

2. 5. Elevage extensif.

2. 6. Gestion des landes par le feu.

2. 7. Chasse et pêche.

2. 8. 1. Fréquentation et tourisme.

2. 8. 2. Production hydroélectrique.

Ce document est l'aboutissement d'une opération LIFE visant à expérimenter nationalement l'élaboration de documents d'objectifs sur des sites du réseau Natura 2000:

Maître d'ouvrage national: Réserves Naturelles de France
3 rue de la Forge - BP 100
21803 QUETIGNY Cedex

Maître d'ouvrage délégué: Association Gestionnaire de la Réserve
Naturelle de Nohèdes.

Chargé de mission LIFE-Natura 2000: David PENIN

Financeurs:

Commission européenne DG XI D2
Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
Conseil Régional Languedoc-Roussillon
Conseil Général des Pyrénées-Orientales



1.

INVENTAIRE DES HABITATS ET DES ESPECES

Liste des Habitats naturels répertoriés en Annexe I de la Directive Habitats présents sur le site

Code Corine	Code Natura 2000	Habitat	Superficie
22.11		Eaux oligotrophes	
22.14		Lacs dystrophes	
31.24	4030	Landes sèches	50 ha.
31.4	4060	Landes alpines et sub-alpines	1020 ha.
31.622	4080	Fourrés de saules subarctiques	5 ha.
31.7	4090	Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêt épineux	> 5 ha.
31.82	5110	Formations stables à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses calcaires	270 ha.
31.842	5120	Formations à <i>genista purgans</i> montagnardes	3530 ha.
34.11*	6110*	Pelouses calcaires karstiques*	50 ha.
36.422	6170	Pelouses alpines calcaires	160 ha.
34.3261	6210	Mésobromion de Catalogne et des Pyrénées	> 5 ha.
34.332	6210	Xérobromion pyrénéen.	1250 ha.
35.1*	6230*	Formations herbueses à <i>Nardus</i> riches en espèces, sur substrat siliceux des zones de montagne	30 ha.
37.83	6430	Communautés de hautes herbes pyrénéo-ibériques	10 ha.
37.88	6430	Communautés de patiences alpines	> 5 ha.
38.3	6520	Pelouses à fourrage des montagnes	150 ha.
52.21*	7130*	Tourbières à linaiquettes*	30 ha.
61.34	8130	Eboulis méditerranéens occidentaux et thermophiles des Alpes	100 ha.
62.1	8210	Végétation chasmophytique des pentes rocheuses calcaires	50 ha.
62.2	8220	Végétation chasmophytique des pentes rocheuses siliceuses	> 5 ha.
41.12	9120	Hêtraies à <i>Ilex</i> et <i>Taxus</i> riches en épiphytes	1000 ha.
41.16	9150	Hêtraies du <i>Cephalanthero-Fagion</i>	200 ha.
44.34*	91E0*	Galerics d'Aulnes nord-ibériques*	85 ha.
45.32	9340	Forêts à <i>Quercus ilex</i> supra-méditerranéennes	700 ha.
42.4	9430	Forêts à <i>Pinus uncinata</i>	4000 ha.
42.4*	9430*	Forêts à <i>Pinus uncinata</i> sur substrat calcaire*	650 ha.

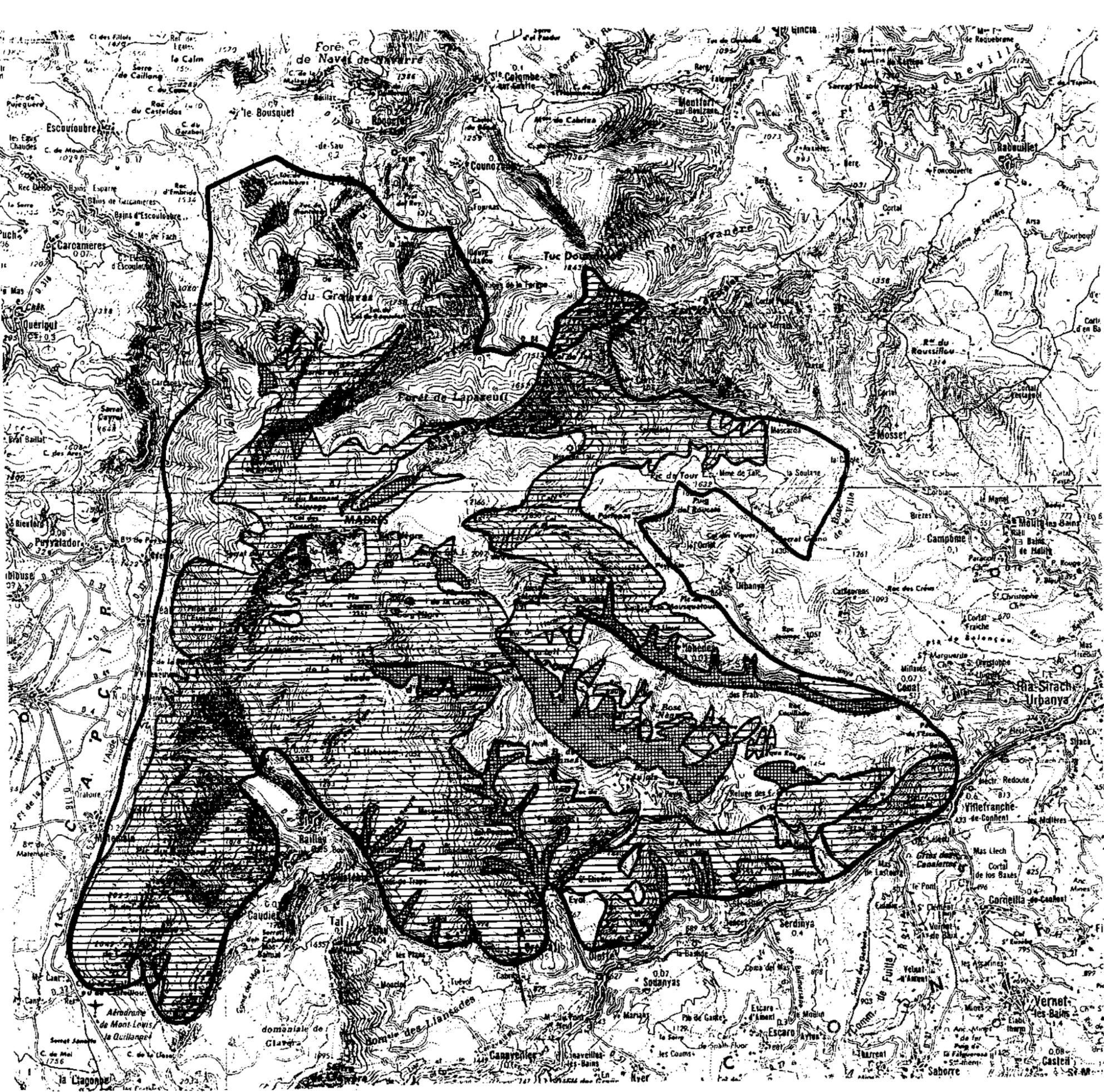
1. 1.

REPARTITION ET LISTE DES HABITATS SUR LE SITE

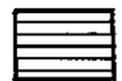
Site Madres-Coronat
 Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

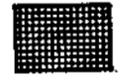
Localisation des habitats de l'Annexe I



— limite du site



Habitats de l'annexe I. de la directive 92/43/C.E.E.
"Habitats naturels d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation"



Habitats de l'annexe I prioritaires

1. 2.

CARTOGRAPHIE PAR HABITAT ET FICHES D'ANALYSE

***Landes subatlantiques
à Calluna et Genista***

Annexe I

Code Corine

31.22

Code Natura 2000

4030

Description

Landes méso-à xérophiles sur sols siliceux des plaines et des zones de moyenne altitude sous climat atlantique à subatlantique.

Localisation sur le site

En versant sud, sur matériaux schisteux au niveau du Pic de la Mosquetosa.

Principales espèces

Calluna vulgaris
Cytisus purgans
Erica cinerea

Statut de propriété

Terrains privés

Superficie

30 ha.

Etat de conservation

Bon, mais les landes sèches constituent des milieux sensibles à l'incendie.

Impacts et activités

Le brûlage dirigé a globalement un effet positif sur ces secteurs. Le boisement naturel de ces zones représente un danger pour leur maintien.

Dynamique

Dynamique relativement faible. Une tendance au boisement et à la fermeture a été observée.

Statuts de protection et inventaires

Z.N.I.E.F.F.

Préconisations de gestion

Eviter le boisement.
Favoriser le pâturage.
Eviter le surpâturage

Eaux oligotrophes
Eaux dystrophes

Annexe I

Code Corine

22.11

22.14

Code Natura 2000

3130

3160

Description

Eaux douces dormantes. Lacs, étangs et mares d'origine naturelle ou artificielle.

Etat de conservation

Plutôt bon.

Localisation sur le site

Etangs d'origine glaciaire en fond de cirque : Gorg Negre, Gorg Estelat.
Etang artificiel : Estany del Clot.

Impacts et activités

La pêche est pratiquée et autorisée en alternance sur le Gorg Negre et sur le Gorg Estelat. Fréquentation importante aux abords du site durant les mois d'été pouvant induire de faibles nuisances.

Principales espèces

Sparganium sp.
Isoetes sp.

Dynamique

Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

Statut de propriété

Terrains domaniaux et communaux

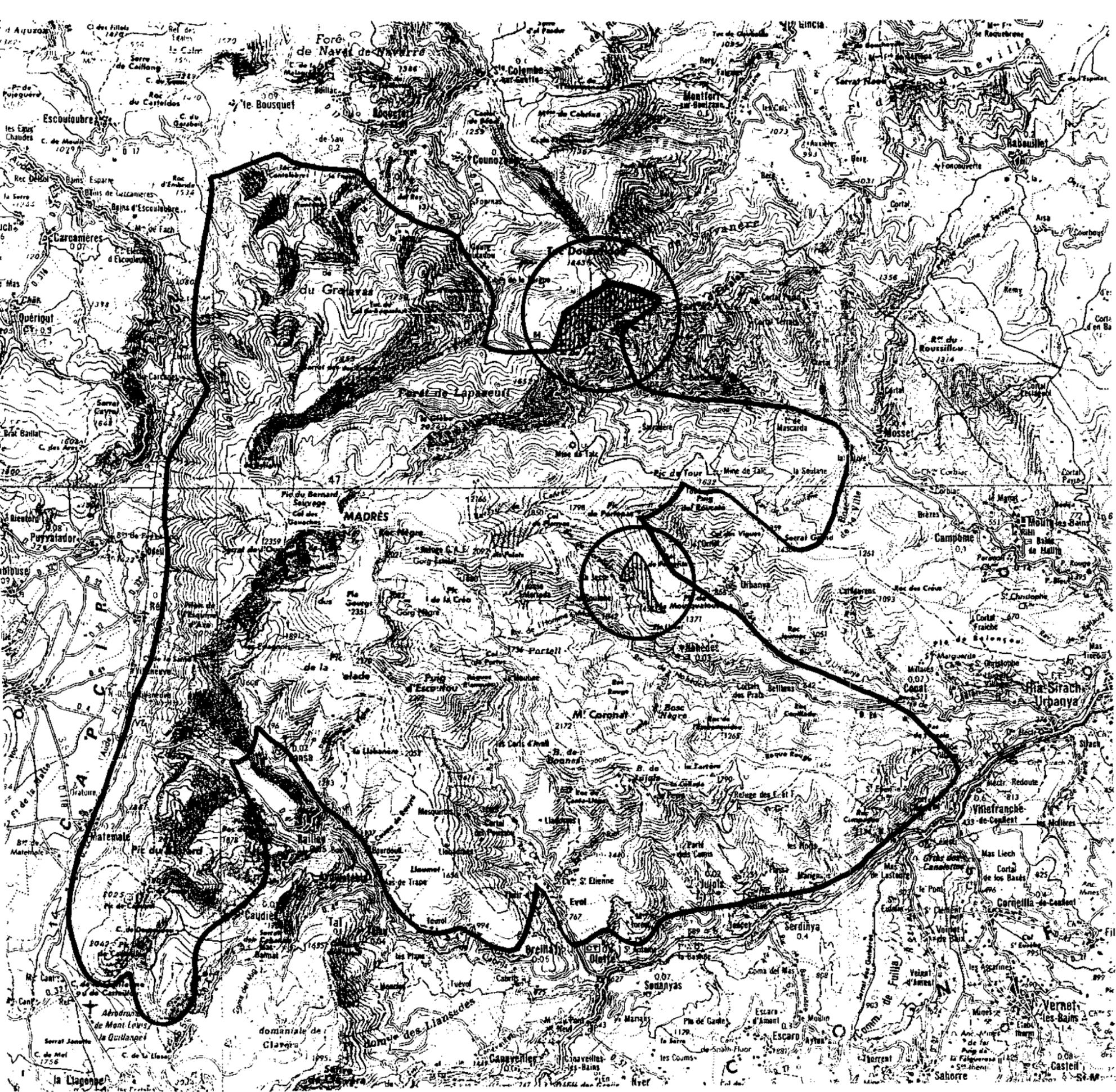
Préconisations de gestion

Respect de la réglementation sur le camping.
Toute mesure favorisant le maintien du régime hydrique et la qualité des eaux.
Eviter l'implantation d'habitation permanente ou semi-permanente.

Superficie

> 5 ha.

1 km



31.22 Landes subatlantiques à Calluna et à Genista

Code Corine

31.4

Code Natura 2000

4060

Description

Landes composées d'arbrisseaux nains ou prostrés des étages alpins et subalpins. Plusieurs sous-types sont présents en fonction de l'espèce dominante.

Localisation sur le site

Sur tout type de substrat et à toute les expositions au niveau de l'espace supra-forestier.

Principales espèces

Loiseleuria procumbens
Vaccinium myrtillus
Rhododendron ferrugineum
Arctostaphylos uva-ursi
Dryas octopetala

Statut de propriété

Terrains domaniaux et privés

Superficie

1020 ha.

Etat de conservation

Bon

Impacts et activités

L'impact du pâturage est apparemment faible.

Dynamique

Dynamique apparemment faible et relativement lente. Formations naturelles en apparence stabilité.

Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

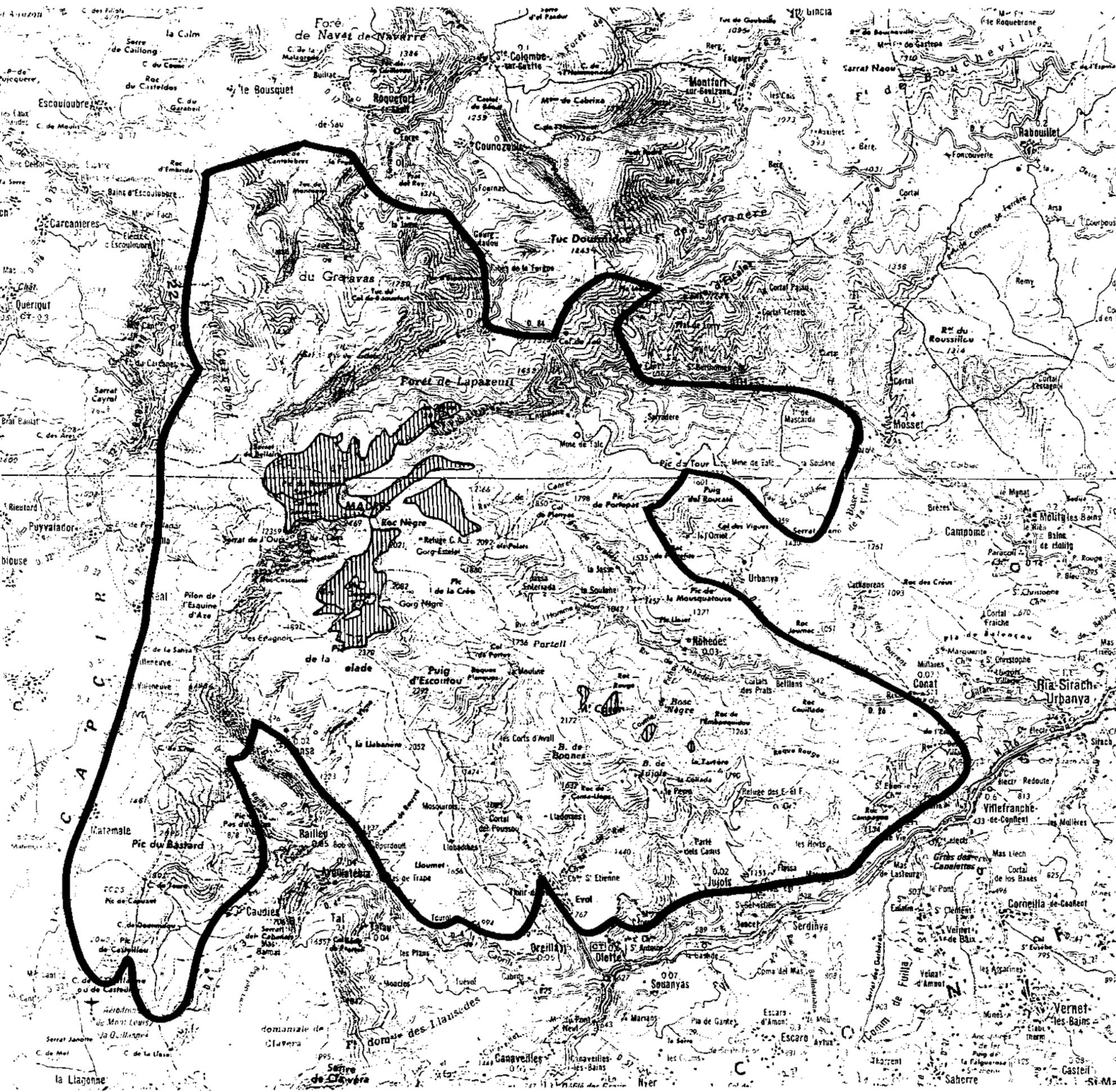
Préconisations de gestion

Maintien du pâturage dans les conditions actuelles.

Site Madres-Coronat
Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Habitats de l'Annexe I



- 31.4 Landes alpines et subalpines
- 31.41 Landes à *Loiseuleia* et à *Vaccinium*
- 31.42 Landes à *Rhododendron ferrugineum*
- 31.47 Landes à *Arctostaphylos uva-ursi*
- 31.49 Landes à *Dryas octopetala*

Code Corine

31.622

Code Natura 2000

4080

Description

Formations subarctiques à *Salix lapponum* caractéristiques de stations d'altitude à humectation permanente. Formation toujours en mélange avec d'autres habitats

Etat de conservation

Bon à très bon. Peuplements très localisés et parfois relativement denses.

Localisation sur le site

Essentiellement au niveau de suintements sur les hauts replats sommitaux (Pla des Gorgs, Coma de Pontells).

Impacts et activités

Mis à part le pâturage, cette station est relativement à l'écart des activités et des perturbations qui pourraient mettre sa pérennité en danger.

Principales espèces

Salix lapponum
Loiseleuria procumbens
Carex plur. sp.

Dynamique

Stations très ponctuelles, inféodées à des conditions d'humectation permanente du milieu et à dynamique très lente.

Statut de propriété

Terrains domaniaux et communaux

Statuts de protection et inventaires

Z.N.I.E.F.F.

Superficie

> 5 ha.

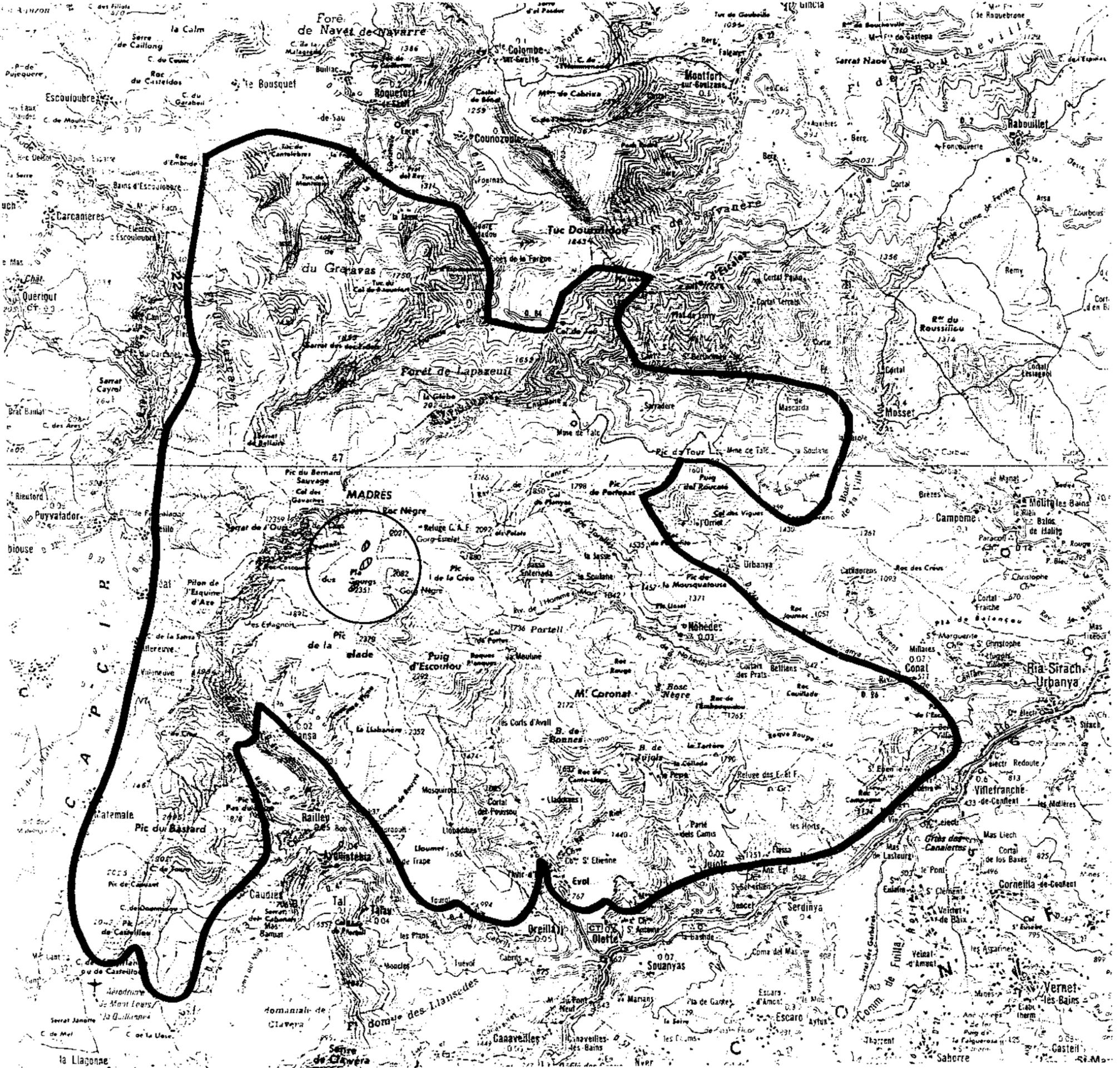
Préconisations de gestion

Maintien des sources et des suintements. Réfléchir et agir pour le maintien de la qualité des eaux. Eviter d'intervenir sur le régime hydrique en général.

Site Madres-Coronat
Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Habitats de l'Annexe I



31.622 Fourrés de saules subarctiques

**Landes oro-méditerranéennes
à *Genêt épineux***

Annexe I

Code Corine

31.7441

Code Natura 2000

4090

Description

Landes ouvertes ou peuplements épars à *Erinacea*, sur calcaires compacts et sols squelettiques.

Etat de conservation

Très bon.

Impacts et activités

Seul l'incendie peut mettre en danger de façon importante cette formation particulièrement inaccessible.

Localisation sur le site

Peuplement en limite septentrionale d'aire, situé sur le versant méridional des escarpements rocheux de la Têt.

Dynamique

Evolution très lente.

Principales espèces

Erinacea anthyllis
Amelanchier ovalis
Quercus ilex
Campanula speciosa

Statuts de protection et inventaires

Z.N.I.E.F.F.

Statut de propriété

Terrains domaniaux, communaux et privés

Préconisations de gestion

Toute mesure de prévention de l'incendie.

Superficie

> 5 ha.

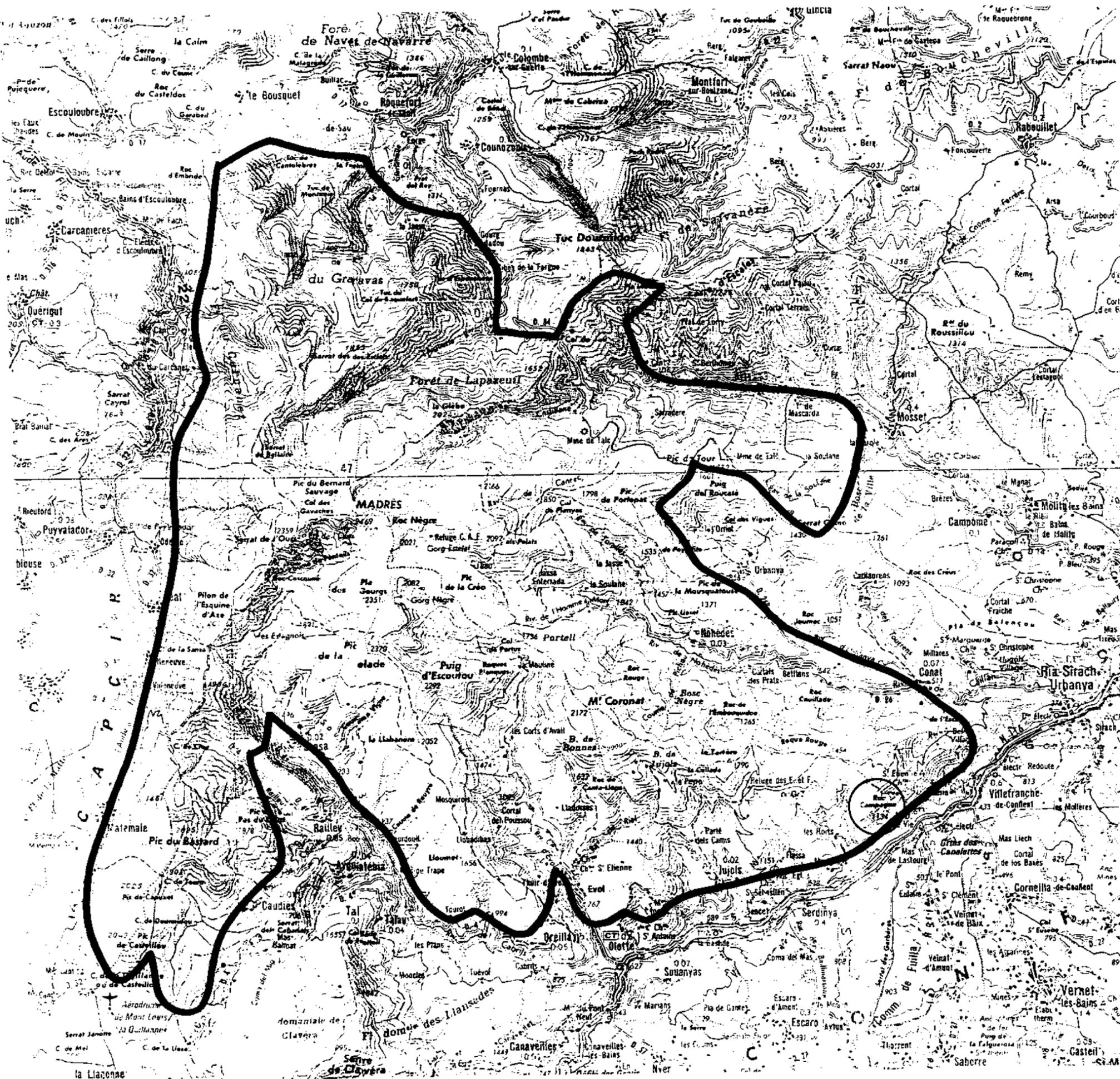
Site Madres-Coronat
Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Habitats de l'Annexe I

31.7441 Landes oro-méditerranéennes ouvertes

à *Erinacea anthyllis*



***Formations stables à Buxus
des pentes rocheuses calcaires***

Annexe I

Code Corine

31.82

Code Natura 2000

5110

Description

Formations arbustives xérotthermophiles et calcicoles dominées par le buis, depuis les basses altitudes jusqu'à l'étage montagnard.

Etat de conservation

Plutôt bon.

Localisation sur le site

Sur les calcaires compacts au niveau de stations chaudes et sèches des versants ensoleillés de la rive gauche de la Têt.

Impacts et activités

Le danger d'incendie est une menace pour la station.

Principales espèces

Buxus sempervirens
Quercus ilex
Bupleurum fruticosum
Prunus spinosa
Amelanchier ovalis

Dynamique

Evolution lente à très lente.

Statut de propriété

Terrains domaniaux et privés

Statuts de protection et inventaires

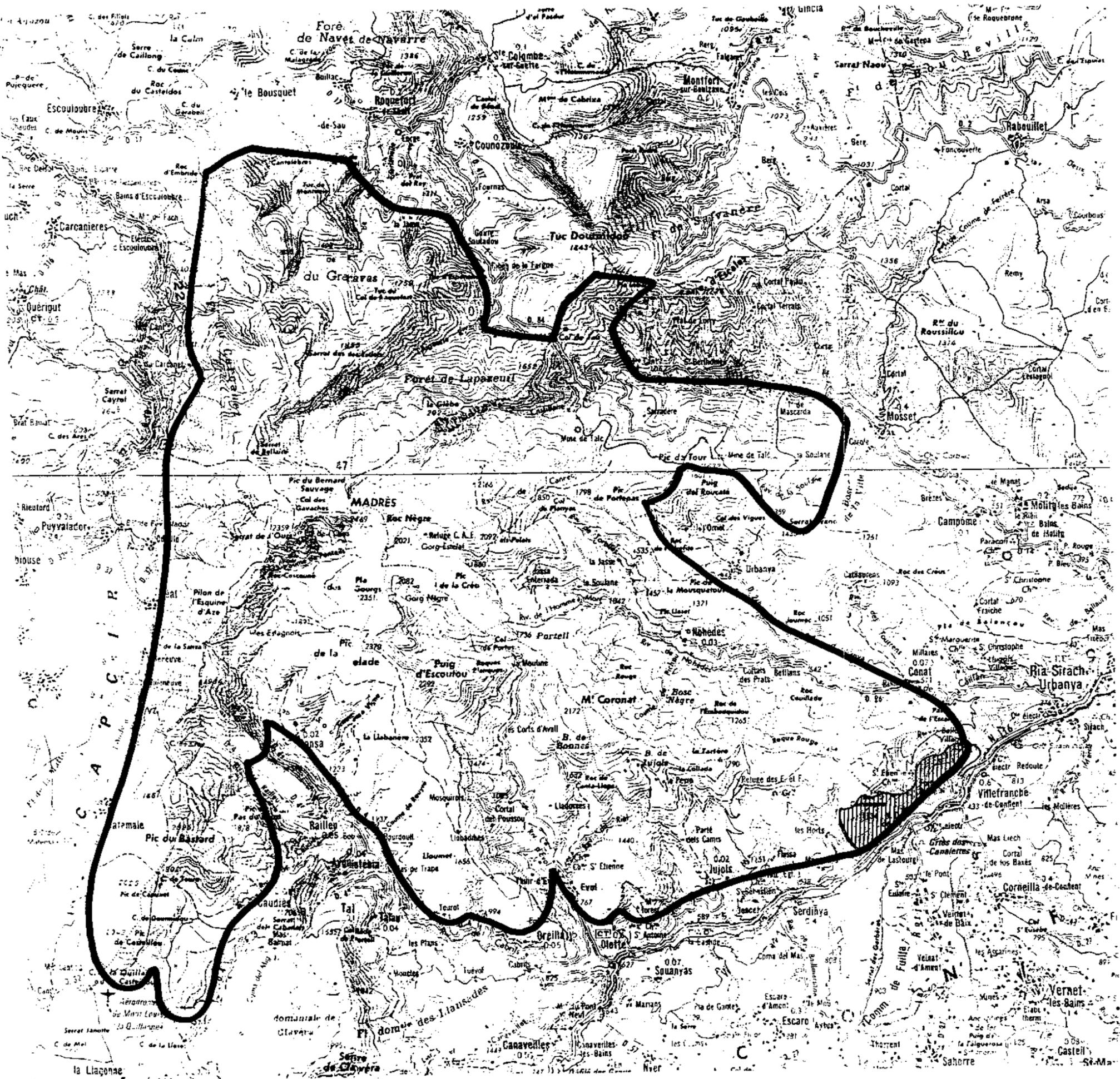
Z.N.I.E.F.F.

Superficie

270 ha.

Préconisations de gestion

Entretien à objectif pastoral et D.F.C.I.



31.82 Formations stables à *Buxus sempervirens* des pentes rocheuses calcaires

Formations à *Genista purgans*

Annexe I

Code Corine

31.842

Code Natura 2000

5120

Description

Formations des étages élevés, dominés par *Cytisus oromediterraneus* associé souvent aux broussailles de genévrier.

Localisation sur le site

De l'étage montagnard jusqu'à l'étage oroméditerranéen, sur tous les secteurs en déprise.

Principales espèces

Cytisus purgans
Juniperus communis

Statut de propriété

Terrains domaniaux, communaux et privés

Superficie

3530 ha.

Etat de conservation

Bon

Impacts et activités

Risques d'incendie non négligeables avec des conséquences importantes sur l'érosion des sols.

Le brûlage dirigé peut contenir l'extension de la population.

Dynamique

Diffère selon l'altitude, la lande à genêts peut évoluer en pinède.

Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

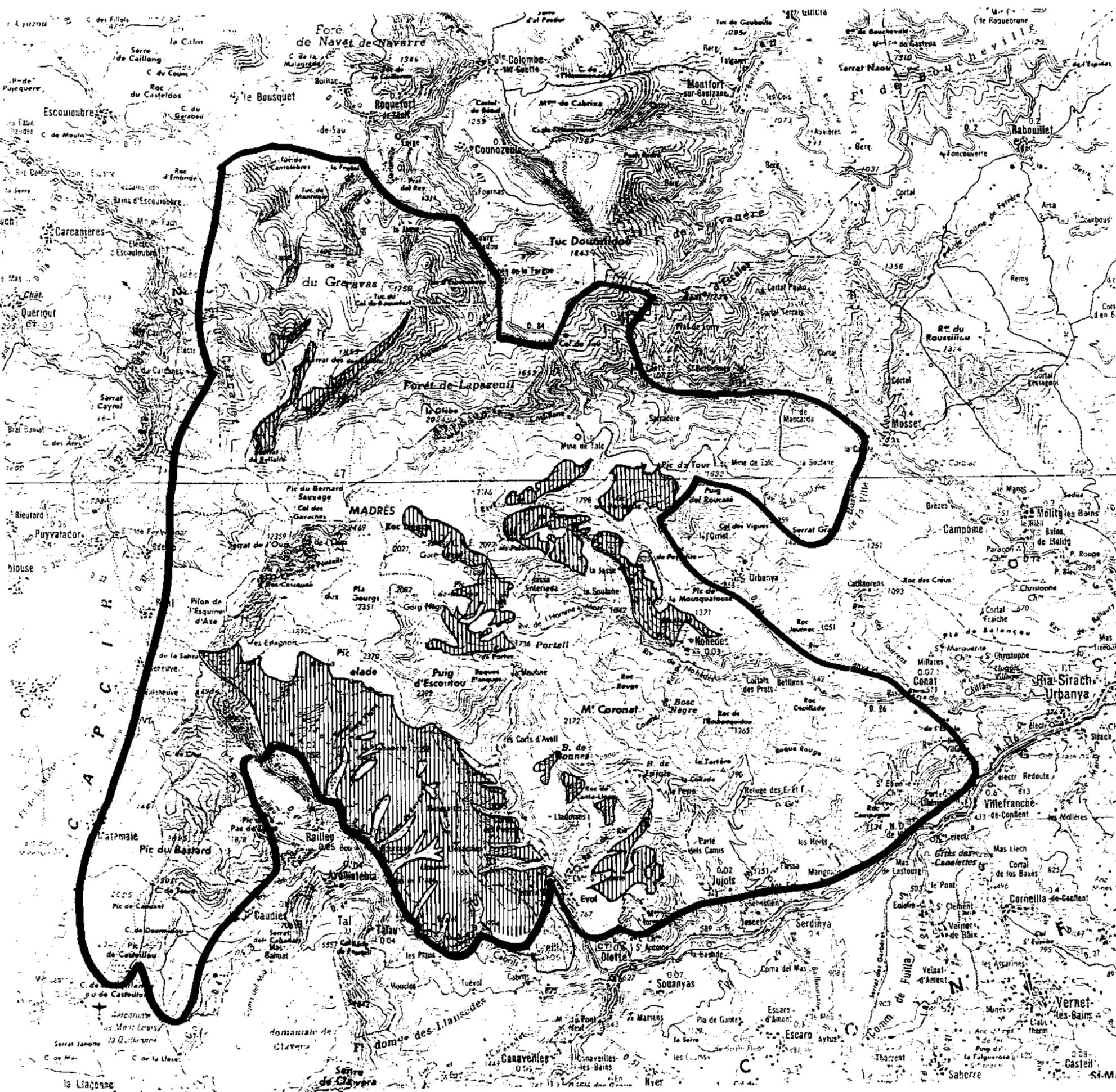
Préconisations de gestion

Entretien à objectif pastoral et D.F.C.I.
Les actions de gestion faisant intervenir le brûlage dirigé peuvent se révéler dangereuses dans le contexte actuel d'invasion par le Seneçon du Cap. (*Senecio inaequidens*)

Site Madres-Coronat
Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Habitats de l'Annexe I



31.842 Formations à *Genista purgans* montagnardes

Pelouses calcaires karstiques

Habitat prioritaire

Code Corine

34.11

Code Natura 2000

6110

Description

Communautés pionnières xérophiiles et thermophiles ouvertes, sur sol calcaire, dominées par des espèces annuelles et crassuléscentes.

Localisation sur le site

Communautés des hautes surfaces calcaires à faible déclivité et fortement ensoleillées.

Principales espèces

Sedum plur. sp.
Sempervivum plur. sp.

Statut de propriété

Terrains domaniaux privés

Superficie

50 ha.

Etat de conservation

Plutôt bon.

Impacts et activités

Le pâturage, quand il ne représente pas une pression trop forte, est un élément important dans le maintien de ces pelouses. Le milieu est sensible au feu.

Dynamique

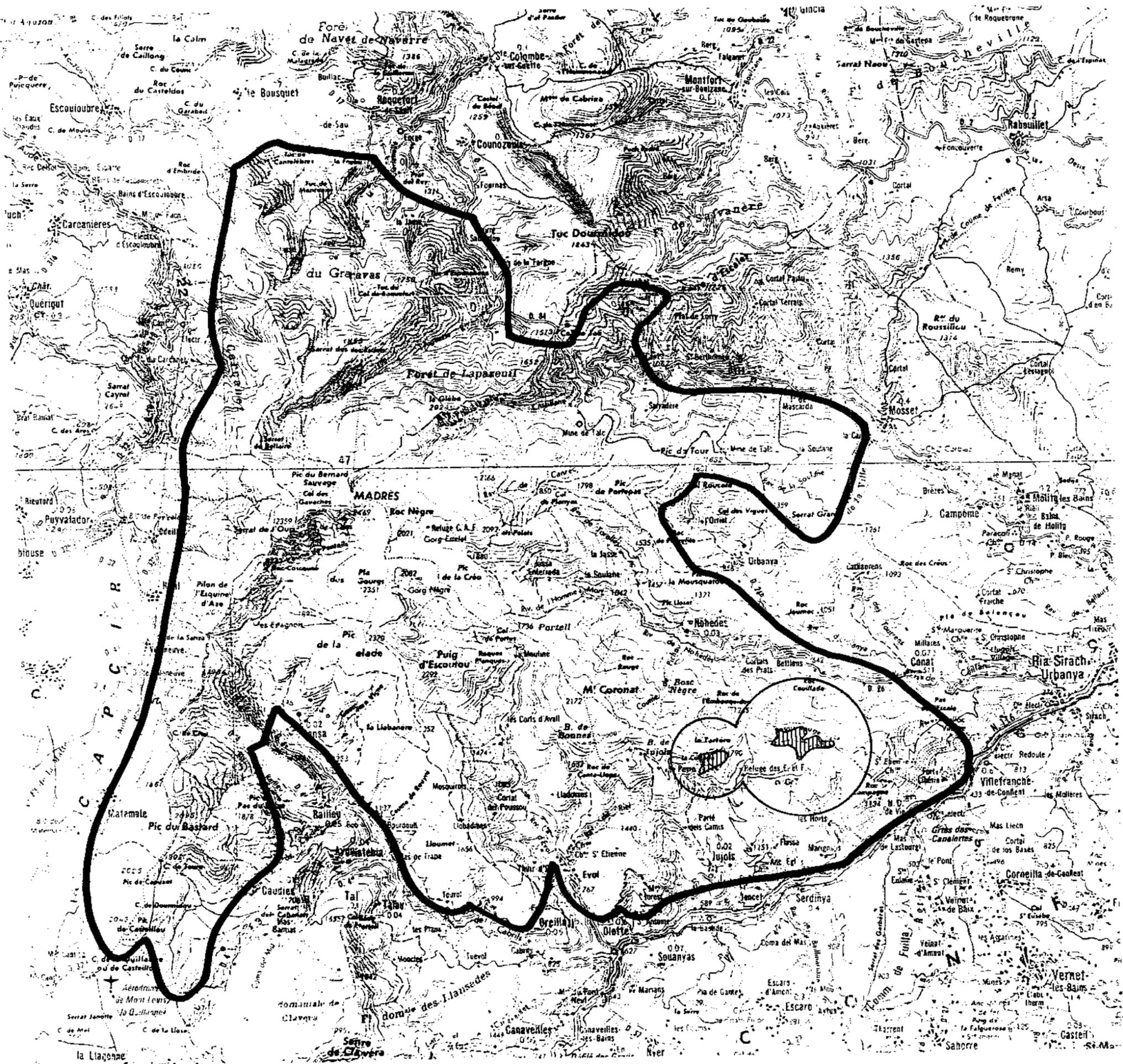
Formation en apparente stabilité.

Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

Préconisations de gestion

Action générale en faveur de la prévention de l'incendie
Maintien du pâturage au niveau actuel



34.11 Pelouses calcaires karstiques *

***Pelouses pyrénéennes
à Elyna***

Annexe I

Code Corine

36.422

Code Natura 2000

6170

Description

Pelouses méso-xérophiles relativement denses se formant sur des crêtes très venteuses. Formation en mélange avec la lande à *Dryas*.

Etat de conservation

Plutôt bon.

Localisation sur le site

Au niveau du massif calcaire (secteur du Pic de la Pelade) sur les crêtes de l'espace supra-forestier. Sur le secteur carbonaté correspondant au pla du Madrès

Impacts et activités

Le pâturage, quand il ne représente pas une pression trop forte, est un élément important dans le maintien de ces pelouses.

Principales espèces

Elyna myosuroides
Dryas octopetala
Aster alpinus
Draba aizoides

Dynamique

Formations en apparence stabilité.

Statut de propriété

Terrains domaniaux et communaux

Statuts de protection et inventaires

Z.N.I.E.F.F.

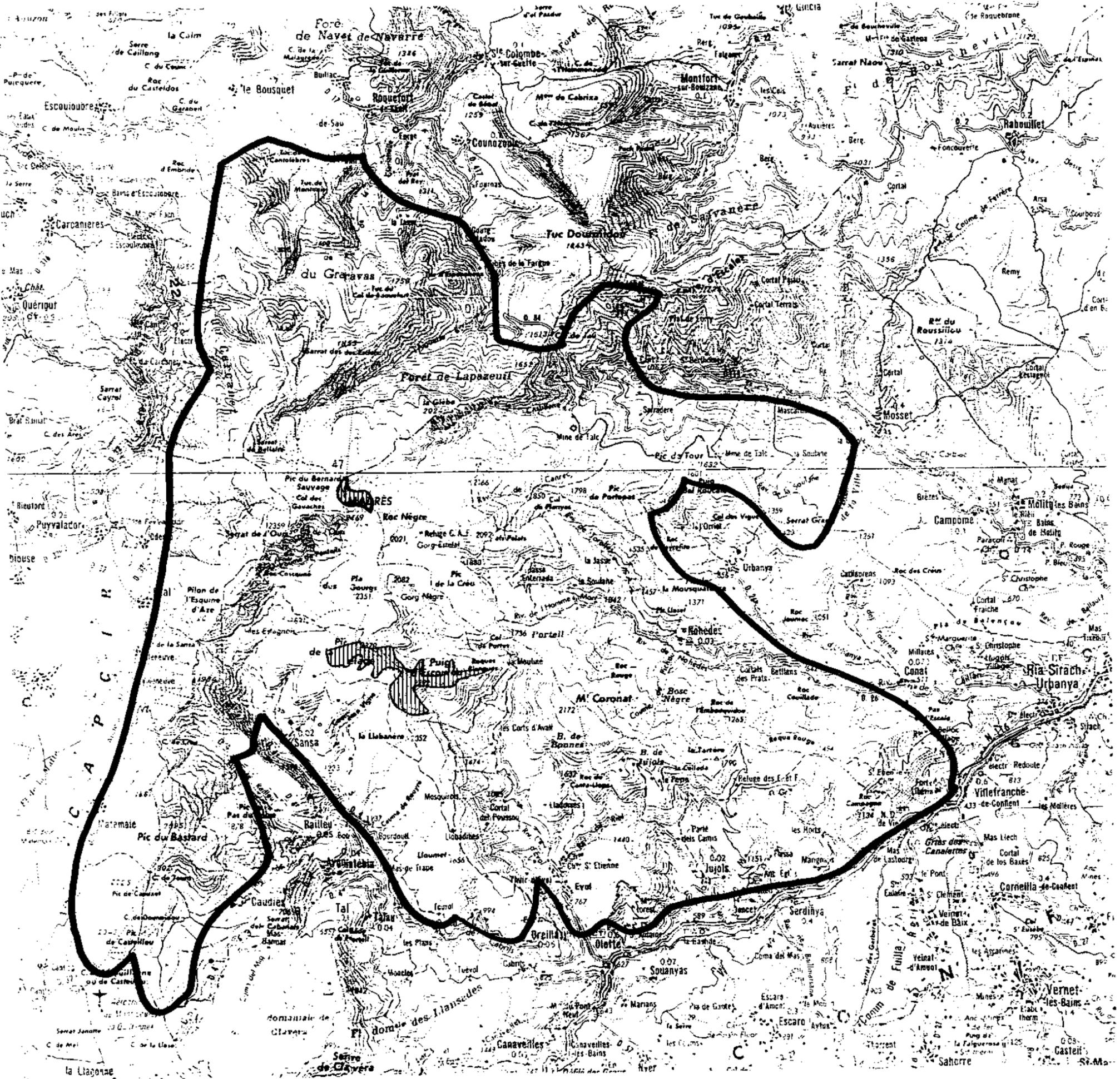
Superficie

160 ha.

Préconisations de gestion

Maintien des activités pastorales.

1 km



36.422 Pelouses pyrénéennes à *Elyna*

***Mésobromion de Catalogne
et des pyrénées***

Annexe I

Code Corine

34.3261

Code Natura 2000

6210

Description

Pelouses calcaires sèches à semi-sèches riches en espèces et notamment en orchidées.

Localisation sur le site

Versant nord du Coronat.

Principales espèces

Dianthus carthusianorum
Anthyllis vulneraria
Ophrys insectifera
Orchis plur. sp.

Statut de propriété

Terrains privés

Superficie

> 5ha.

Etat de conservation

Moyen à mauvais

Impacts et activités

La fermeture du milieu se manifeste actuellement par un boisement de la pelouse.
Le pâturage très extensif freine cette tendance.

Dynamique

La tendance observée à la fermeture se manifeste relativement rapidement.

Statuts de protection et inventaires

Z.N.I.E.F.F.

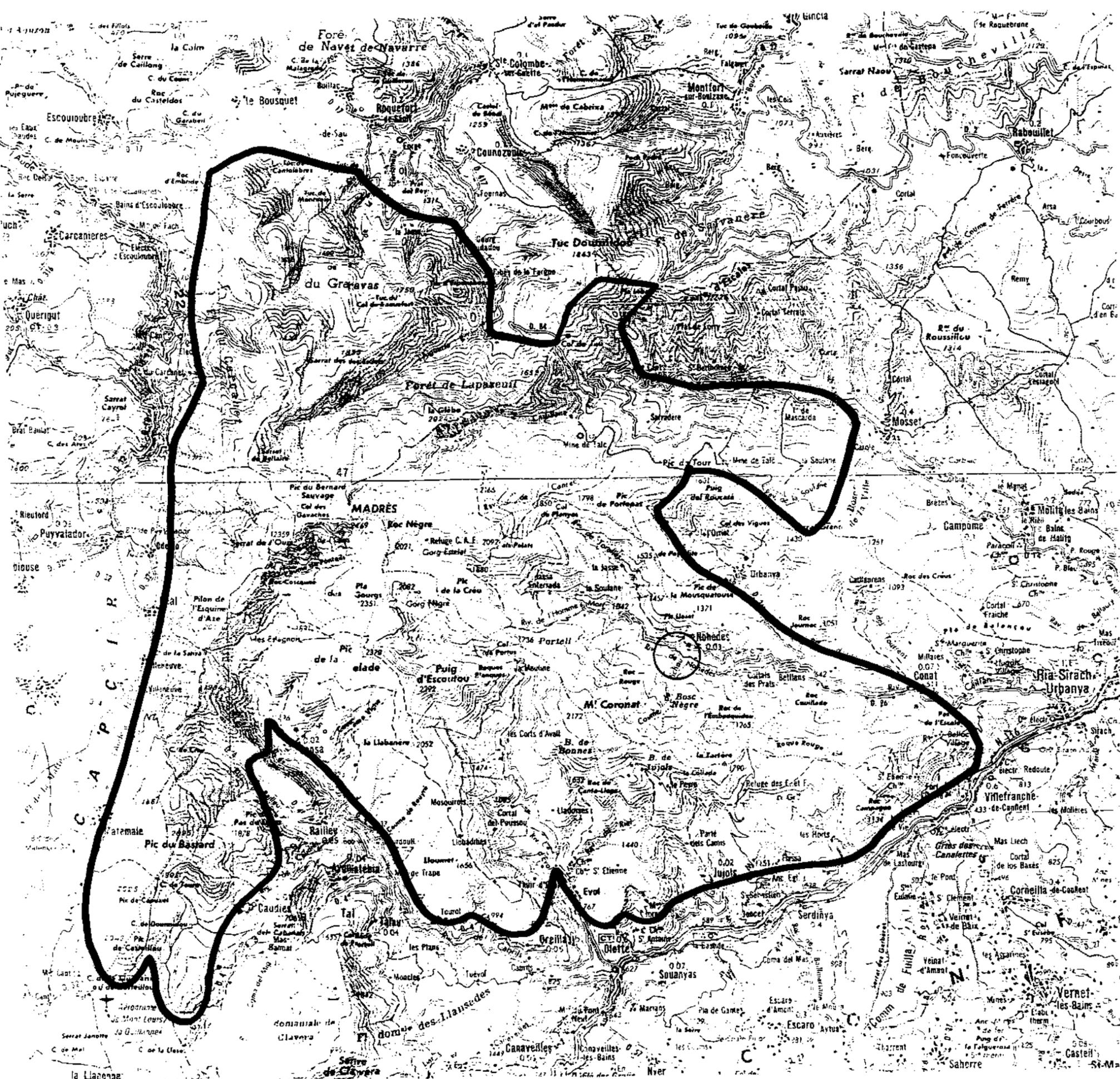
Préconisations de gestion

Maintien de l'ouverture par débroussaillage puis pression pastorale plus forte.

Site Madres-Coronat
Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Habitats de l'Annexe I



34.3261 Mesobromion de Catalogne et des Pyrénées

Xérobromion pyrénéen

Annexe I

Code Corine

34.332

Code Natura 2000

6210

Description

Prairies xérophiles des étages collinéens et montagnards

Localisation sur le site

Formation herbacée de l'étage du chêne vert sur les pentes ensoleillées en versant sud et essentiellement sur le massif du Coronat.

Principales espèces

Brachypodium sp.
Helianthemum nummularium
Ononis natrix
Thymelea dioica
Limodorum abortivum

Statut de propriété

Terrains domaniaux, communaux et privés

Superficie

1250 ha.

Etat de conservation

Plutôt bon.

Impacts et activités

Milieus soumis à une forte sécheresse, sensibles au feu et aux effets du surpâturage.

Dynamique

Evolution lente mais probable vers la broussaille.

Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

Préconisations de gestion

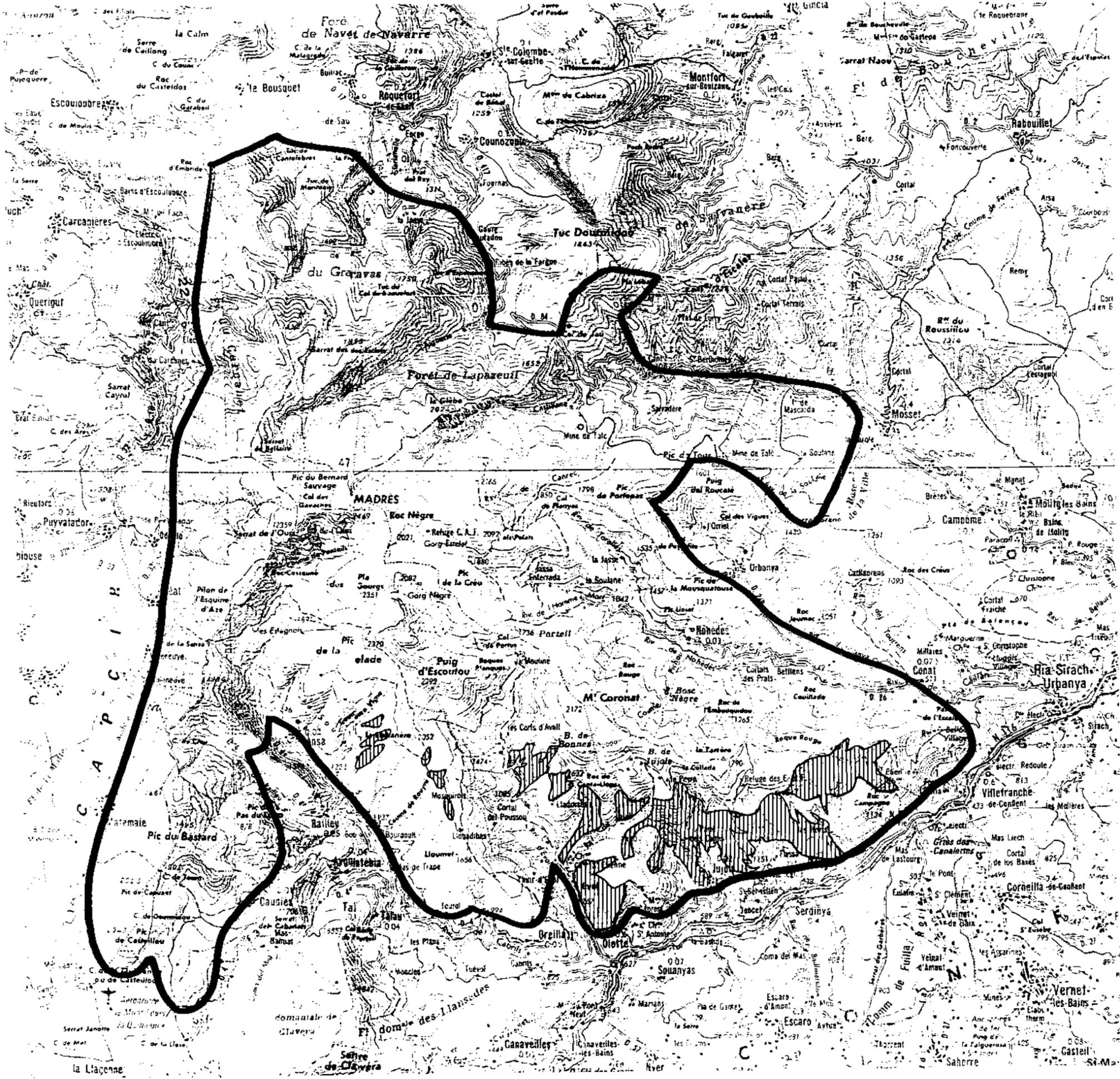
Maintien de l'ouverture par débroussaillage puis pression pastorale plus forte.

Site Madres-Coronat
Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Habitats de l'Annexe I

34. 332 Xerobromion pyrénéen



Formations herbeuses à Nard

Habitat prioritaire

Code Corine

35.1

Code Natura 2000

6230

Description

Pelouses fermées à *Nardus* sur sol acide des zones montagnardes et subalpines avec une végétation très variée.

Localisation sur le site

Pelouses fermées denses, riches en espèces, des dépressions et des surfaces planes humides autour des lacs et des marécages et dans les endroits où la neige fond lentement.

Principales espèces

<i>Nardus stricta</i>	<i>Anthenaria dioica</i>
<i>Gentiana alpina</i>	<i>Lychnis alpina</i>
<i>Geum montanum</i>	<i>Homogyne alpina</i>
<i>Trifolium alpinus</i>	<i>Bartsia alpina</i>
<i>Aster alpinus</i>	

Statut de propriété

Terrains domaniaux

Superficie

30 ha.

Etat de conservation

Plutôt bon.

Impacts et activités

Action positive du pâturage extensif, cependant, les effets d'un piétinement excessif sont à surveiller.

Le drainage et/ou le boisement ont des conséquences néfastes sur le milieu.

Dynamique

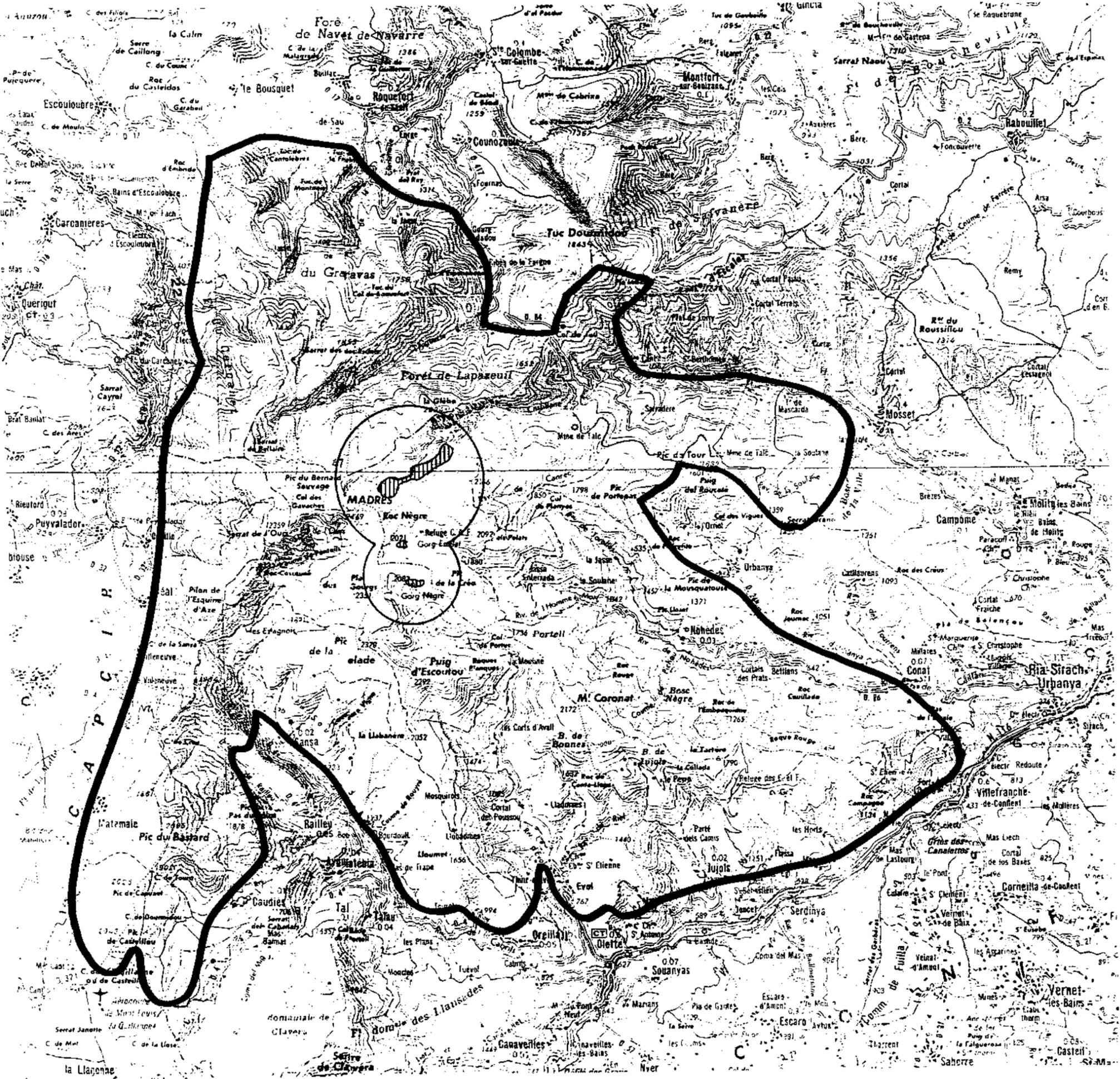
Milieux en apparence stabilité.

Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle

Préconisations de gestion

Eviter drainage et surpâturage.



35.1 Formations herbues à *Nardus*, riches en espèces, sur substrat siliceux des zones de montagne*

***Communautés de hautes herbes
pyrénéo-ibériques***

Annexe I

Code Corine

37.87

Code Natura 2000

6430

Description

Végétation vivace herbacée, méso-hygrophile des étages sub-alpins et alpins.

Localisation sur le site

Le long de certains cours d'eau et au niveau de zones humides (suintements, restitutions, eaux stagnantes...)

Principales espèces

Trollius europaeus
Aconitum napellus
Veratrum album
Adenostyles alliariae
Valeriana pyrenaica

Statut de propriété

Terrains domaniaux, communaux et privés

Superficie

10 ha.

Etat de conservation

Bon à très bon

Impacts et activités

Le pâturage extensif semble contribuer au maintien de ce type d'habitat. Toute action sur le cycle de l'eau (drainage en particulier) a des conséquences sur ce milieu.

Dynamique

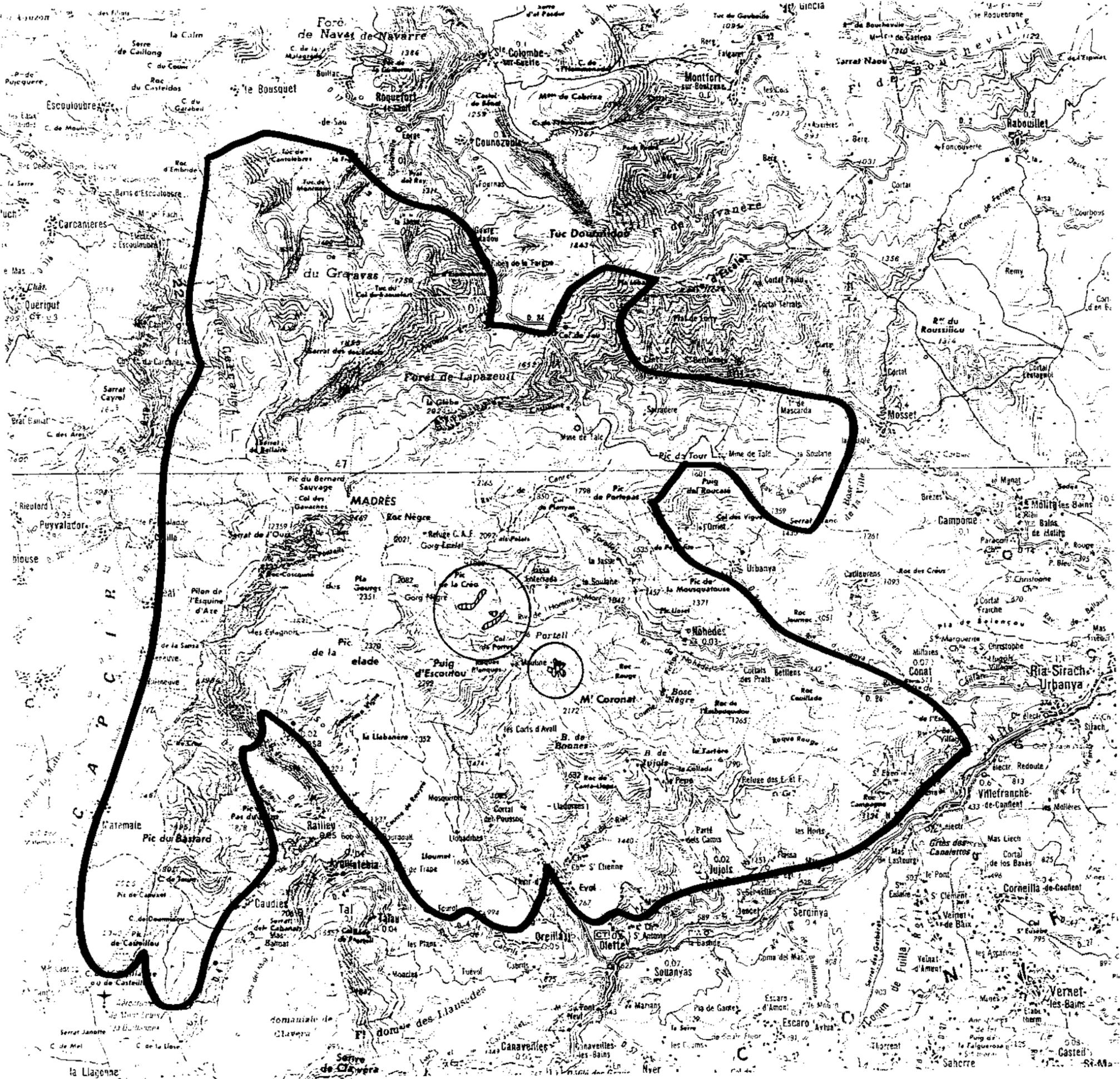
Evolution lente à très lente vers une formation arborée de type ripisylve.

Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

Préconisations de gestion

Maintien des régimes hydriques.
Gestion de la ripisylve.



37.83 Communautés de hautes herbes
 pyrénéo-ibériques

Code Corine

37.88

Code Natura 2000

6430

Description

Formations de hautes herbes nitrophiles caractéristiques des secteurs de reposoirs

Etat de conservation

Plutôt bon. Certains secteurs encore très utilisés sont parfois endommagés par un piétinement excessif sur les zones humides.

Impacts et activités

Le maintien d'une occupation pastorale du massif garantit la pérennité de ces zones.

Localisation sur le site

Au niveau des jasses, des cortals et des bergeries fonctionnelles ou non et sur certains replats d'altitude, près des points d'eau.

Dynamique

Possibilité d'installation de ligneux bas épineux après abandon.

Principales espèces

Rhumex alpinus
Cirsium spinosissimum
Veratrum album
Asphodelus albus

Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

Statut de propriété

Terrains domaniaux, communaux et privés

Préconisations de gestion

Maintien des activités pastorales et réflexion sur une utilisation cohérente de l'espace au niveau du massif

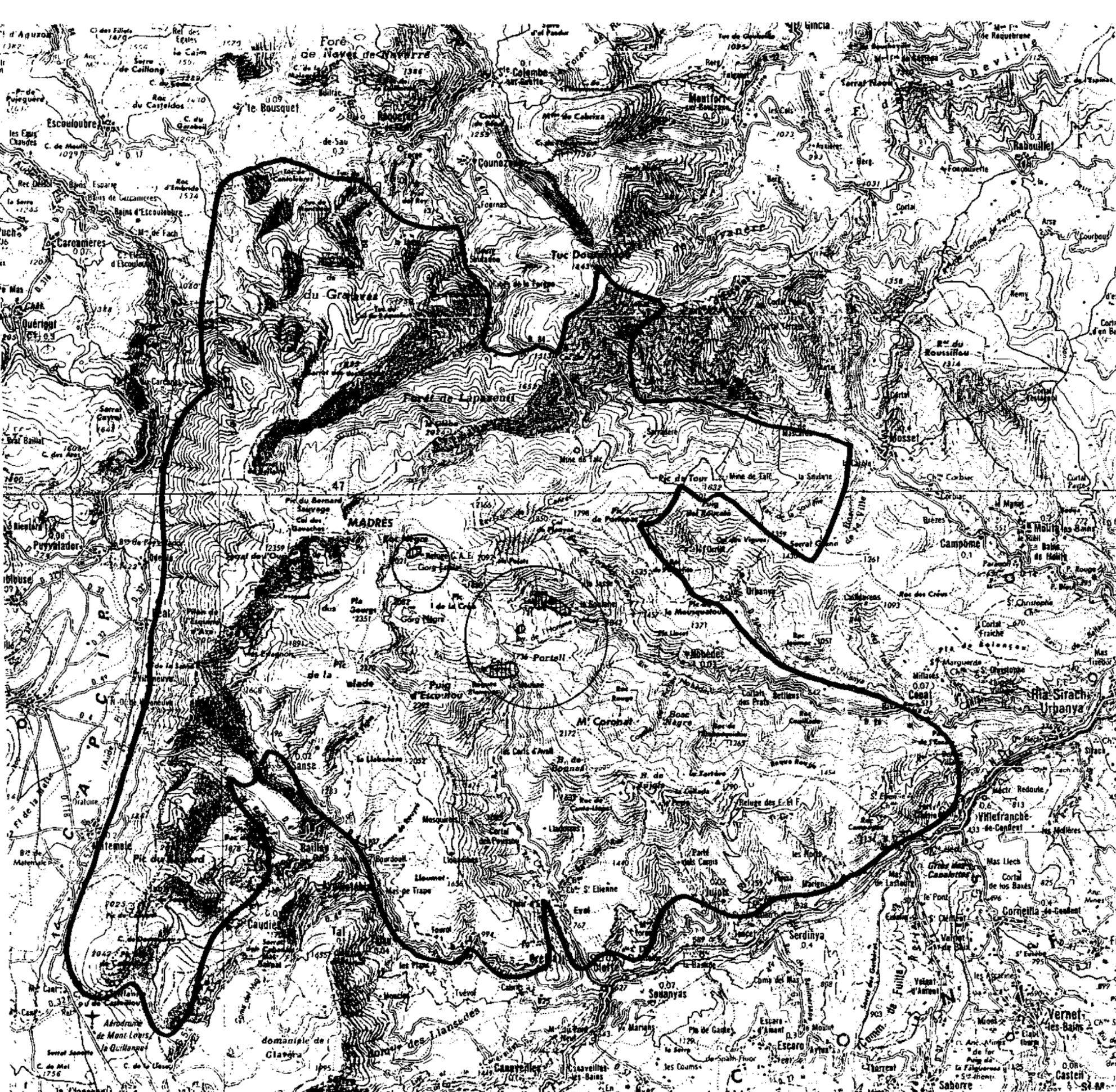
Superficie

< 5 ha

Site Madres-Coronat
Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Habitats de l'Annexe I



37.88 Communautés de patiences alpines

Pelouses à fourrage des montagnes *Annexe I*

Code Corine

38.3

Code Natura 2000

6520

Description

Pelouses à fourrage mésophiles floristiquement riches, des étages montagnards et sub-alpins.

Localisation sur le site

Formations herbacées plus ou moins vastes traditionnellement affectées au parcours des troupeaux. Ensemble de "jasses" et de pâturages.

Principales espèces

Trisetum flavescens
Astrancia major
Campanula glomerata
Anthoxanthum odoratum

Statut de propriété

Terrains privés

Superficie

30 ha.

Etat de conservation

Plutôt bon.

Impacts et activités

Le pâturage extensif contribue au maintien de ces milieux. Le boisement naturel et l'embroussaillage conduisent à la fermeture et à la disparition à terme du milieu.

Dynamique

Evolution très marquée mais relativement lente vers une fermeture.

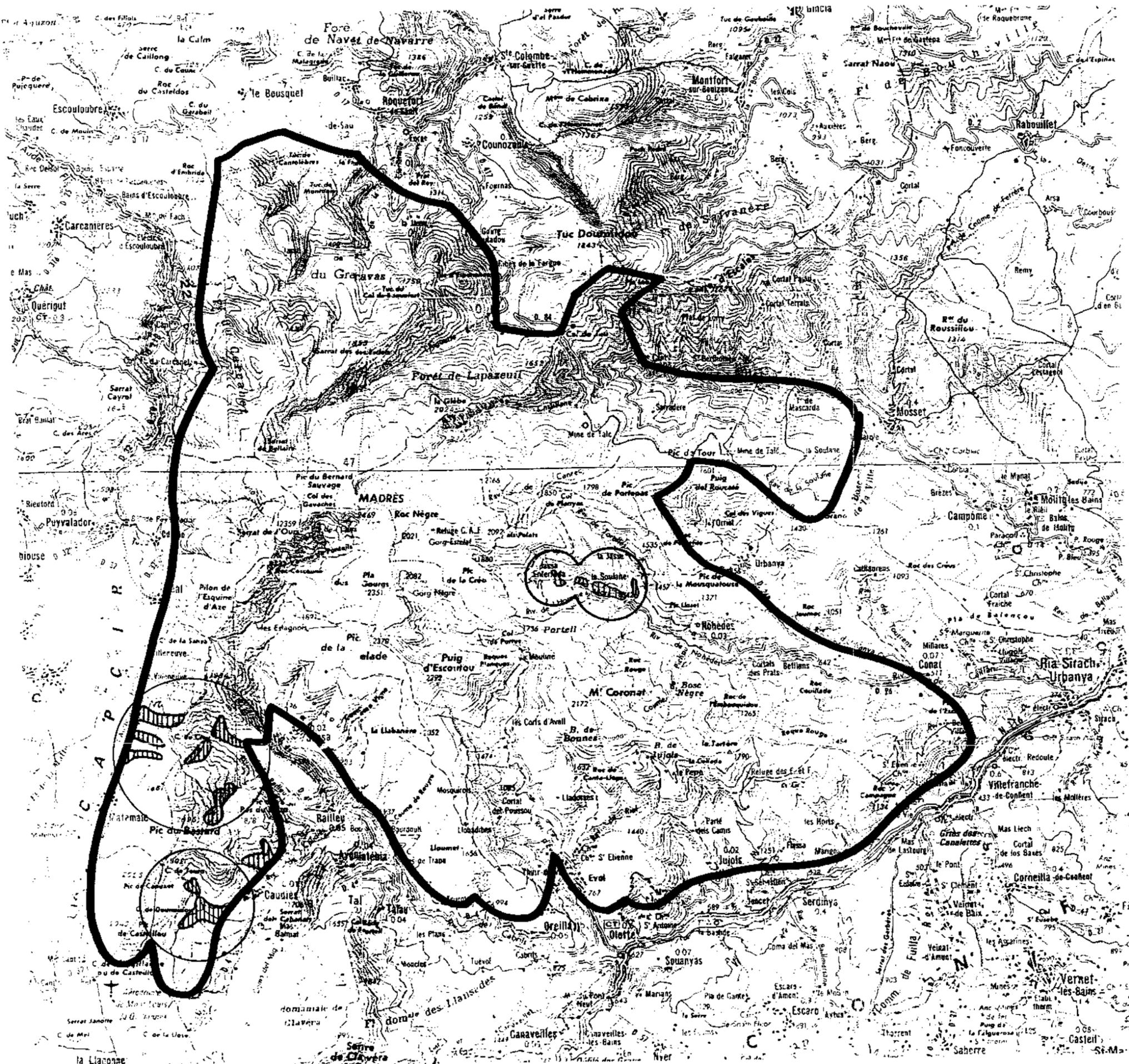
Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

Préconisations de gestion

Maintien des activités pastorales.
Intervention, débroussaillage et coupe de ligneux.

1 km



38.3 Pelouse à fourrage des montagnes

Tourbières à Linaigrette

Habitat prioritaire

Code Corine

52.21

Code Natura 2000

7130

Description

Tourbière de couverture de montagne développées sur des substrats plats ou faiblement inclinés avec un mauvais drainage de surface.

Localisation sur le site

Vaste système tourbeux sur terrains à faible pente dans le secteur du Pla del Mig. Ensemble de zones mal drainées sur l'ensemble du massif.

Principales espèces

Eriophorum vaginatum
Calluna vulgaris
Drosera rotundifolia
Pinguicula grandiflora
Sphagnum sp.

Statut de propriété

Terrains domaniaux, communaux et privés

Superficie

30 ha.

Etat de conservation

Plutôt bon.

Impacts et activités

Le pâturage extensif contribue au maintien de ces milieux de façon évidente. En revanche, le surpâturage induit un piétinement qui lui est néfaste. De même pour le drainage et le boisement.

Dynamique

Evolution lente vers la lande à callune puis la pinède

Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

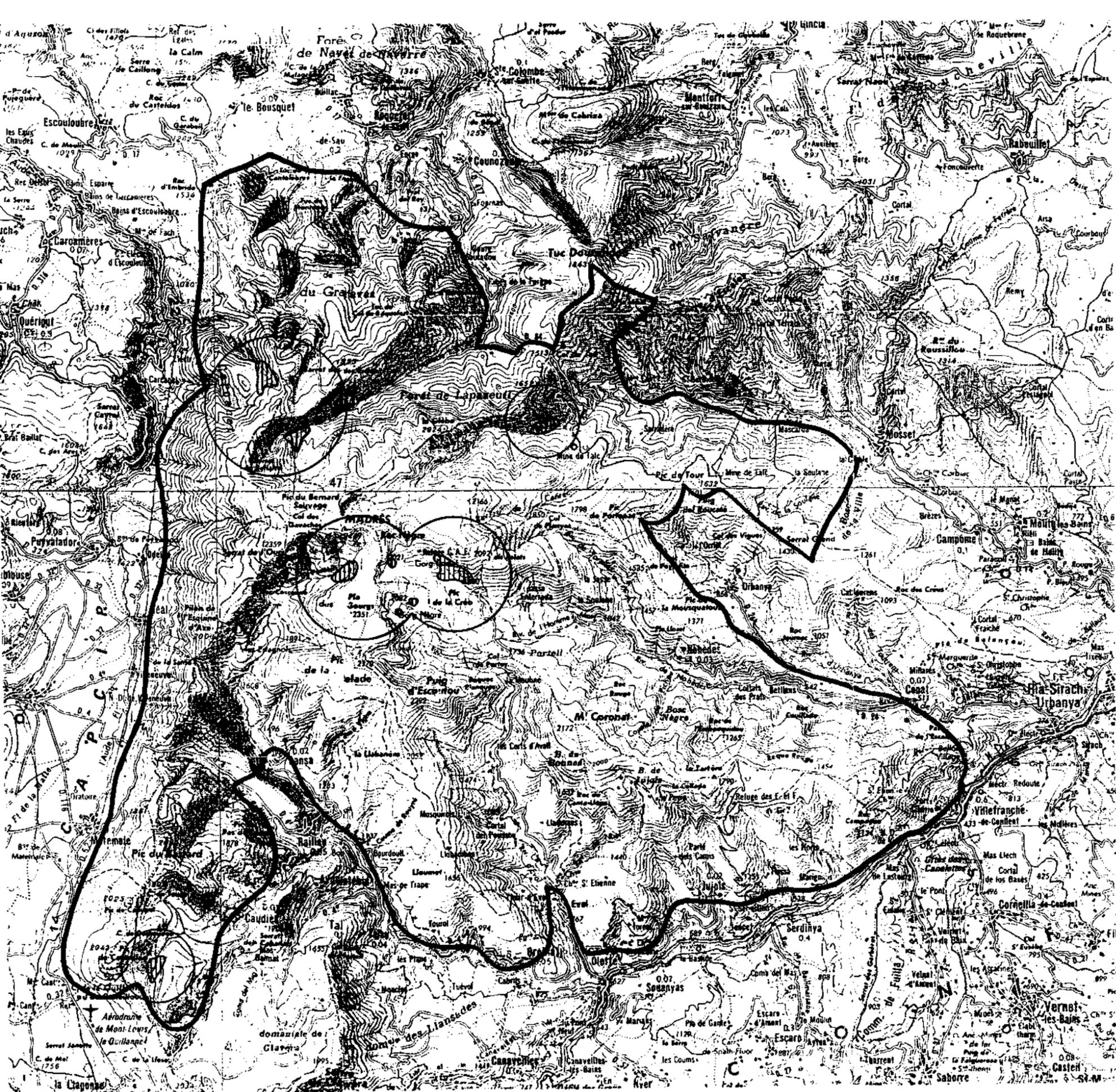
Préconisations de gestion

Maintien du régime hydrique et de la qualité des eaux.
Eviter autant que possible le boisement.
Mise en défens éventuelle de parcelles sensibles.

Site Madres-Coronat
Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Habitats de l'Annexe I



52.21 Tourbières à Linaigrettes*

Eboulis calcaires pyrénéens

Annexe I

Code Corine

61.34

Code Natura 2000

8130

Description

Eboulis calcaires des Pyrénées.

Etat de conservation

Plutôt bon.

Localisation sur le site

Les éboulis occupent une part importante des fonds de ravins au niveau du massif calcaire, en exposition sud ou nord.

Impacts et activités

Une fréquentation trop importante du site pourrait entraîner une descente de matériaux et, à terme, une dégradation de l'habitat. Aucun danger de ce type ne menace actuellement ces milieux.

Principales espèces

Aquilegia hirsutissima
Valeriana montana
Saxifraga media

Dynamique

Nulle

Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

Statut de propriété

Terrains domaniaux, communaux et privés

Préconisations de gestion

Gestion de la fréquentation.

Superficie

100 ha.

***Falaises calcaires
ibéro-montagnardes***

Annexe I

Code Corine

62.112

Code Natura 2000

8210

Description

Végétation des falaises et des pentes rocheuses calcaires des étages supra-et oro-méditerranéens des montagnes calcaires ibériques.

Localisation sur le site

Falaises calcaires du massif du Coronat en versant nord essentiellement.

Principales espèces

Saxifraga media
Hormatophylla pyrenaica
Valeriana montana
Erinus alpinus

Statut de propriété

Terrains domaniaux, communaux et privés

Superficie

50 ha.

Etat de conservation

Bon en l'absence de fréquentation.

Impacts et activités

La pratique de l'escalade, si elle était développée, constituerait un risque pour la pérennité du milieu.
C'est l'absence de fréquentation qui assure aujourd'hui la conservation de l'habitat.

Dynamique

Nulle

Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

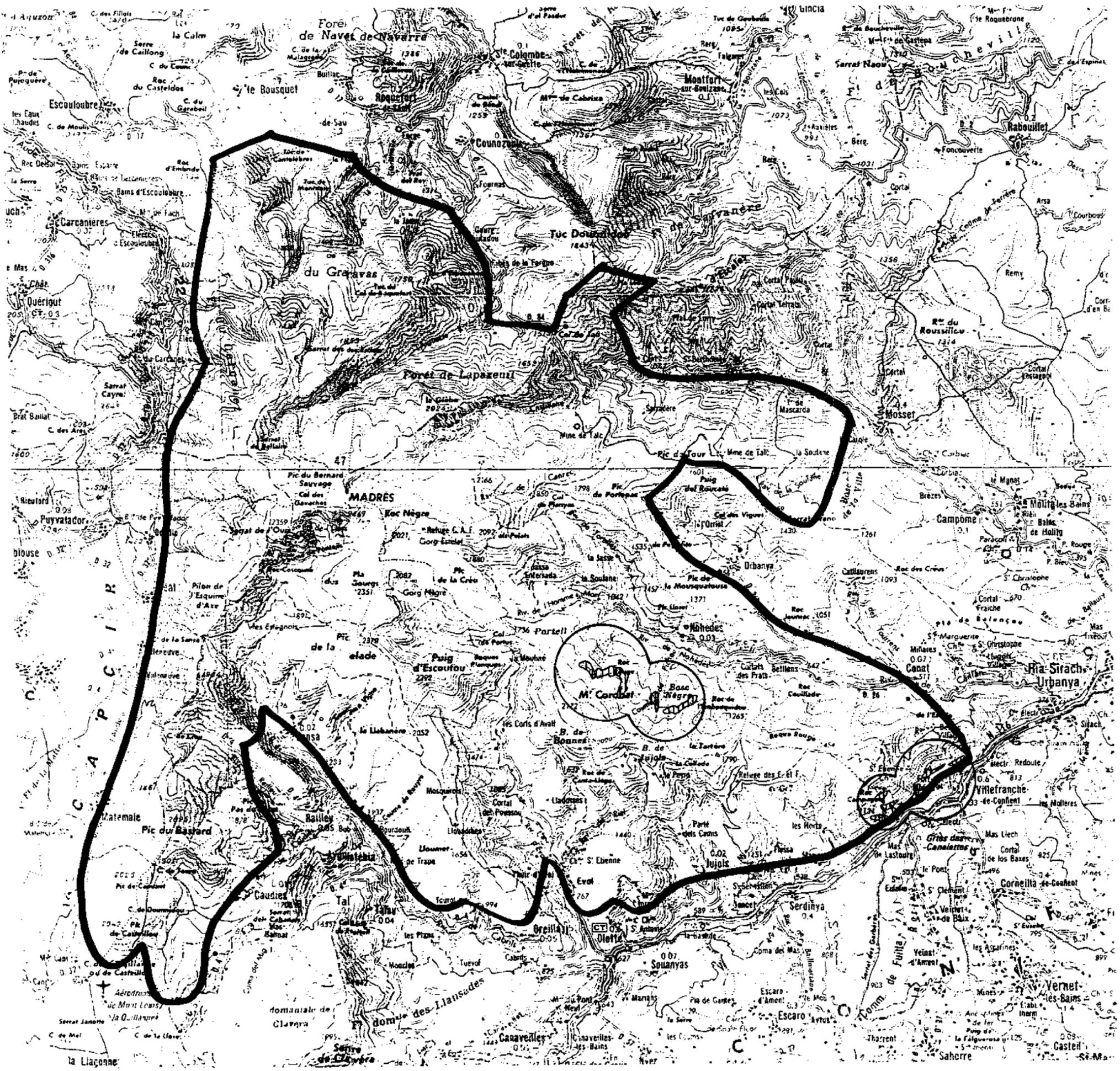
Préconisations de gestion

Gestion de la fréquentation.

Site Madres-Coronat
Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Habitats de l'Annexe I



62.112 Falaises calcaires ibero-montagnardes

***Falaises siliceuses
catalano-languedociennes***

Annexe I

Code Corine

62.26

Code Natura 2000

8220

Description

Falaises siliceuses de basse altitude.

Etat de conservation

Plutôt bon.

Localisation sur le site

Escarpements siliceux aux expositions sud. Dans les zones de basse et de moyenne altitude.

Impacts et activités

Milieux soumis à une forte sécheresse, sensibles à l'incendie.

Par contre, le brûlage dirigé est envisageable.

Principales espèces

Anthirrhinum asarina
Anarrhinum bellidifolium
Centaurea pectinata
Achillea chamaemelifolia

Dynamique

Assez rapide.

Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

Statut de propriété

Terrains domaniaux, communaux et privés

Préconisations de gestion

Toute mesure de prévention de l'incendie

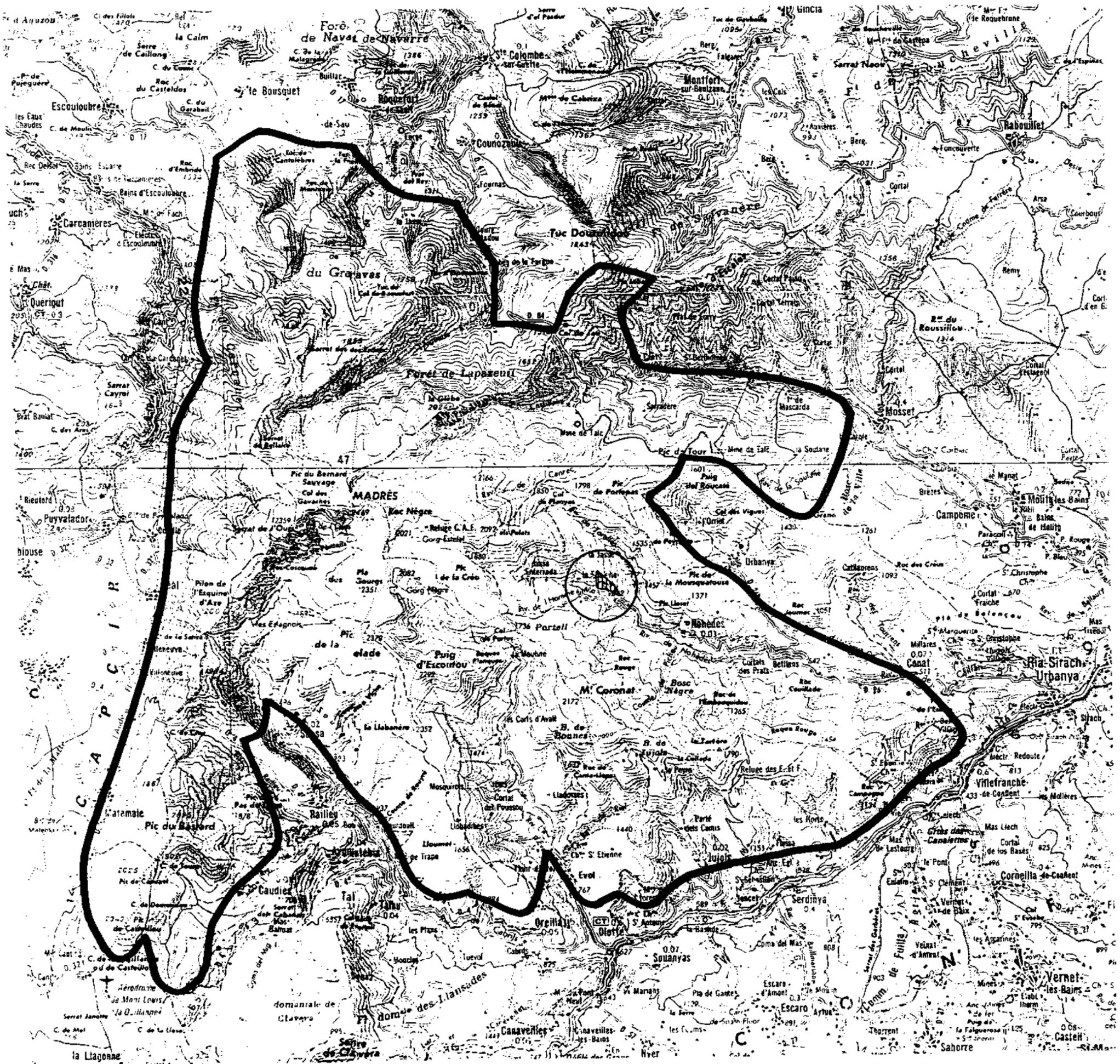
Superficie

> 5ha.

Site Madres-Coronat
Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Habitats de l'Annexe I



62.26 Falaises siliceuses catalano-languedociennes

***Hêtraies en Ilex et Taxus
riches en épiphytes***

Annexe I

Code Corine

41.12

Code Natura 2000

9120

Description

Hêtraies acidiphiles de l'étage montagnard avec *Ilex aquifolium* en sous-bois.

Localisation sur le site

Hêtraies sur substrat acide correspondant aux altérites granitiques sur le système morainique de Montella, également présentes en versant nord dans la Castellana.

Principales espèces

Fagus sylvatica
Ilex aquifolium
Cardamine pentha phyllos
Melampyrum pratense
Vaccinium myrtillus

Statut de propriété

Terrains domaniaux, communaux et privés

Superficie

1000 ha.

Etat de conservation

Plutôt bon.

Impacts et activités

L'exploitation forestière classique garantit la pérennité du peuplement. L'impact de l'élevage est variable, il peut mettre en péril certaines régénérations.

Dynamique

Certains peuplements peuvent paraître vieillissant. La dynamique semble faible.

Statuts de protection et inventaires

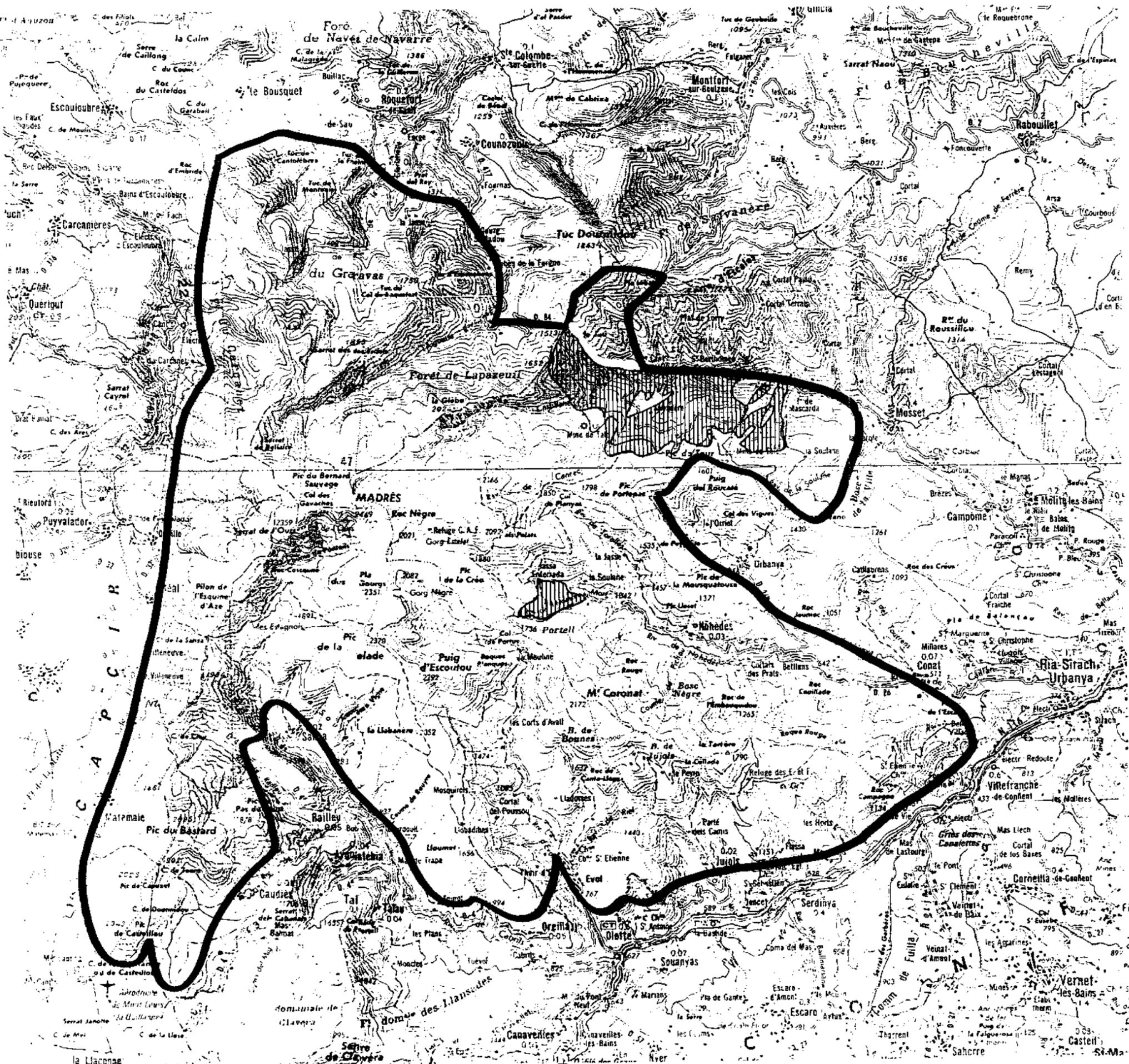
Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

Préconisations de gestion

Favoriser les régénérations.
Eviter les coupes rases sur de trop vastes surfaces.
Eviter l'introduction d'essences non spontanées.

1 km

Habitats de l'Annexe I



41.12 Hêtraies à *Ilex* et à *Taxus* riches en épiphytes

**Hêtraies du
Cephalanthero-Fagion**

Annexe I

Code Corine

41.16

Code Natura 2000

9150

Description

Hêtraies xéro-thermophiles développées sur sol calcaire, généralement présentes au niveau de pentes abruptes.

Localisation sur le site

Formations dominées par le hêtre aux expositions nord du massif calcaire du Coronat.

Principales espèces

Fagus sylvatica
Cephalanthera longifolia
Cephalanthera rubra
Festuca gautieri
Neottia nidus-avis

Statut de propriété

Terrains domaniaux, communaux et privés

Superficie

200 ha.

Etat de conservation

Plutôt bon.

Impacts et activités

L'exploitation forestière classique garantit la pérennité du peuplement.

Dynamique

Certains peuplements peuvent paraître vieillissant. La dynamique semble faible.

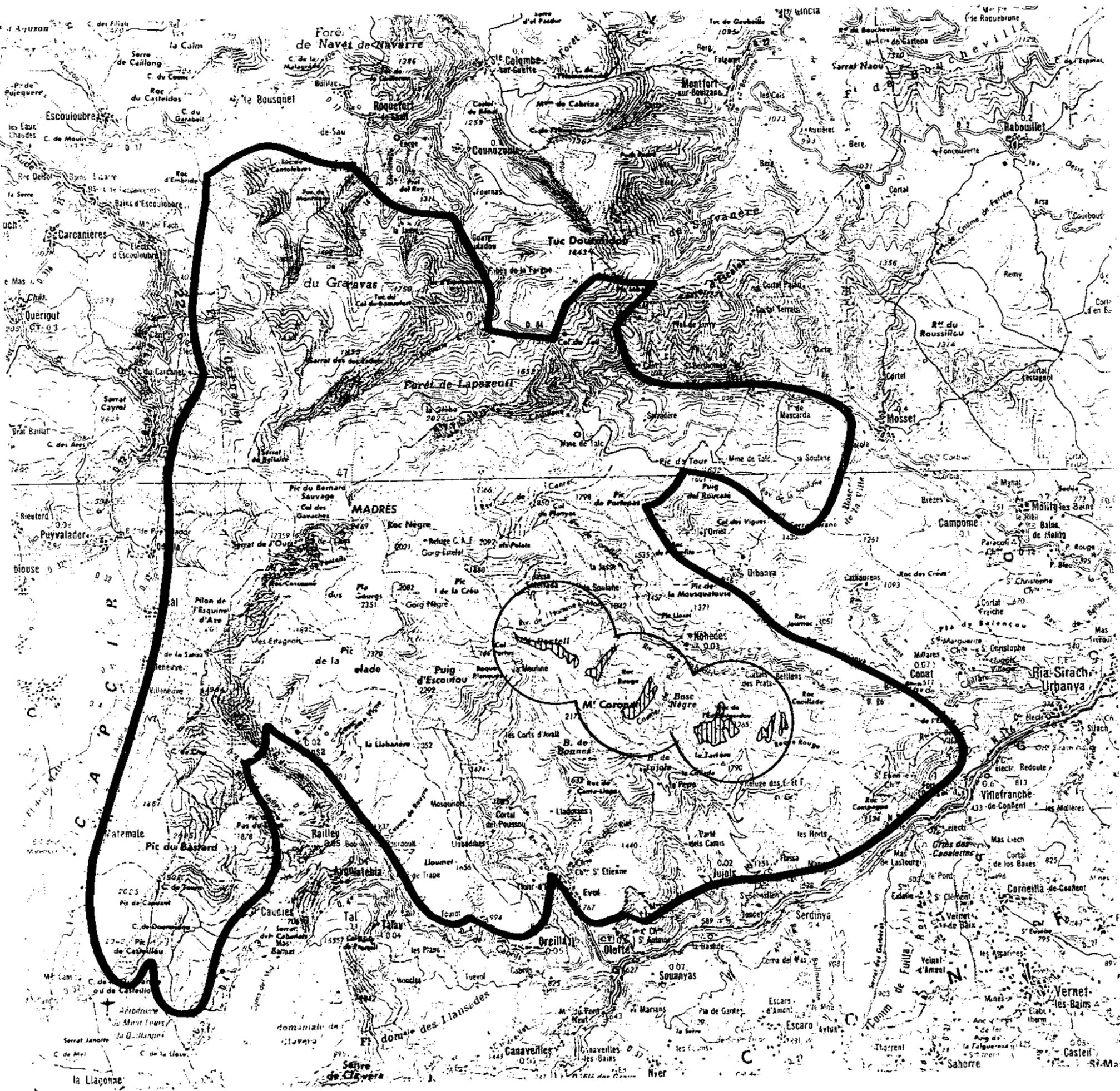
Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

Préconisations de gestion

Favoriser les régénérations.
Eviter les coupes rases sur de trop vastes surfaces.
Eviter l'introduction d'essences non spontanées.

1 km



41.16 Hêtraies du *Cephalanthero-Fagion*

***Galeries d'Aulnes
nord-ibériques***

Habitat prioritaire

Code Corine

44.34

Code Natura 2000

91E0

Description

Forêts riveraines dominées par les Frênes et les Aulnes des cours d'eau des plaines et collines de l'Europe tempérée.

Etat de conservation

Plutôt bon.

Localisation sur le site

Formations riveraines le long des principaux cours d'eau du massif. Egalement en versant sud au niveau des ravins, des sources et de dépressions suintantes.

Impacts et activités

Toute intervention sur le régime hydrique peut être préjudiciable à cet habitat. De même, un boisement trop important peut compromettre son maintien.

Principales espèces

Alnus glutinosa
Fraxinus excelsior
Salix sp.
Carex pendula

Dynamique

Relativement forte, la tendance au développement des ligneux semble bien marquée.

Statut de propriété

Terrains domaniaux, communaux et privés

Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

Superficie

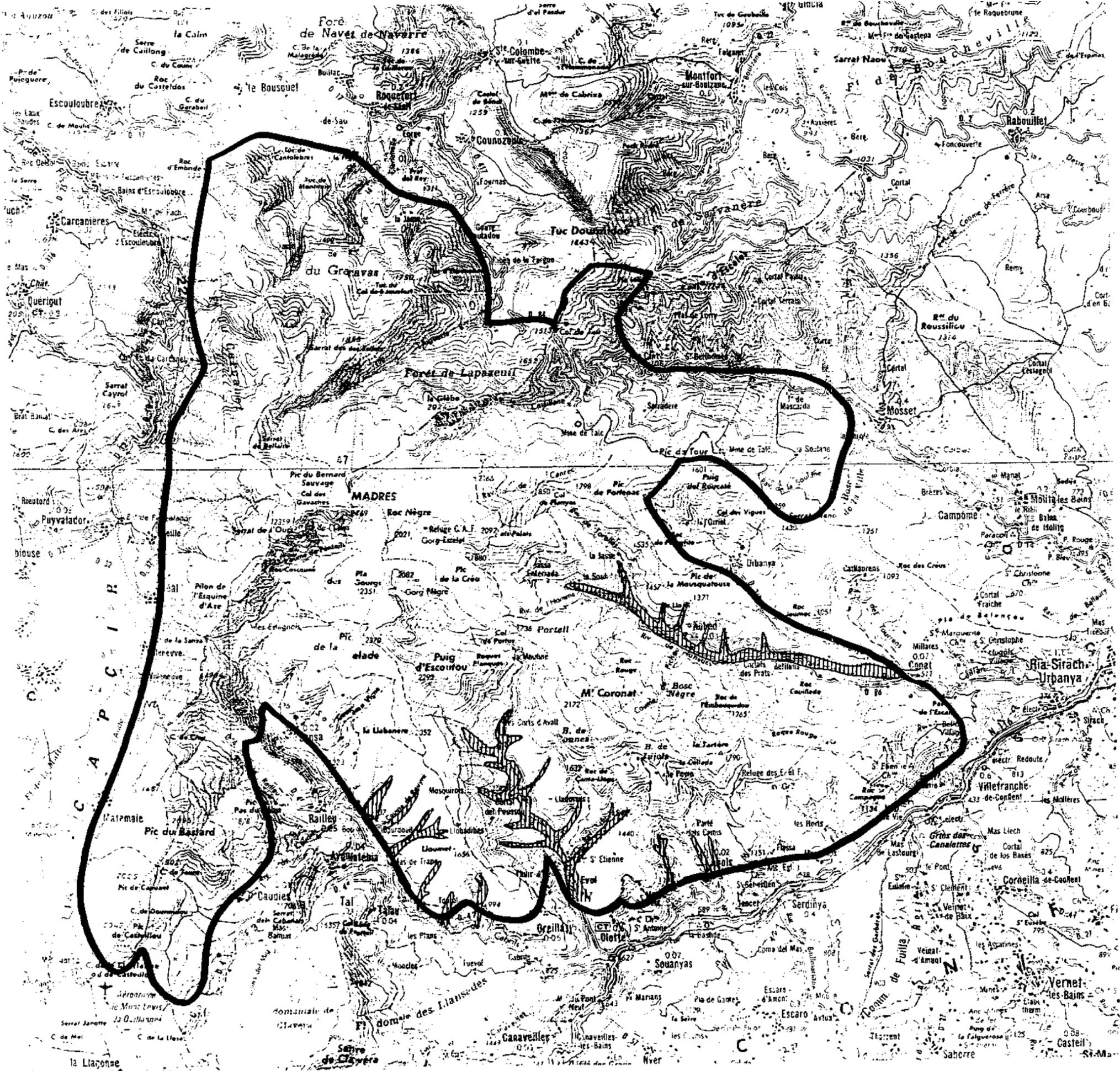
85 ha.

Préconisations de gestion

Favoriser toute mesure de maintien du régime hydrique et de qualité des eaux.

1 km

Habitats de l'Annexe I



44.34 Galeries d'Aulnes nord-Ibériques*

***Forêts à Quercus ilex
supra-méditerranéennes***

Annexe I

Code Corine

45.32

Code Natura 2000

9340

Description

Formations de l'étage
supraméditerranéen, souvent en mélange
avec des chênes à feuillage caduc.

Localisation sur le site

Sur divers substrats, depuis les basses
altitudes jusqu'à plus de 1500 m. en
versant sud sur le massif du Coronat.

Principales espèces

Quercus ilex
Quercus pubescens
Acer campestre
Acer opalus
Acer monspessulanum

Statut de propriété

Terrains domaniaux, communaux et privés

Superficie

700 ha.

Etat de conservation

Plutôt bon.

Impacts et activités

Habitats sensibles à l'incendie. L'action du
troupeau entretient le milieu, mais une
pression trop forte nuit à une bonne
régénération.

Dynamique

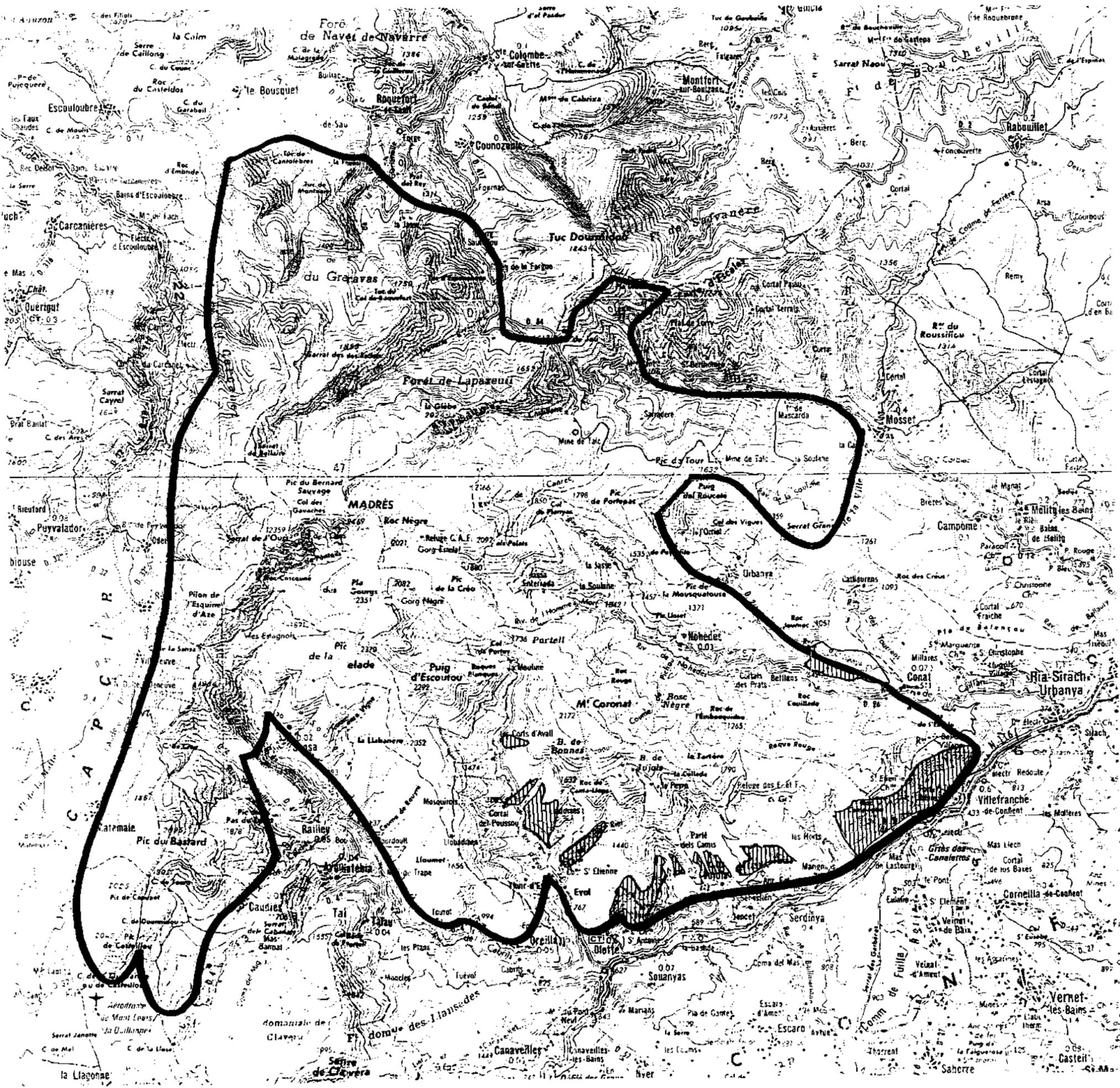
Milieus relativement stables.

Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

Préconisations de gestion

Conservation de vieux arbres.
Intervention sur les taillis.
Mesure de prévention de l'incendie.



45.32 Forêts à *Quercus ilex* supra méditerranéen

Forêts de pins de montagne

Annexe I

Code Corine

42.4

Code Natura 2000

9430

Description

Forêts de pins à crochets des étages montagnards et sub-alpins à toutes les expositions, sur substrat non calcaire.

Localisation sur le site

Forêts des altitudes élevées formant des peuplements denses sur le revers sud-ouest du massif.

Principales espèces

Pinus uncinata
Arctostaphylos uva-ursi
Rhododendron ferrugineum
Vaccinium myrtillus

Statut de propriété

Terrains domaniaux, communaux et privés

Superficie

4000 ha.

Etat de conservation

Plutôt bon.

Impacts et activités

La sylviculture traditionnelle assure une pérennité aux peuplements. Les plantations d'espèces non spontanées peuvent s'avérer dangereuses pour le maintien de l'habitat.

Dynamique

Milieus relativement stables

Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

Préconisations de gestion

On peut préconiser toute mesure pouvant favoriser la diversité structurelle du peuplement.

***Forêt de pins de montagne
à Pulsatille***

Habitat prioritaire

Code Corine

42.425

Code Natura 2000

9430

Description

Forêts de pins à crochets des ombrées calcaires escarpées.

Etat de conservation

Plutôt bon.

Localisation sur le site

Formations relativement étendues sur le revers nord à sud-ouest du chaînon calcaire entre le Mont Coronat et le Pic de la Pelade.

Impacts et activités

La sylviculture traditionnelle assure une pérennité aux peuplements. Les plantations d'espèces non spontanées peuvent s'avérer dangereuses pour le maintien de l'habitat.

Principales espèces

Pinus uncinata
Festuca gautieri
Pulsatilla alpina
Hepatica nobilis

Dynamique

Milieus relativement stables

Statuts de protection et inventaires

Réserve Naturelle, Z.N.I.E.F.F.

Statut de propriété

Terrains domaniaux, communaux et privés

Préconisations de gestion

On peut préconiser toute mesure pouvant favoriser la diversité structurelle du peuplement.

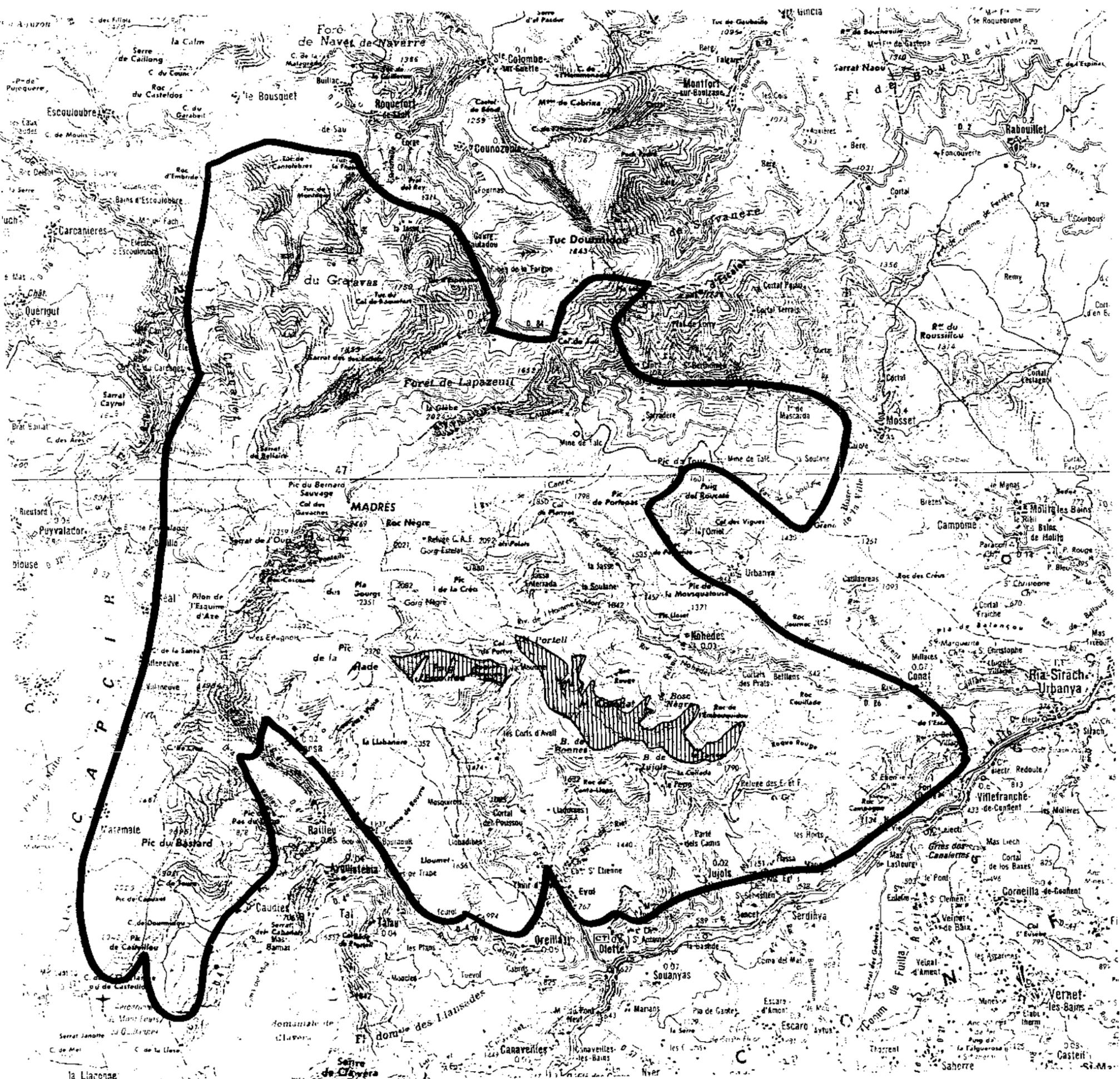
Superficie

650 ha.

Site Madres-Coronat
Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Habitats de l'Annexe I



42.425 Forêts à *Pinus uncinata*

sur substrats calcaire*

1. 3.

**ESPECES DE
L'ANNEXE II DE LA
DIRECTIVE « HABITAT »**

+

**UNE ESPECE DE L'ANNEXE II
DE LA DIRECTIVE
« OISEAUX »**

1. 3. 1. Méthodologie adoptée pour la détermination de l'habitat des espèces de l'annexe II.

La liste des espèces animales et végétales indexées en annexe II, présentes sur le site a été dressée d'après des indices de présence certifiée.

Concernant le Desman des Pyrénées, L'Alysson des Pyrénées et le Grand-tétras.

A partir de données bibliographiques, certaines de ces espèces sont localisées sur le site. Des compléments d'inventaires ont pu être réalisés spécifiquement pour le programme, et confiés à des spécialistes faisant autorité dans leur domaine. En particulier, les données concernant le Desman des Pyrénées, sont issues d'une étude réalisée par Alain Bertrand. De même la localisation des espaces occupés par le Grand-tétras a pu être réalisée à partir des données de Claude Novoa, ainsi que celles fournies par l'O.N.F. et le G.I.C. du Madres. Pour ce qui est de l'Alysson des Pyrénées, les stations historiques connues d'après une bibliographie ancienne, ont été complétées récemment à la suite de prospections et d'après les données propres de la Réserve Naturelle de Nohèdes relatives au suivi de l'espèce. Pour ces trois espèces, l'habitat a donc été déterminé par relevé sur le terrain d'indices de présences ou de stations avérées. A l'heure actuelle, on est donc en possession d'une cartographie de l'habitat réel de ces espèces.

Concernant les autres espèces.

L'habitat qui a été cartographié correspond à l'habitat potentiel des espèces sur le site. L'habitat de l'écaille chiné, par exemple, a été cartographié d'après les indications de son mode de vie. La zone retenue correspond aux milieux humides, aux berges de cours d'eau et aux mégaphorbiaies

Liste des espèces

1	Desman des Pyrénées	<i>Galemys pyrenaicus</i>
2	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
3	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>
4	Minioptère de schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>
5	Vespertillon à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>
6	Grand murin	<i>Myotis myotis</i>
7	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>
8	Rosalie des Alpes*	<i>Rosalia alpina*</i>
9	Ecaille chinée*	<i>Callimorpha quadripunctaria*</i>
10	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>
11	Isabelle	<i>Graellsia isabelae</i>
12	Alysson des Pyrénées	<i>Hormatophylla pyrenaica</i>
13	Grand-tétras °	<i>Tetrao urogallus aquitanicus</i>

Légende

* Espèce prioritaire de l'annexe II de la directive « Habitats »

° Espèce de l'annexe II de la directive « Oiseaux »

STATUTS DES ESPECES

L.N. : Listes Nationales d'espèces protégées :

- Annexes I ou II de l'arrêté ministériel du 20/01/82 modifié par l'arrêté du 31/08/95 (végétation).
- Arrêté du 22/07/93 fixant la liste des insectes protégés.
- Arrêté du 24/04/79 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés ;
- Arrêté du 17/04/81 fixant la liste des oiseaux protégés ;
- Arrêté du 17/04/81 fixant la liste des mammifères protégés, modifié par l'arrêté du 22/07/93.

L.R. : Livres rouges des espèces menacées :

- Livre Rouge de la flore menacée de France, MNHN, 1995.
- Livre Rouge de la faune menacée de France, MNHN, 1994.

C.B. : Convention de Berne du 19/09/79 :

- Annexe II (espèces strictement protégées).
- Annexe III (espèces protégées, réglementation temporaire ou locale de l'exploitation du milieu).

COR : Liste des invertébrés menacés en Europe.

UICN : Union Internationale de Conservation de la Nature :

Liste Rouge des animaux menacés.

D.H. : Directive 92/43 "Habitats Faune Flore" du 21/05/92 :

- Annexe II : Liste des espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation.
- Annexe IV : Liste des espèces d'intérêt communautaire nécessitant une protection stricte.

D.O. : Directive 79/409 "Oiseaux":

- Annexe II. Liste des espèces d'oiseaux chassables dans le cadre de la législation nationale.

COTATION DES STATUTS DES ESPECES :

- L.N.:** **P** = Protégés par l'un des arrêtés.
PC = Espèces non protégées, gérée par le plan de chasse.

L.R. INV, UICN :

- E** = en danger (menacé d'extinction).
- V** = vulnérables (risquant d'entrer dans la catégorie E).
- R** = rares (populations peu nombreuses).
- I** = indéterminées (appartenant à l'une des 3 catégories ci-dessus mais pour lesquelles on ne dispose pas de renseignements suffisants).
- K** = insuffisamment connues (présumées appartenir à l'une des quatre catégories précédentes mais pour lesquelles on ne dispose pas de renseignements suffisants).
- SC** = Espèces à surveiller (espèces non menacées mais dont les populations sont en déclin dans une partie de leur aire de répartition).

SOURCES DES INFORMATIONS BIOLOGIQUES

ESPECES DES ANNEXES II, IV ET V DE LA D.H., ET GRAND TETRAS.

Les informations relatives à la présence et à la distribution sur le site des espèces concernées ont été collectées auprès de:

A.G.R.N.N.;
ASSOCIATION CHARLES FLAHAULT;
BAUDIERE André, Université Paul Sabatier, Toulouse;
BERTRAND Alain, C.N.R.S. Moulis;
BORRUT Jacques, A.G.R.N.N.;
CAMBRONY Michel;
F.D.C. de l'Aude;
G.I.C. du Madres;
LAMBERT Bernard, Service Interdépartemental Montagne Elevage;
LEPLAT Jacques, Association Roussillonnaise d'Entomologie;
LEROUX Bruno, S.P.N. Aude;
MAZEL Robert;
MEDARD Pascal, Espace Nature Environnement;
NOBLECOURT Thierry, O.N.F. Quillan;
NOVOA Claude, O.N.C. Prades;
O.N.F. des Pyrénées-Orientales, de l'Aude et de l'Ariège;
PESLIER Serge, Association Roussillonnaise d'Entomologie.

BIBLIOGRAPHIE CONSULTEE POUR L'ELABORATION DES FICHES

DUPONT (P) - *Les espèces d'invertébrés menacées en France et en Europe* - Fiches présentant leur statut, leur habitat, leur biologie et leur distribution, Annexe I, OPIE-LR, 1996, 36 pp.

LECLERCQ (B) et al. - *Des Forêts pour le Grand Tétrás* - PNR Haut Jura et PNR Ballon des Vosges, 1992, 48 pp.

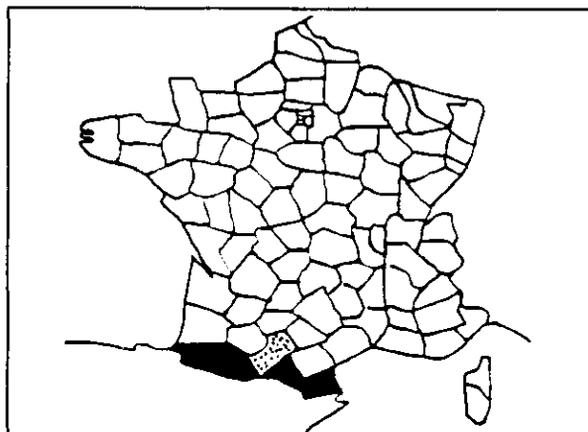
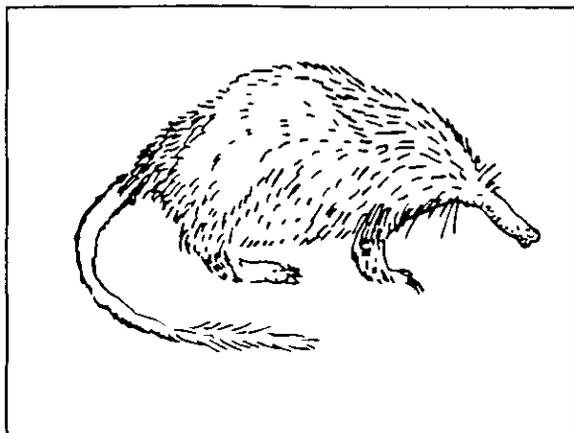
LERAUT (P) - *Les papillons dans leur milieu* - Paris, Bordas, 1992, 256 pp.

MAURIN (H) (Sous la direction de) - *Inventaire de la Faune menacée de France. Le livre rouge* - Paris, Nathan, MNHN, WWF-France, 1994-176 pp.

OLIVIER (L.), GALLAND (J.P.) , MAURIN (H). - *Livre rouge de la flore menacée de France. Tome I : espèces prioritaires* - Paris, MNHN, 1995, 486 pp et annexes.

MAURIN (H) (Sous la direction de) - *Inventaire de la Faune de France* - Paris, Nathan, MNHN, 1992, 416 pp.

DESMAN DES PYRENEES
GALEMYS PYRENAICUS



DIRECTIVE HABITATS

ANNEXE II PRIORITAIRE
ANNEXE IV ANNEXE V

AUTRES STATUTS

LN	LR	CB	COR	INV	UICN
P	R	II			

HABITATS:

Cours d'eau, plans d'eau de 400 m à 2000m.
Nota : Les unités pertinentes pour la gestion de l'espèce sont les bassins versants. Certaines portions des bassins concernés sont hors site. Tous les cours d'eau du site sont potentiellement occupés.

PRATIQUES ACTUELLES:

- Non observation des débits réservés par certains usiniers, pressions exercées pour réduire les débits réservés;
- Abandon de l'entretien par les propriétaires riverains;
- Pas de projet précis de traitement des eaux usées.

MENACES:

- Centrales hydroélectriques;
- Turbidité due à la surabondance de bois en décomposition;
- Eaux usées (piscicultures, peu de communes équipées de stations d'épuration).

OBJECTIFS CONSERVATOIRES:

- Maintien de régimes hydriques compatibles avec l'espèce;
- Entretien des cours d'eau et ripisylves;
- Amélioration de la qualité hydrique;
- Prise en compte de l'ensemble des bassins versants concernés.

STRATEGIES: - Evaluer des débits biologiquement acceptables, valoriser les ripisylves, accompagner les communes dans leur réflexion sur la gestion des eaux usées.

PRECONISATIONS DE GESTION:

- Installer des débitmètres en aval des ouvrages de répartition afin de vérifier le respect des débits réservés;
- Ajuster les débits réservés à la nouvelle réglementation, soit 1/10° du module;
- Sensibiliser les propriétaires riverains afin qu'ils assument l'entretien des cours d'eau (ramassage des bois morts);
- Impliquer les entreprises de réinsertion pour restaurer les ripisylves, valoriser les bois commerciaux;
- Conduire les communes concernées et piscicultures à s'équiper de systèmes d'épuration des eaux. Les choix techniques intégreront les contraintes suivantes: petites tailles des villages concernés (< 150 habitants), petits budgets, fortes pentes, peu ou pas de personnel communal pour l'entretien, fiabilité des installations. Grilles auto-nettoyantes, bassins de décantation, hyper-oxygénation, lagunage, sont des pistes techniques à explorer.

GRILLE DE LECTURE DES FICHES "HABITAT D'ESPECE"

DIRECTIVE HABITATS

ANNEXE II PRIORITYAIRE
ANNEXE IV ANNEXE V

AUTRES STATUTS

LN	LR	CB	COR	INV	UICN

HABITATS:

PRATIQUES ACTUELLES:

MENACES:

OBJECTIFS CONSERVATOIRES:

STRATEGIES: -

PRECONISATIONS DE GESTION:

Habitats:
Description succincte des types d'habitats favorables au maintien de l'espèce et le cas échéant plantes consommées.

Statuts:
Voir "Statuts des espèces" en début de chapitre.

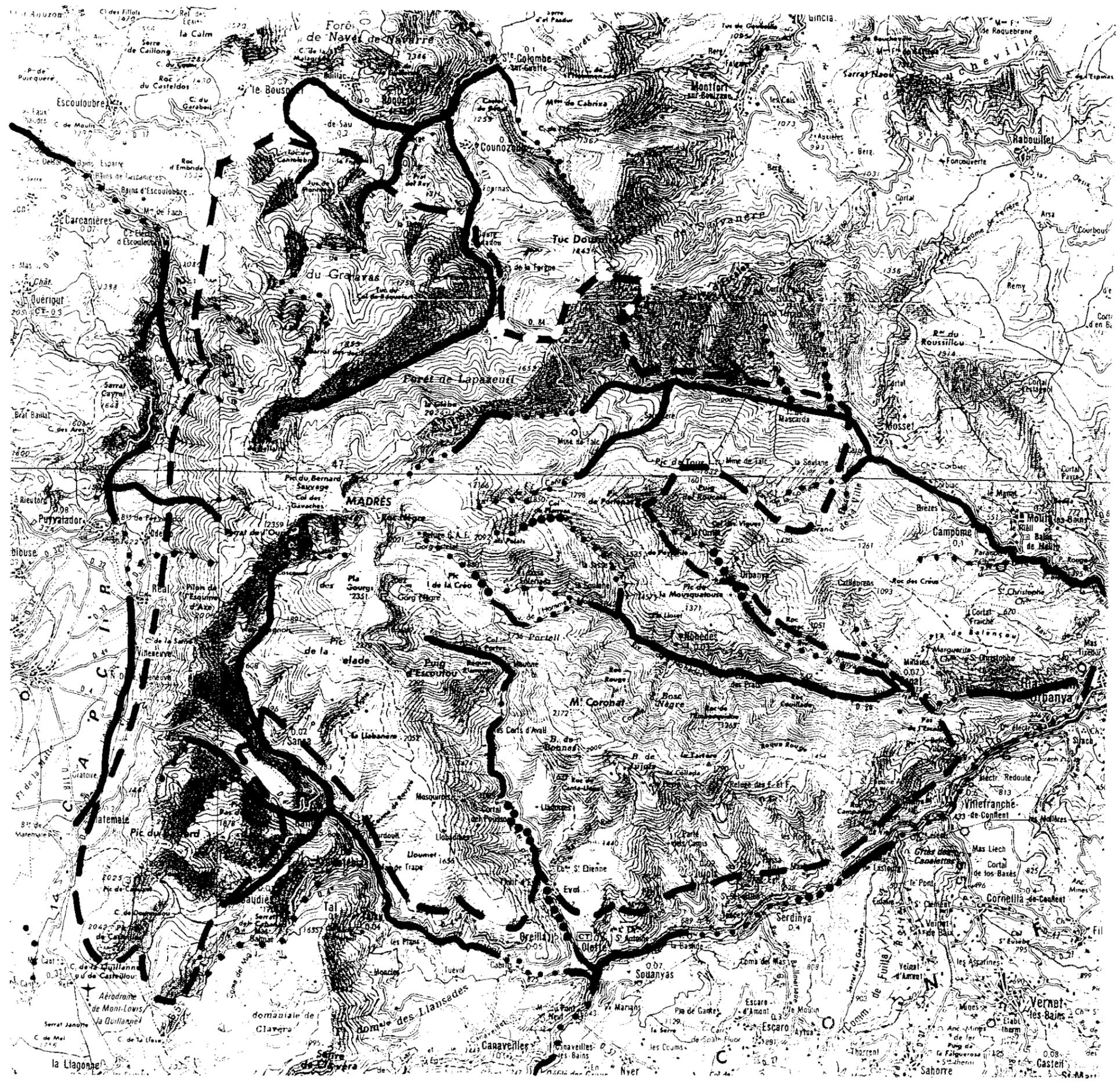
Pratiques actuelles:
Activités (ou abandon d'activités) actuelles ou potentielles concernant le maintien de l'espèce et de ses habitats.

Objectifs conservatoires:
Objectifs généraux favorisant la conservation de l'espèce et de ses habitats.

Menaces:
Tendances naturelles ou du fait de l'Homme, existantes ou potentielles, néfastes au maintien des habitats de l'espèce ou de l'espèce elle-même.

Stratégies:
Actions concrètes qu'il y aurait lieu de mener sur le terrain pour atteindre les objectifs conservatoires.

Préconisation de gestion:
Propositions pour intégrer ces actions dans les pratiques locales lorsque cela s'avère nécessaire.



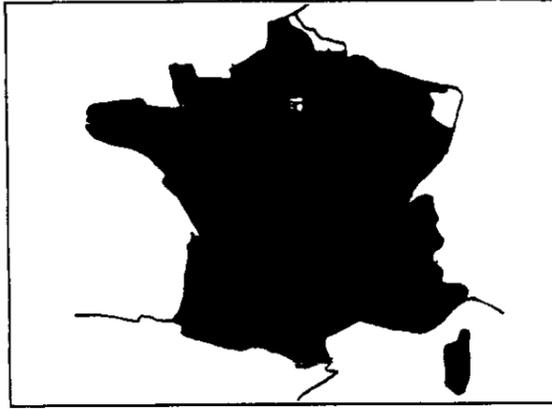
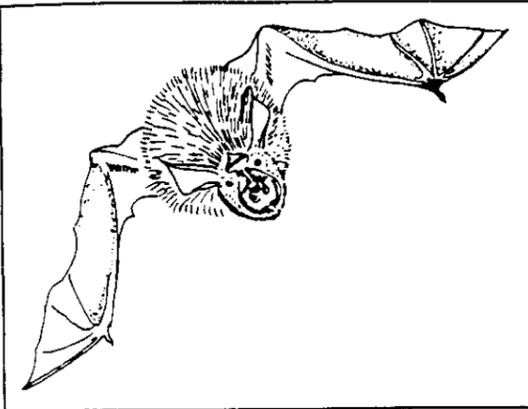
Site Madres-Coronat
 Programme LIFE "Documents d'Objectifs"
 1 km

Espèces animales de l'Annexe II

Galemys pyrenaicus

-  Limite du site
-  Secteur prospecté, indices observés
-  Secteur prospecté, indices non observés
-  Présence potentielle

GRAND RHINOLOPHE
RHINOLOPHUS FERRUMEQUINUM



DIRECTIVE HABITATS

ANNEXE II PRIORITAIRE
ANNEXE IV ANNEXE V

AUTRES STATUTS

LN	LR	CB	COR	INV	UICN
P	V	II			

HABITATS:

Versants chauds et boisés. Affectionne particulièrement les lisières, les vieux vergers.
Gîte hivernal: grottes, mines, parfois bâtiments.
Gîte estival: caves, greniers, bergeries. Chasse les grands insectes jusqu'à 5 km du gîte et 2000 m d'altitude.

PRATIQUES ACTUELLES:

- Abandon de l'arboriculture traditionnelle, de l'entretien des ripisylves;
- Intensification forestière, traitements contre les insectes ravageurs;
- Abandon des techniques de construction traditionnelles, traitement des charpentes contre les xylophages avec des produits toxiques.

MENACES:

- Destruction du bocage, des arbres isolés, des ripisylves;
- Coupes à blanc, plantations de résineux;
- Calibrage des cours d'eau, pollution de l'eau, eutrophisation;
- Traitements insecticides;
- Fermeture des greniers, restauration des maisons traditionnelles.

OBJECTIFS CONSERVATOIRES:

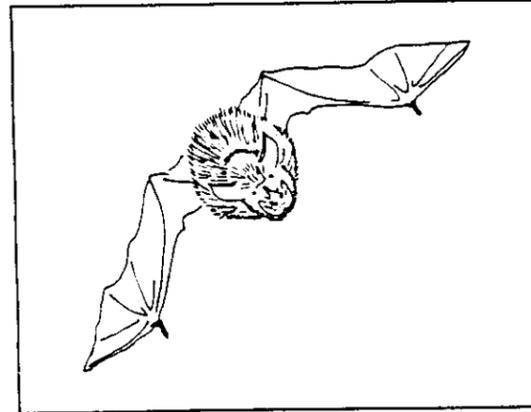
- Maintien des milieux ouverts, des prairies permanentes, de fauche;
- Conservation de "corridors", de voûtes arborées, de haies vives à espèces à fruits et/ou à baies, de vieux vergers de plein vent, de grands arbres isolés;
- Maintien la qualité des cours d'eau;
- Conservation de constructions traditionnelles.

STRATEGIES: - Cartographier les gîtes, réglementer les grottes utilisées, favoriser les constructions traditionnelles, favoriser l'utilisation de produits antixylophages non toxiques, conserver les arbres morts, les arbres isolés, ne pas brûler les rémanents des coupes forestières mais les regrouper en andains. Eviter les retenues d'eau sur les lits mineurs, le drainage. Maintenir la qualité biologique des cours d'eau. Girobroyer les talus en automne.

PRECONISATIONS DE GESTION:

- Sensibiliser et informer les acteurs locaux (habitants, forestiers, éleveurs);
- Sensibiliser les propriétaires riverains afin qu'ils assurent l'entretien des cours d'eau;
- Sensibiliser les habitants sur l'existence de produits de traitement du bois non-toxiques pour les animaux à sang chaud;
- Installer des nichoirs à chauve-souris dans les villages dans le cadre d'animations scolaires.

PETTIT RHINOLOPHE
RHINOLOPHUS HYPPOSIDEROS



DIRECTIVE HABITATS

ANNEXE II PRIORITAIRE
ANNEXE IV ANNEXE V

AUTRES STATUTS

LN	LR	CB	COR	INV	UICN
P	V	II			

HABITATS:

Versants chauds et boisés. Affectionne particulièrement les lisières, les vieux vergers.
Gîte hivernal: grottes, mines, parfois bâtiments.
Gîte estival: caves, greniers, bergeries. Chasse les petits insectes jusqu'à 5 km du gîte et 2000 m d'altitude.

PRATIQUES ACTUELLES:

- Abandon de l'arboriculture traditionnelle, de l'entretien des ripisylves;
- Intensification forestière, traitements contre les insectes ravageurs;
- Abandon des techniques de construction traditionnelles, traitement des charpentes contre les xylophages avec des produits toxiques.

MENACES:

- Destruction du bocage, des arbres isolés, des ripisylves;
- Coupes à blanc, plantations de résineux;
- Calibrage des cours d'eau, pollution de l'eau, eutrophisation;
- Traitements insecticides;
- Fermeture des greniers, restauration des maisons traditionnelles.

OBJECTIFS CONSERVATOIRES:

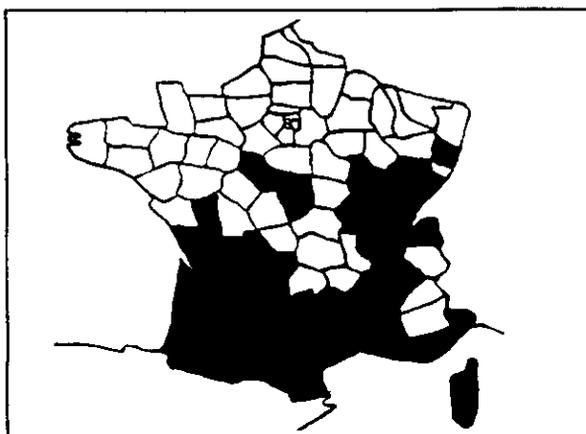
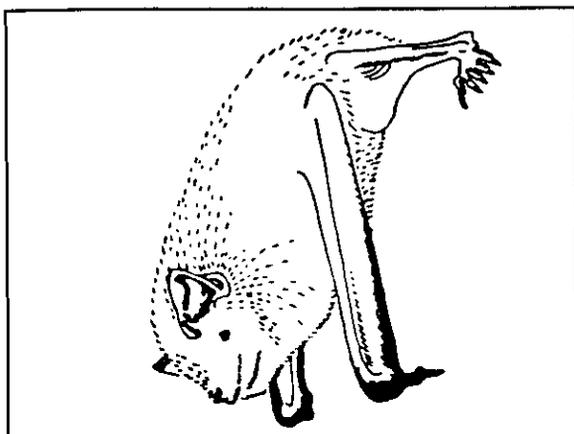
- Maintien des milieux ouverts, des prairies permanentes, de fauche;
- Conservation de "corridors", de voûtes arborées, de haies vives à espèces à fruits et/ou à baies, de vieux vergers de plein vent, de grands arbres isolés;
- Maintien la qualité des cours d'eau;
- Conservation de constructions traditionnelles.

STRATEGIES: - Cartographier les gîtes, réglementer les grottes utilisées, favoriser les constructions traditionnelles, favoriser l'utilisation de produits antixylophages non toxiques, conserver les arbres morts, les arbres isolés, ne pas brûler les rémanents des coupes forestières mais les regrouper en andains. Eviter les retenues d'eau sur les lits mineurs, le drainage. Maintenir la qualité biologique des cours d'eau. Girobroyer les talus en automne.

PRECONISATIONS DE GESTION:

- Sensibiliser et informer les acteurs locaux (habitants, forestiers, éleveurs);
- Sensibiliser les propriétaires riverains afin qu'ils assurent l'entretien des cours d'eau;
- Sensibiliser les habitants sur l'existence de produits de traitement du bois non-toxiques pour les animaux à sang chaud;
- Installer des nichoirs à chauve-souris dans les villages dans le cadre d'animations scolaires.

GRAND MURIN *MYOTIS MYOTIS*



DIRECTIVE HABITATS

ANNEXE II PRIORITAIRE
ANNEXE IV ANNEXE V

AUTRES STATUTS

LN	LR	CB	COR	INV	UICN
P	V	II			

HABITATS:

Versants chauds et boisés. Affectionne particulièrement les lisières, les vieux vergers, les ripisylves, les chablis. Gîte hivernal: grottes, mines. Gîte estival: caves, greniers, grottes, trous dans les vieux arbres. Chasse les insectes volants et au sol jusqu'à 30 km du gîte et 2000 m d'altitude.

PRATIQUES ACTUELLES:

- Abandon de l'arboriculture traditionnelle, de l'entretien des ripisylves;
- Intensification forestière, traitements contre les insectes ravageurs;
- Abandon des techniques de construction traditionnelles, traitement des charpentes contre les xylophages avec des produits toxiques.

MENACES:

- Destruction du bocage, des arbres isolés, des ripisylves;
- Coupes à blanc, plantations de résineux;
- Calibrage des cours d'eau, pollution de l'eau, entrophisation;
- Traitements insecticides;
- Fermeture des greniers, restauration des maisons traditionnelles.

OBJECTIFS CONSERVATOIRES:

- Maintien des milieux ouverts, des prairies permanentes, de fauche;
- Conservation de "corridors", de voûtes arborées, de haies vives à espèces à fruits et/ou à baies, de vieux vergers de plein vent, de grands arbres isolés;
- Maintien la qualité des cours d'eau;
- Conservation de constructions traditionnelles.

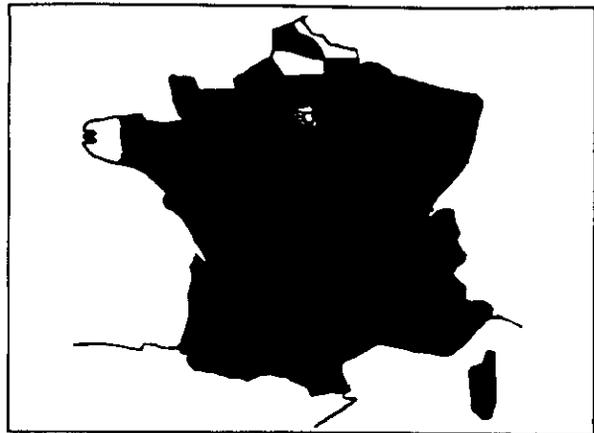
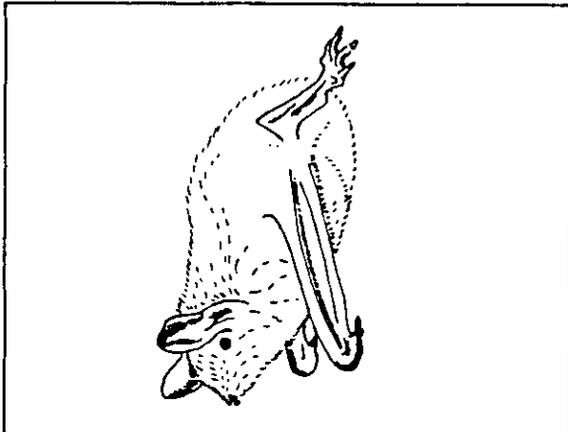
STRATEGIES: - Cartographier les gîtes, réglementer les grottes utilisées, favoriser les constructions traditionnelles, favoriser l'utilisation de produits antixylophages non toxiques, conserver les arbres morts, les arbres isolés, ne pas brûler les rémanents des coupes forestières mais les regrouper en andains. Eviter les retenues d'eau sur les lits mineurs, le drainage. Maintenir la qualité biologique des cours d'eau. Girobroyer les talus en automne.

PRECONISATIONS DE GESTION:

- Sensibiliser et informer les acteurs locaux (habitants, forestiers, éleveurs);
- Sensibiliser les propriétaires riverains afin qu'ils assurent l'entretien des cours d'eau;
- Sensibiliser les habitants sur l'existence de produits de traitement du bois non-toxiques pour les animaux à sang chaud;
- Installer des nichoirs à chauve-souris dans les villages dans le cadre d'animations scolaires.

MURIN A OREILLES ECHANCREES

MYOTIS EMARGINATUS



DIRECTIVE HABITATS

ANNEXE II PRIORITAIRE
 ANNEXE IV ANNEXE V

AUTRES STATUTS

LN	LR	CB	COR	INV	UICN
P	V	II			

HABITATS:

Versants chauds et boisés. Affectionne particulièrement les lisières, les vieux vergers. Gîte hivernal: grottes, mines, fissures de rochers. Gîte estival: caves, greniers, bergeries. Chasse les insectes jusqu'à 5 km du gîte et 2000 m d'altitude.

PRATIQUES ACTUELLES:

- Abandon de l'arboriculture traditionnelle, de l'entretien des ripisylves;
- Intensification forestière, traitements contre les insectes ravageurs;
- Abandon des techniques de construction traditionnelles, traitement des charpentes contre les xylophages avec des produits toxiques.

MENACES:

- Destruction du bocage, des arbres isolés, des ripisylves;
- Coupes à blanc, plantations de résineux;
- Calibrage des cours d'eau, pollution de l'eau, eutrophisation;
- Traitements insecticides;
- Fermeture des greniers, restauration des maisons traditionnelles.

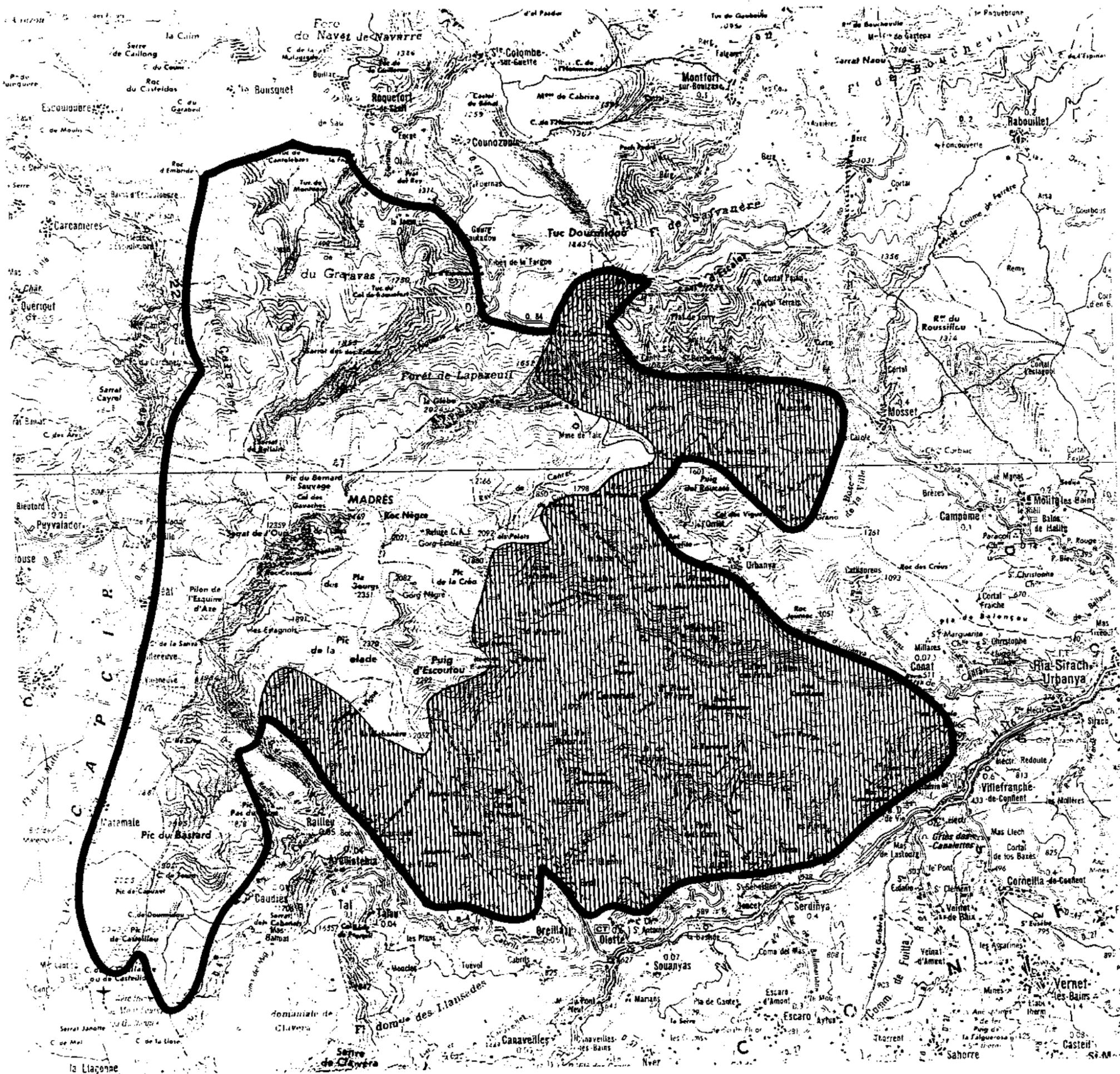
OBJECTIFS CONSERVATOIRES:

- Maintien des milieux ouverts, des prairies permanentes, de fauche;
- Conservation de "corridors", de voûtes arborées, de haies vives à espèces à fruits et/ou à baies, de vieux vergers de plein vent, de grands arbres isolés;
- Maintien la qualité des cours d'eau;
- Conservation de constructions traditionnelles.

STRATEGIES: - Cartographier les gîtes, réglementer les grottes utilisées, favoriser les constructions traditionnelles, favoriser l'utilisation de produits antixylophages non toxiques, conserver les arbres morts, les arbres isolés, ne pas brûler les rémanents des coupes forestières mais les regrouper en andains. Eviter les retenues d'eau sur les lits mineurs, le drainage. Maintenir la qualité biologique des cours d'eau. Girobroyer les talus en automne.

PRECONISATIONS DE GESTION:

- Sensibiliser et informer les acteurs locaux (habitants, forestiers, éleveurs);
- Sensibiliser les propriétaires riverains afin qu'ils assurent l'entretien des cours d'eau;
- Sensibiliser les habitants sur l'existence de produits de traitement du bois non-toxiques pour les animaux à sang chaud;
- Installer des nichoirs à chauve-souris dans les villages dans le cadre d'animations scolaires.



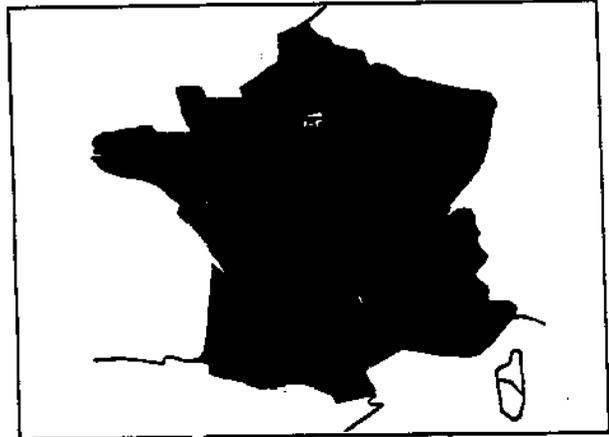
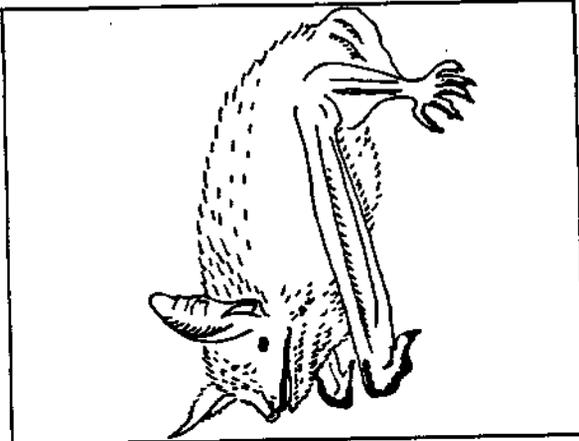
Site Madres-Coronat
 Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Espèces animales de l'Annexe II

- Rhinolophus ferrumequinum**
- Rhinolophus hipposideros**
- Myotis emarginatus**
- Myotis myotis**

MINIOPTERE DE SCHREIBERS
MINIOPTERUS SCHREIBERSI



DIRECTIVE HABITATS

ANNEXE II PRIORITAIRE
ANNEXE IV ANNEXE V

AUTRES STATUTS

LN	LR	CB	COR	INV	UICN
P	V	II			

HABITATS:

Espèce exclusivement troglophile. Les populations gravitent autour des quelques grottes mères parfois distantes de plusieurs centaines de kilomètres. Capture des papillons de nuit, des diptères, des coléoptères. Présente jusqu'à 1000 m environ, ses déplacements alimentaires atteignent jusqu'à 5 km.

PRATIQUES ACTUELLES:

- Exploiter le milieu souterrain à des fins scientifiques ou ludiques;
- Protéger les peuplements forestiers contre les insectes ravageurs.

MENACES:

- La fréquentation des grottes (spéléologie, archéologie, hydrologie) constitue la principale menace sur le massif. Indirectement, les traitements insecticides en forêt sont susceptibles d'affecter les ressources alimentaires de l'espèce.

OBJECTIFS CONSERVATOIRES:

- Préserver la tranquillité des cavités utilisées.

STRATEGIES: - Cartographier les cavités utilisées, y compris en périmètre du site; réaliser un suivi spatio-temporel selon le protocole DNP/SFEPM; Synthétiser les secteurs et périodes critiques.

PRECONISATIONS DE GESTION:

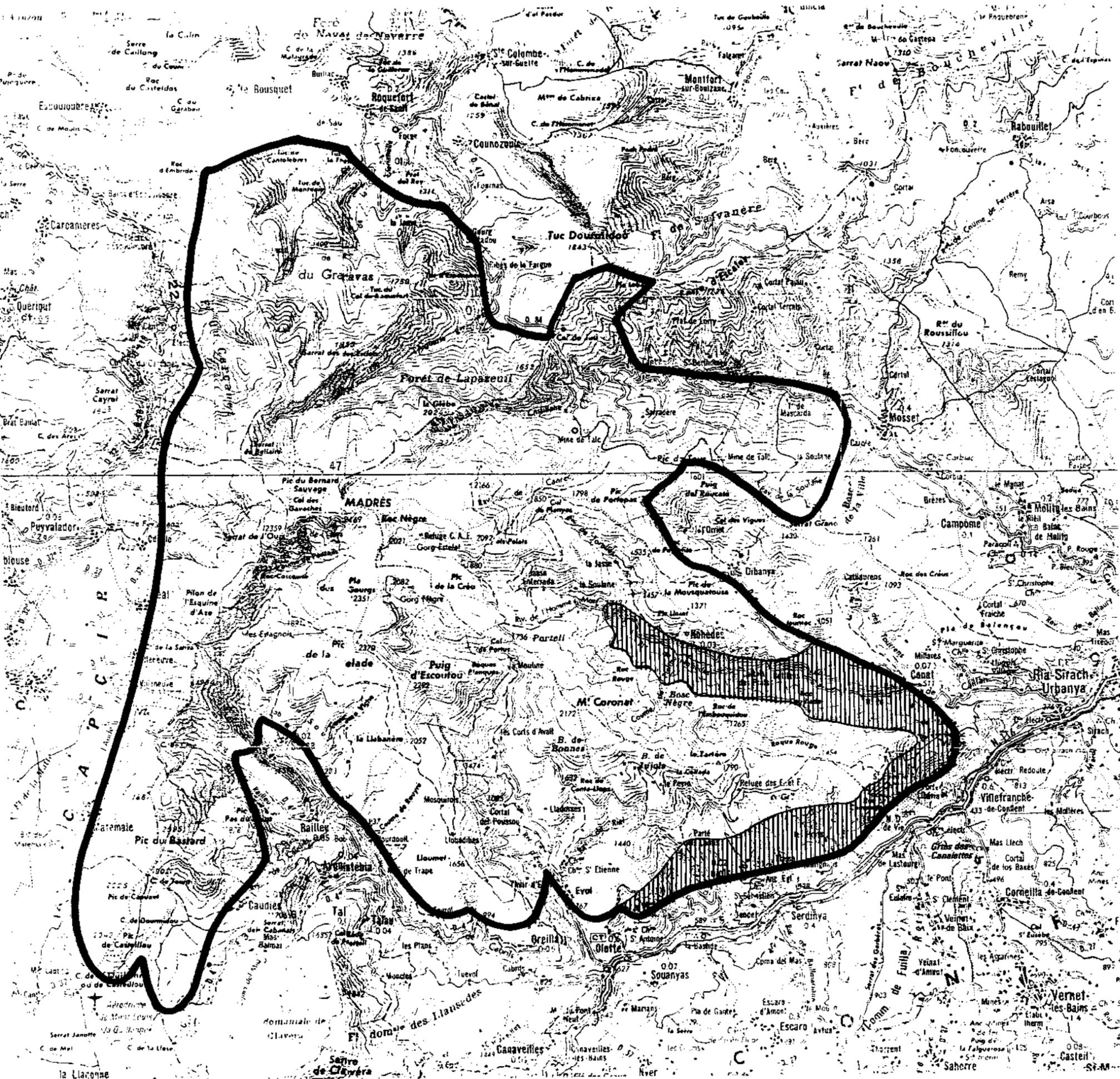
- Informer et sensibiliser:
 - les utilisateurs potentiels des cavités;
 - les forestiers sur les conséquences des traitements insecticides et sur la faible incidence des pullulation de chenilles processionnaires sur la production forestière;
- Définir en concertation avec les utilisateurs (clubs spéléo notamment) une charte adaptée.

Site Madres-Coronat
 Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

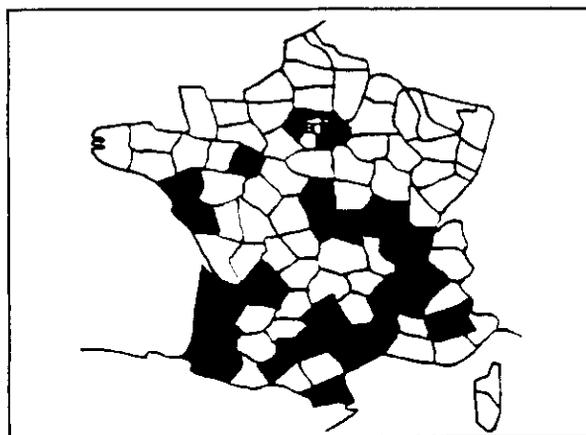
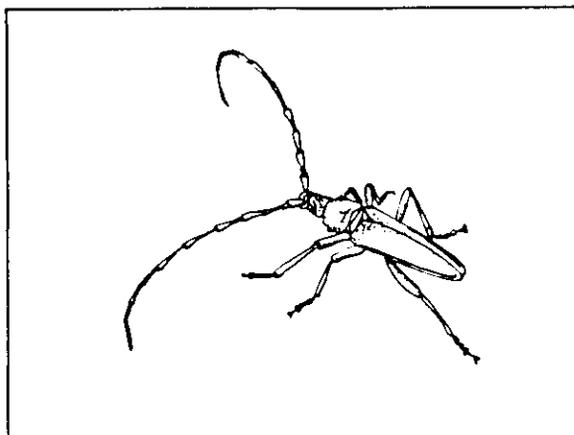
Espèces animales de l'Annexe II

Miniopterus schreibersi



Habitat potentiel

GRAND CAPRICORNE
CERAMBYX CERDO



DIRECTIVE HABITATS

ANNEXE II
ANNEXE IV



PRIORITAIRE
ANNEXE V



AUTRES STATUTS

LN	LR	CB	COR	INV	UICN
P	I	II	O	E	E

HABITATS:

Bois et forêts. Les larves se développent dans les troncs de vieux chênes. le développement dure de 3 à 5 ans.

PRATIQUES ACTUELLES:

- Valorisation forestière.

MENACES:

- Espèce encore relativement commune en France, elle régresse partout dans le nord du pays ainsi que dans de nombreux pays européens. L'entrésine-ment semble être une des causes de cette régression.

OBJECTIFS CONSERVATOIRES:

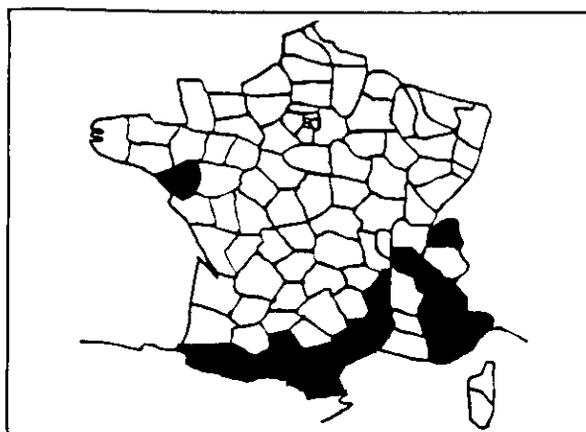
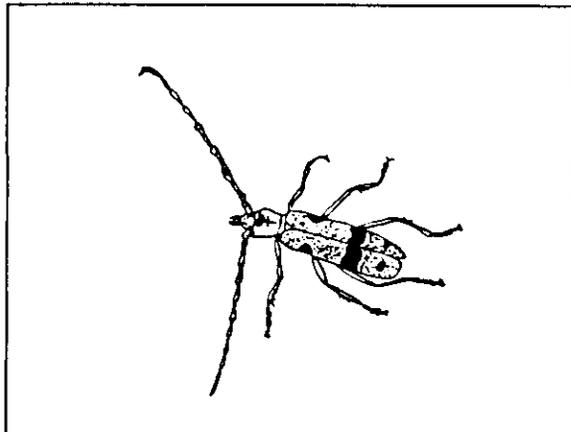
- Maintenir des chênaies et des vieux arbres.

STRATEGIES: - Conserver des portions de vieilles chênaies.

PRECONISATIONS DE GESTION:

- Information des propriétaires, gestionnaires et sylviculteurs.

ROSALIE DES ALPES
ROSALIA ALPINA



DIRECTIVE HABITATS

ANNEXE II PRIORITAIRE
ANNEXE IV ANNEXE V

AUTRES STATUTS

LN	LR	CB	COR	INV	UICN
P	V	II	O	E	E

HABITATS:

La larve se développe pendant deux ans principalement dans les troncs de hêtre, de saule, de frêne. On le rencontre principalement dans les vieilles hêtraies et les ripisylves à toutes les altitudes. L'adulte pond fréquemment sur les troncs fraîchement coupés entre juin et août.

PRATIQUES ACTUELLES:

- Valorisation forestière.

MENACES:

- En régression générale partout en Europe, menacé d'extinction dans plusieurs pays. La raréfaction de l'espèce semble liée à l'exploitation des gros hêtres et à l'enrésinement. Espèce appréciée par les collectionneurs.

OBJECTIFS CONSERVATOIRES:

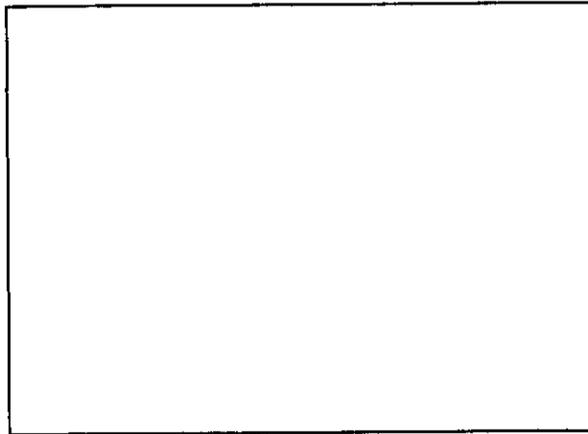
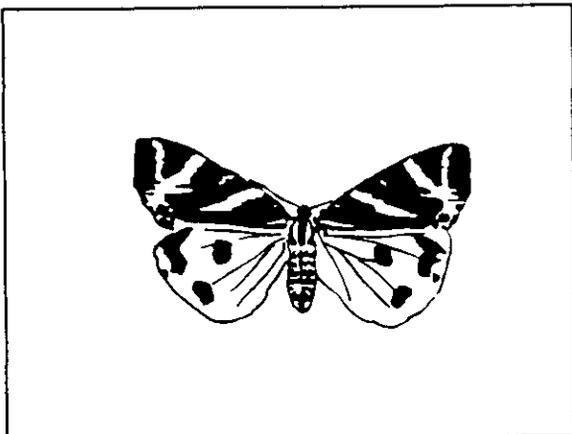
- Maintenir de vieux hêtres morts, debout ou au sol.

STRATEGIES: - Inclure la conservation de gros hêtres dans les pratiques sylvicoles.

PRECONISATIONS DE GESTION:

- Information auprès des propriétaires, gestionnaires, sylviculteurs, sur la conservation de l'espèce, et sur l'innocuité de conserver des arbres morts en forêt.
- Préconisation pour une vidange rapide des grumes de hêtre afin de limiter le nombre de pontes qui ne peuvent aboutir.

ECAILLE CHINEE
CALLIMORPHA QUADRIPUNCTARIA



DIRECTIVE HABITATS

ANNEXE II PRIORITAIRE
ANNEXE IV ANNEXE V

AUTRES STATUTS

LN	LR	CB	COR	INV	UICN
-	-	-	-	-	-

HABITATS:

- Milieux humides, berges des cours d'eau, sources, mégaphorbiaies, fossés, talus, bord de routes et de canaux.
- Exploite abondamment l'Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), le Cirse maraîcher (*Cirsium palustre*).

PRATIQUES ACTUELLES:

- Abandon de l'entretien par les propriétaires riverains;
- Utilisation des sources par les troupeaux;
- Restauration de l'intérêt halieutique, notamment par l'entretien des cours d'eau et des ripisylves.

MENACES:

- Localement, l'espèce peut se raréfier par le drainage des zones humides, le calibrage des cours d'eau, la densification naturelle ou artificielle des ripisylves, le traitement mécanique ou chimique des bords de route.
- Cette espèce est toutefois abondante au niveau national.

OBJECTIFS CONSERVATOIRES:

- Favoriser la végétation herbacée sur les rives des cours d'eau, dans les fossés et canaux, autour des sources et des mouillères.
- Procéder à la fauche des bords de route à l'automne.

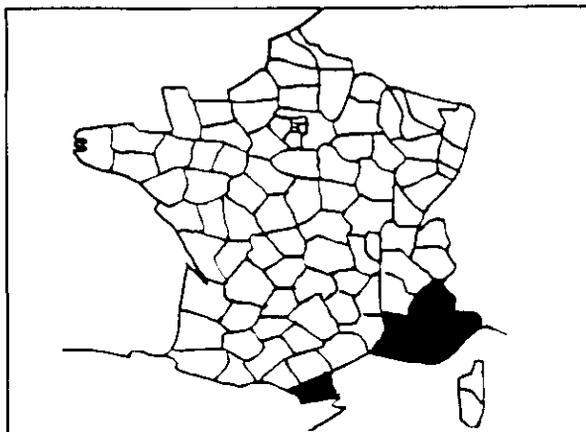
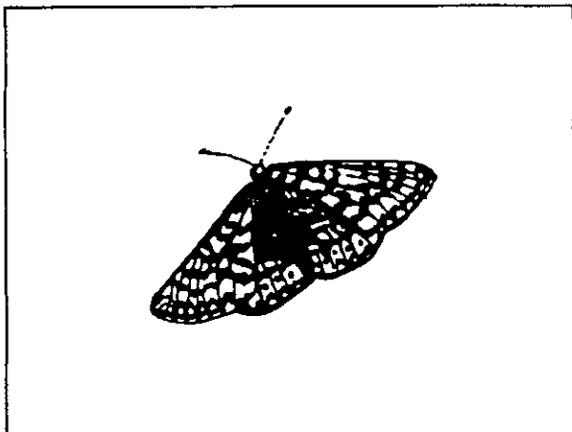
STRATEGIES: - Valoriser les bois des ripisylves (essences précieuses et bois de chauffe). Entretien des sources afin qu'elles ne disparaissent pas. Eviter les traitements chimiques des bords de route.

PRECONISATIONS DE GESTION:

- Sensibiliser les propriétaires riverains afin qu'ils assurent l'entretien des ripisylves et des sources;
- Impliquer les entreprises de réinsertion pour restaurer les ripisylves;
- Valoriser les bois commerciaux des ripisylves.
- Etablir une convention de gestion des bords de route avec les D.D.E. concernées.

DAMIER DE LA SUCCISE

EUPHYDRYAS AURINIA



DIRECTIVE HABITATS

ANNEXE II
ANNEXE IV

PRIORITAIRE
ANNEXE V

AUTRES STATUTS

LN	LR	CB	COR	INV	UICN
P	E	II	X	V	-

HABITATS:

- Plante hôte de la sous espèce *E. a. aurinia Succisa pratensis* (Col de Jau, Pays de Sault).
- Plantes hôtes de la sous espèce *E. a. pyrenes-debilis Succisa pratensis, Gentiana alpina et kochiana* (secteurs d'altitude élevée).
- Habitats : nardaies, tourbières, pelouses à fourrage, mouillères, landes alpines et sub-alpines.

PRATIQUES ACTUELLES:

- Conservation des pâturages;
- Abandon de l'entretien;
- Drainages et plantations.

MENACES:

- L'espèce a régressé partout en France par raréfaction de ses habitats. Les zones humides du massif peuvent être menacées suite à des opérations de drainage mais aussi et surtout par le boisement naturel.

OBJECTIFS CONSERVATOIRES:

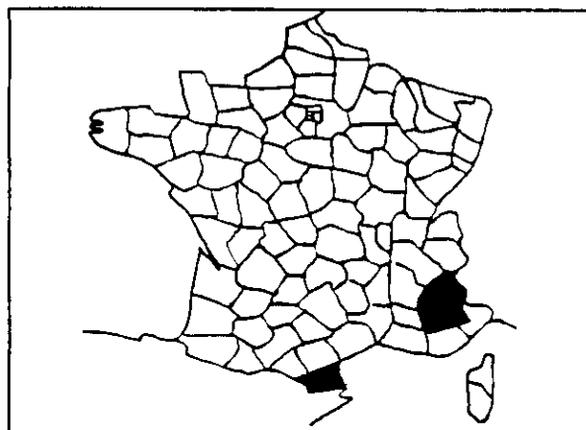
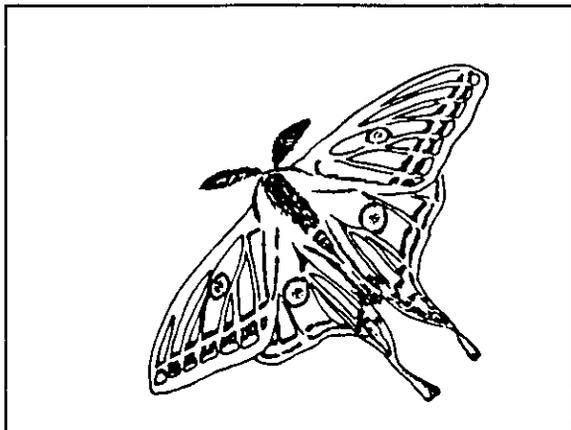
- Maintenir les zones humides, limiter le boisement naturel.

STRATEGIES: - Conventions de pâturage, maintien des zones humides, restauration des habitats potentiels.

PRECONISATIONS DE GESTION:

- Favoriser l'entretien des habitats par les troupeaux;
- Eviter l'enrésinement des zones humides;
- Eviter les opérations de drainage;
- Maintien de l'irrigation artificielle.

ISABELLE
GRAELLSIA ISABELAE



DIRECTIVE HABITATS

ANNEXE II PRIORITAIRE
ANNEXE IV ANNEXE V

AUTRES STATUTS

LN	LR	CB	COR	INV	UICN
P	V	III	X	V	V

HABITATS:

La chenille consomme les aiguilles des Pins sylvestres. Les pinèdes sylvestres de 1000 m à 1800 m d'altitude constituent l'habitat de l'espèce. Elle est présente dans le sud des Alpes, dans les montagnes ibériques. Elle est très localisée dans les P.O..

PRATIQUES ACTUELLES:

- Limiter l'impact des chenilles processionnaires sur les pinèdes.

MENACES:

- Les traitements aériens de lutte contre les chenilles processionnaires du pin détruisent à 100% les populations d'Isabelle. Espèce parfois capturée par les collectionneurs.

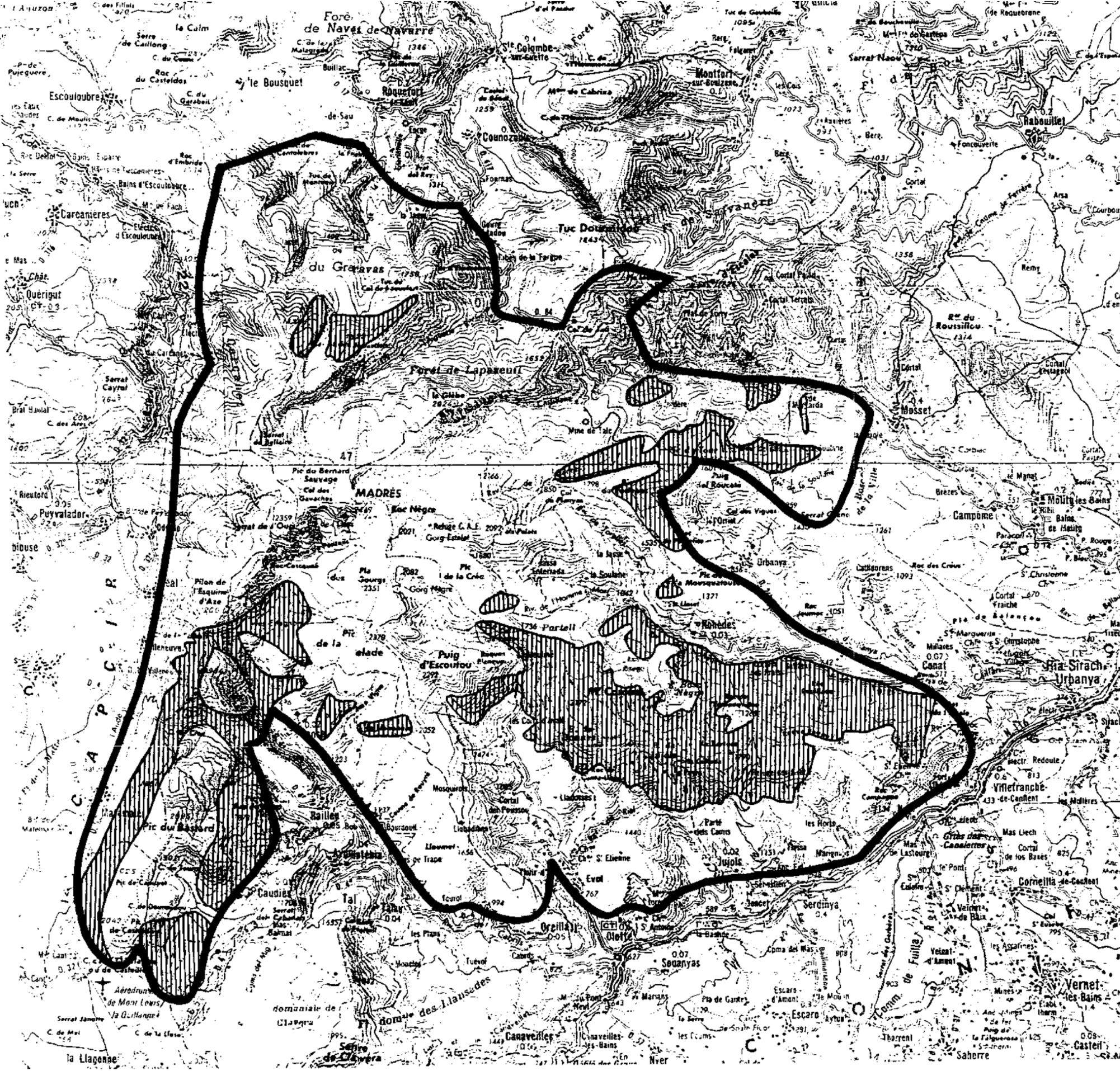
OBJECTIFS CONSERVATOIRES:

- Eviter les traitements insecticides à grande échelle.

STRATEGIES: - Informer les propriétaires, gestionnaires, sylviculteurs, sur les conséquences des traitements insecticides et sur la faible incidence des pullulations de chenilles processionnaires sur la production forestière.

PRECONISATIONS DE GESTION:

- Réduire l'usage des insecticides aux situations extrêmes et aux secteurs à forte fréquentation touristique;



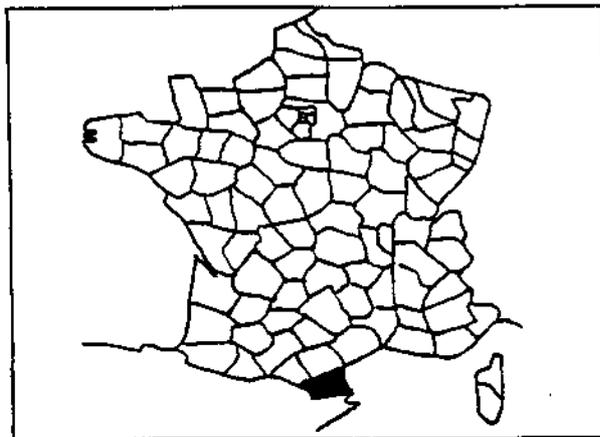
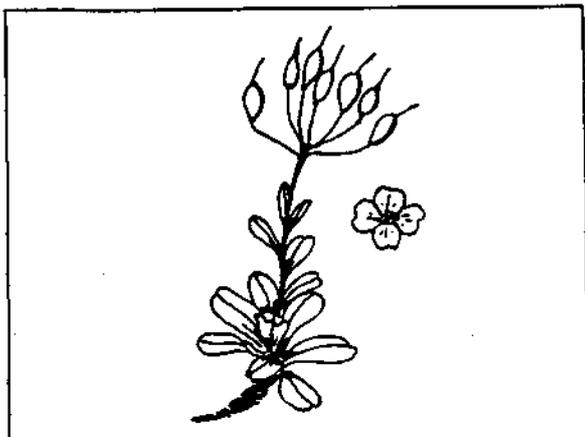
Site Madres-Coronat
 Programme LIFE "Documents d'Objectifs"
 1 km

Espèces animales de l'Annexe II

Graellsia isabelae

Habitat potentiel

ALYSSON DES PYRENEES
HORMATOPHYLLA PYRENAICA



DIRECTIVE HABITATS

ANNEXE II PRIORITAIRE
 ANNEXE IV ANNEXE V

AUTRES STATUTS

LN	LR	CB	COR	INV	UICN
P	EP	I	-	-	V

HABITATS:

- Falaises calcaires en versant nord, entre 1400 m et 2000 m d'altitude, parfois éboulis calcaires.
- Cette plante endémique est très localisée (Seule station mondiale sur la Réserve Naturelle de Nohèdes).

PRATIQUES ACTUELLES:

- Seuls les collectionneurs et escaladeurs peuvent porter atteinte aux populations.

MENACES:

- Essentiellement par les collectionneurs de plantes rares.
- La pratique de l'escalade constitue une menace potentielle, bien que peu ou pas pratiquée actuellement.

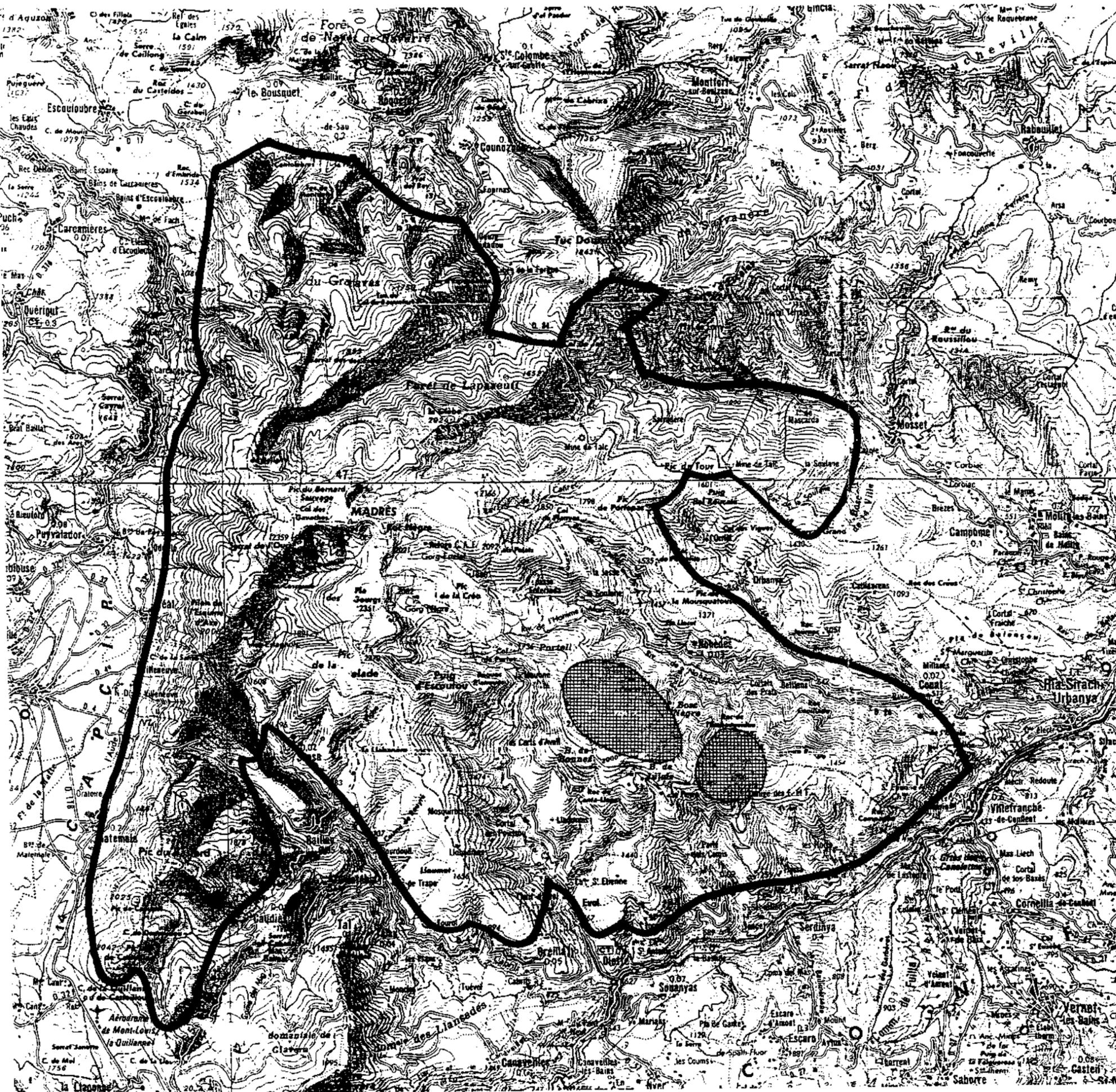
OBJECTIFS CONSERVATOIRES:

- Suivi des populations afin de mieux en connaître la dynamique.

STRATEGIES: - Cartographie fine et dénombrement des pieds, confidentialité des localisations.

PRECONISATIONS DE GESTION:

- Suivi des populations sur plusieurs quadrats;
- Evaluation des collectes illicites par comparaison de photographies;
- Eviter de manière générale de favoriser la fréquentation dans les secteurs concernés.



Site Madres-Coronat
 Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

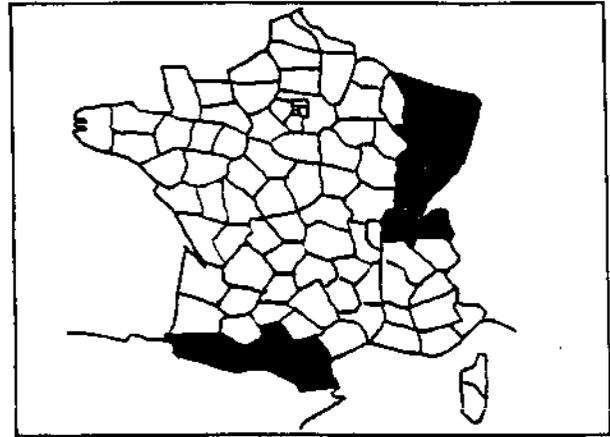
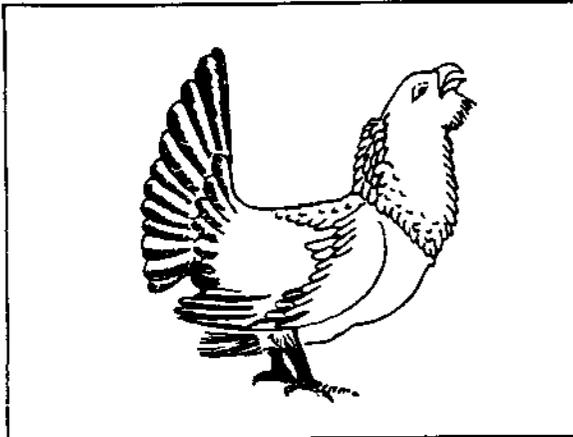
Espèces végétales de l'Annexe II

Hormatophylla pyrenaica

 **Présence certifiée**

GRAND TETRAS

TETRAO UROGALLUS



DIRECTIVE OISEAUX

ANNEXE I
ANNEXE II

AUTRES STATUTS

LN	LR	CB	COR	INV	UICN
PC	-	-	-	-	-

HABITATS:

- Vieilles forêts claires à structure hétérogène de 1500 m à 2300 m : pinèdes à crochets, hêtraies-sapinières. Apprécie les sous-bois variés, la fructifère (myrtille, raisin d'ours, framboisiers), les mégaphorbiaies, les clairières.

PRATIQUES ACTUELLES:

- Développer le tourisme sur le massif;
- Valoriser la ressource "bois";
- Maintenir l'intérêt cynégétique du massif;
- Inclure les forêts dans les parcours pastoraux.

MENACES:

- Le dérangement: multiplication des accès, fréquentation touristique hivernale, dispersion du public;
- La prédation, notamment par les chiens et par les sangliers;
- L'évolution des milieux: densification naturelle, plantations.

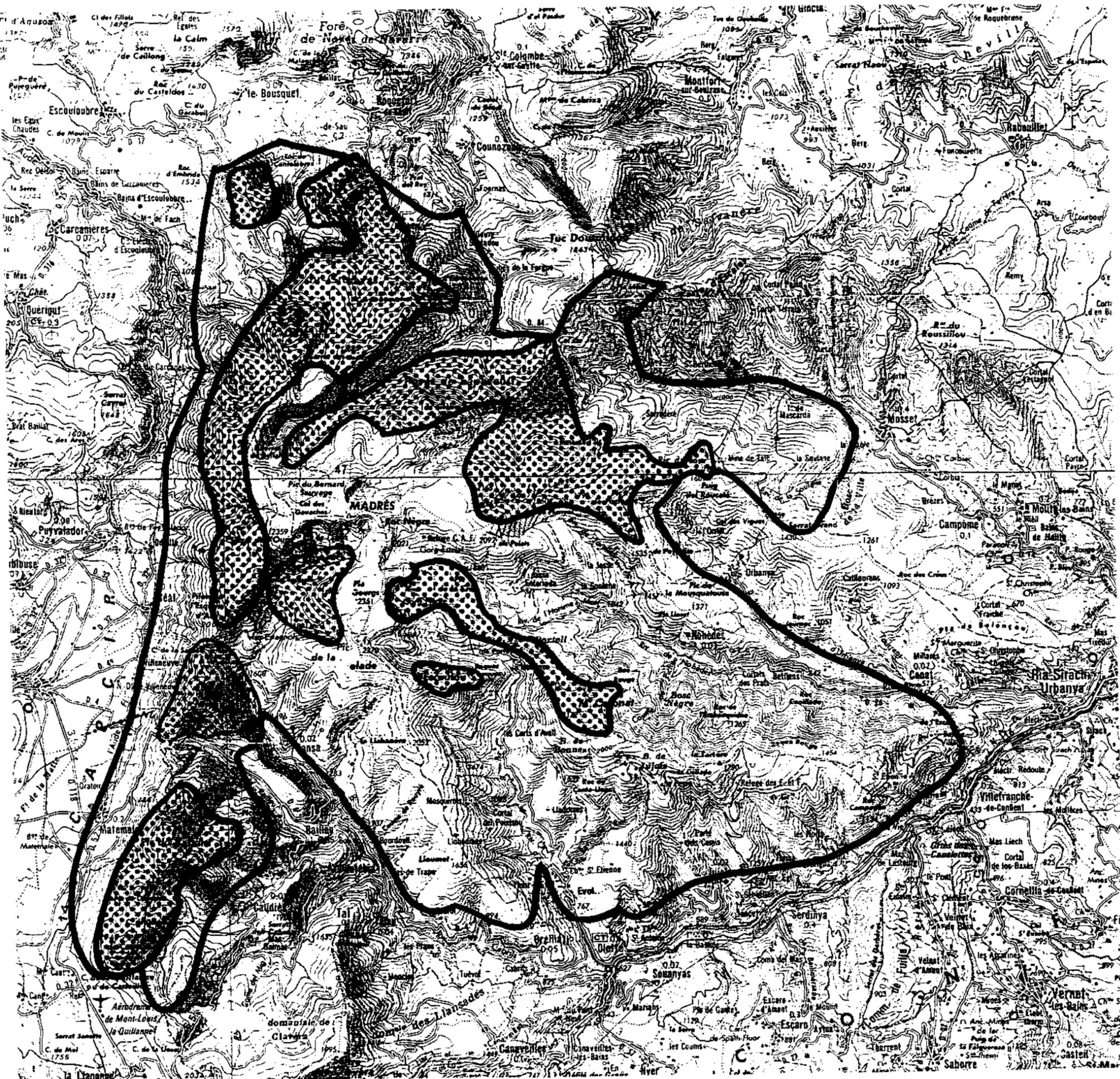
OBJECTIFS CONSERVATOIRES:

- Limiter la fréquentation en période de reproduction et d'hivernage;
- Limiter la prédation, notamment par une meilleure gestion des chiens;
- Conserver les habitats favorables, restaurer ceux qui le sont potentiellement.

STRATEGIES: - Etablir avec les usagers des codes de bonne conduite: gestion sylvicole et pastorale favorable à l'espèce, plan de fréquentation touristique cohérent.

PRECONISATIONS DE GESTION:

- Prévoir, avec le plan de fréquentation, la mise en place d'une information à l'intention des usagers: respecter les sentiers, chiens tenus en laisse ou interdit selon les itinéraires, les périodes...);
- Généralisation de la mise en oeuvre d'une sylviculture favorable au Grand tétras dans les secteurs favorables ou potentiels;
- Etablir une convention avec les éleveurs concernés pour éviter que les troupeaux ovins ne fréquentent les zones de reproduction du Grand tétras en début d'estive.
- Maintenir les populations de prédateurs à un niveau compatible avec la conservation du Grand tétras et avec les grands équilibres écologiques.



Site Madres-Coronat
 Programme LIFE "Documents d'Objectifs"
 1 km

Espèce de la Directive Oiseaux

Tetrao urogallus



Zone de présence certifiée

ESPECES ANNEXE IV

ESPECES ANIMALES ET VEGETALES D'INTERET COMMUNAUTAIRE QUI
NECESSITENT UNE PROTECTION STRICTE.

Les espèces indicées par ° figurent aussi en annexe II.

MAMMIFERES :

Desman des Pyrénées °
Grand Rhinolophe °
Petit rhinolophe °
Murin Daubenton
Murin à oreilles échanrées °
Murin Natterer
Grand murin °
Sérotine commune
Noctule de Leisler
Pipistrelle commune
Pipistrelle de Kuhl
Pipistrelle de Savi
Oreillard roux
Oreillard méridional
Minioptère de Schreibers °
Chat forestier

Galemys pyrenaicus
Rhinolophus ferrumequinum
Rhinolophus hipposideros
Myotis daubentoni
Myotis emarginatus
Myotis nattereri
Myotis myotis
Eptesicus serotinus
Nyctalus leisleri
Pipistrellus pipistrellus
Pipistrellus kuhli
Hypsugo savii
Plecotus auritus
Plecotus austriacus
Miniopterus schreibersi
Felis sylvestris

REPTILES :

Lezard agile
Lezard des murailles
Couleuvre verte et jaune
Coronelle lisse
Couleuvre d'esculape

Lacerta agilis
Podarcis muralis
Coluber viridiflavus
Coronella austriaca
Elaphe longissima

AMPHIBIENS :

Euprocte des Pyrénées
Crapaud accoucheur
Crapaud calamite

Euproctus asper
Alytes obstetricans
Bufo calamita

INSECTES :

Grand capricorne °
Rosalie des Alpes °
Azuré du serpolet
Apollon
Semi-apollo

Ceramby cerdo
Rosalia alpina
Maculinea arion
Parnassius apollo
Parnassius mnemosyne

PLANTES :

Alysson des Pyrénées °
Spiranthe d'été

Hormatophylla pyrenaicum
Spiranthes aestivalis

ESPECES ANNEXE V

Espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesure de gestion (par exemple : plan de chasse, piègeage,...)

MAMMIFERES : Martre Putois Genette Isard	<i>Martes martes</i> <i>Martes putorius</i> <i>Genetta genetta</i> <i>Rupicapra rupicapra</i>
INSECTES : Isabelle	<i>Graellsia isabellae</i>
PLANTES : Sphaignes Lycopodes Narcisse à feuille de jonc Grande gentiane	<i>Sphagnum L.spp</i> <i>Lycopodium spp</i> <i>Narcissus juncifolius</i> <i>Gentiana lutea</i>

2.

INVENTAIRE SOCIO - ECONOMIQUE DU SITE

Inventaire socio-économique du site.

2.1 Limites administratives et démographie

2.2 Statuts de protection et inventaires

2.3 Régime foncier

2.4 Potentiel forestier

2.5 Elevage extensif

2.6 Gestion des landes par le feu

2.7 Chasse et pêche

2.8.1 Fréquentation et tourisme

2.8.2 Production hydroélectrique

2.1 LIMITES ADMINISTRATIVES ET DEMOGRAPHIE

L'enveloppe de référence définissant la zone d'étude inclut une large partie du massif du Madres-Coronat. L'altitude minimale du site est de 450 mètres environ (à Villefranche de Conflent). Son altitude maximale est atteinte au Pic Madres (2469 mètres). Sa superficie totale avoisine les 25 000 hectares.

Le site du Madres-Coronat se répartit entre deux régions culturelles différentes. Le quart nord ouest est de culture occitane, la majeure partie du site appartenant au pays catalan. Les micro-régions concernées sont : le Donezan (Ariège), le Pays de Sault (Aude), le Capcir et le Conflent (Pyrénées-Orientales).

Administrativement, le site intéresse 22 communes réparties sur 5 cantons, 3 départements et 2 régions. Nohèdes est la seule commune intégralement incluse dans le périmètre. Point de vue démographie, les cantons concernés ont subi une désertification sévère depuis le début du siècle. Toutefois, cette tendance semble s'atténuer comme le montrent les derniers recensements. Pour les communes concernées par le site, totalisant 43 881 hectares, le cumul des populations a évolué ainsi ces dernières années :

Evolution de la population sur le site.

Année	1975	1982	1990
Population totale	2452	2329	2339

La densité de population est d'environ de 5 habitants au kilomètre carré, moins de vingt fois inférieure à la densité moyenne de la France.

Site Madres-Coronat : unités administratives.

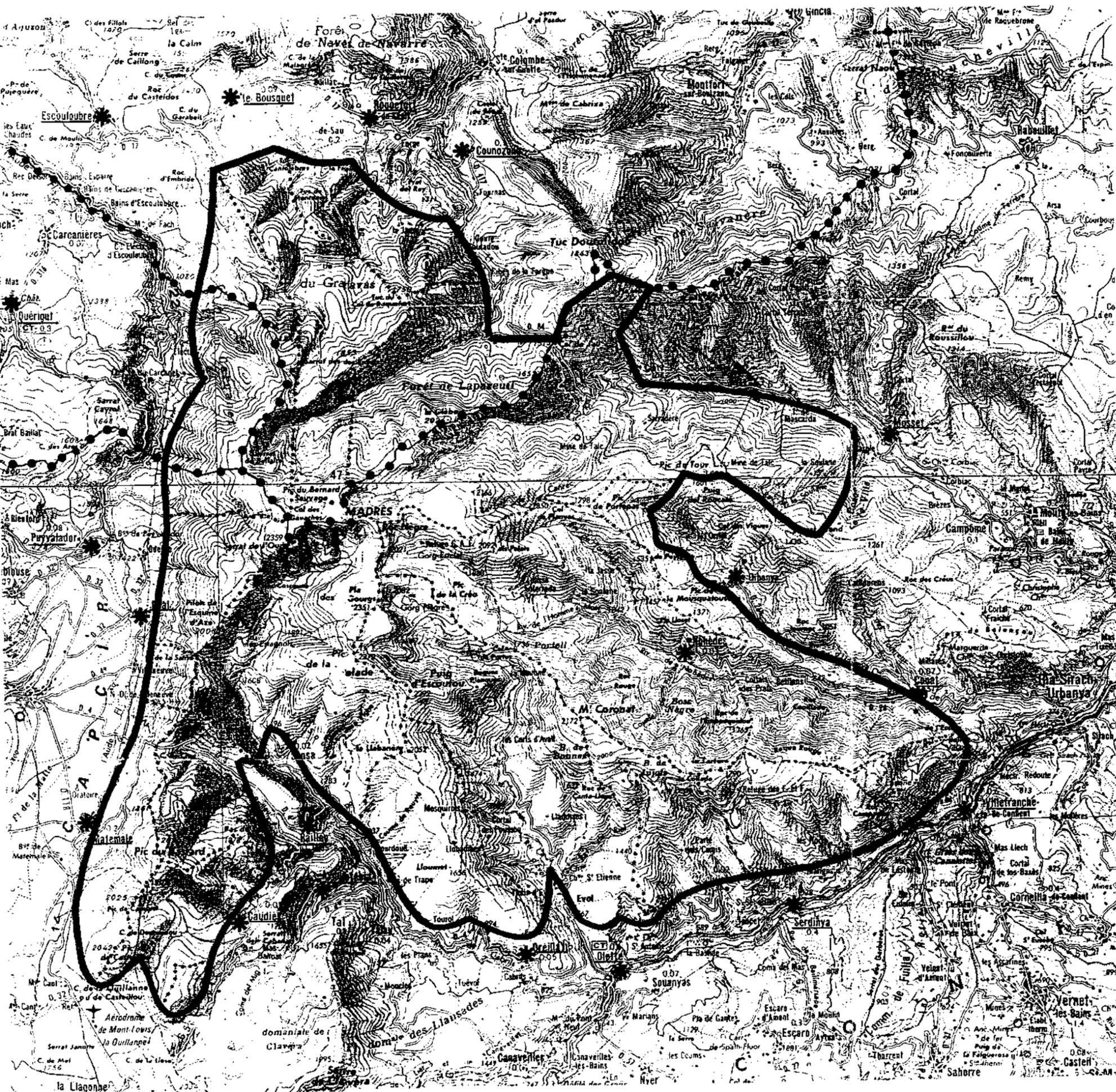
Commune	Canton	Département	Région
Quérigut	Quérigut	Ariège	Midi-Pyrénées
Escouloubre	Axat	Aude	Languedoc-Roussillon
Le Bousquet			
Roquefort de Sault			
Couzoouls			
Mosset	Prades	Pyrénées-Orientales	
Urbanya			
Nohèdes			
Conat			
Villefranche de Conflent			
Fuilla			
Serdinya	Olette		
Jujols			
Olette			
Oreilla			
Sansa			
Railleu			
Ayguatebia			
Caudies			
Matemale	Mont-Louis		
Réal			
Puyvalador			

Site Madres-Coronat
 Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Périmètre du site et limites communales

- Limite du site
- Limites départementales
- Limites communales



2.2 STATUTS DE PROTECTION ET INVENTAIRES

Le massif du Madrés-Coronat est reconnu depuis longtemps pour sa valeur biologique et paysagère. Cette reconnaissance est concrétisée par des mesures de protection du patrimoine naturel (réserves naturelles) et par des zonations issues d'inventaires biologiques (ZNIEFF, ZICO).

Les réserves naturelles :

Elles sont au nombre de trois et leur périmètre concerne la majeure partie du versant nord du Mont Coronat, une partie de son versant sud, ainsi qu'une partie du versant est du Roc Negre. Les décrets ministériels portant leur création datent du 23 octobre 1986. Elles sont assujetties à une réglementation visant à conserver le patrimoine naturel et paysager et sont gérées par un organisme local.

Réserves naturelles incluses dans le site Madrés-Coronat

Réserve Naturelle de :	Superficie :	Organisme gestionnaire :
Conat	549 ha	Commune de Conat
Jujols	472 ha	Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Nohèdes	2137 ha	Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) :

Ces zones constituent les portions du territoire national où les inventaires scientifiques ont localisé un ou plusieurs éléments écologiques, floristiques ou faunistiques constitutifs du patrimoine naturel de notre pays ou ont démontré une potentialité biologique importante. Les ZNIEFF sont classés selon deux types :

Zones de type I : Territoires en général de superficie limitée caractérisés par la présence d'espèces, d'association d'espèces ou de milieux, rares, remarquables, d'intérêt régional ou national.

Zones de type II : Grands ensembles naturels riches et peu modifiés, qui offrent des potentialités biologiques importantes.

Les territoires classés en ZNIEFF ne sont soumis à aucune réglementation et ne sont pas gérés.

ZNIEFF intéressant pour tout ou partie le site Madres-Coronat

Nom de la ZNIEFF:	N° :	Type :	Superficie :	Intérêt :
Madrés-Coronat	2010	II	19000 ha env.	Ecosystème montagnard
Pic Doumidou	2052	II	1500 ha env.	Landes
Grotte de Roquefumade	0018-0000	I	0	Grotte, chiroptères
Grotte de Fuilla	0019-0000	I	0	Grotte, chiroptères
Lapazeuil-Molinasse	2010-0002	I	1245 ha	Flore, Grand tétras, mammifères
Madres	2010-0003	I	1800 ha env.	Espèces rares, endémiques
Nord Coronat	2010-0005	I	950 ha env.	Espèces rares, endémiques
Font de Coms	2010-0006	I	10 ha env.	Espèces rares, endémiques
Roc Campagna	2010-0008	I	50 ha env.	Espèces rares

La Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

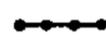
Les ZICO sont des portions de territoires où les inventaires ont localisé les habitats temporaires ou permanents d'oiseaux considérés d'intérêt patrimonial au niveau européen. Les listes d'oiseaux qui ont servi pour la définition de ces territoires sont précisées dans les annexes de la Directive "Oiseaux". Les ZICO ne sont pas assujetties à une réglementation et ne sont pas gérées. Par contre, les ZICO peuvent être classées en Zone de Protection Spéciales (ZPS) et dans ce cas, l'Etat s'engage à mettre en oeuvre la conservation des espèces concernées ainsi que leurs habitats.

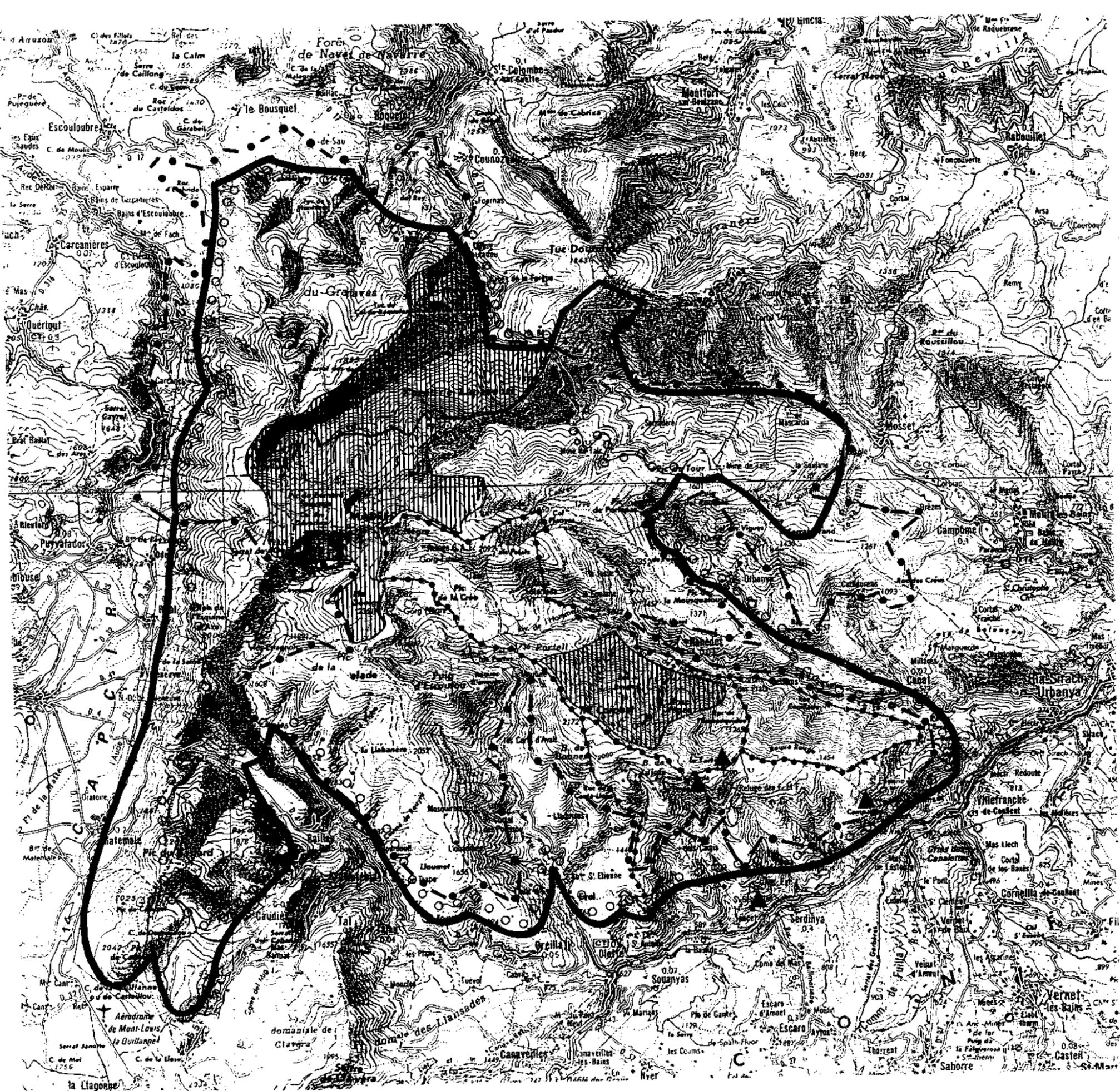
La ZICO du Madrés-Coronat totalise 19300 hectares et n'est pas classé en ZPS à l'heure actuelle. Les espèces nicheuses et/ou sédentaires de la Directive "Oiseaux" présentes sur la ZICO sont : Le Circaète Jean-le-Blanc, l'Aigle royal, le Faucon pèlerin, le Lagopède alpin, le Grand tétras, la Chouette de Tengmalm, l'Engoulvent d'Europe, le Pic noir, l'Alouette lulu, la Pie-grièche écorcheur, le Crave à bec rouge, le Bruant ortolan.

Site Madres-Coronat
 Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Statuts de protection et inventaires

-  Z.N.I.E.F.F. zone I
-  Z.N.I.E.F.F. zone I
-  Z.N.I.E.F.F. zone II
-  Limite de Réserve Naturelle
-  Z.I.C.O.



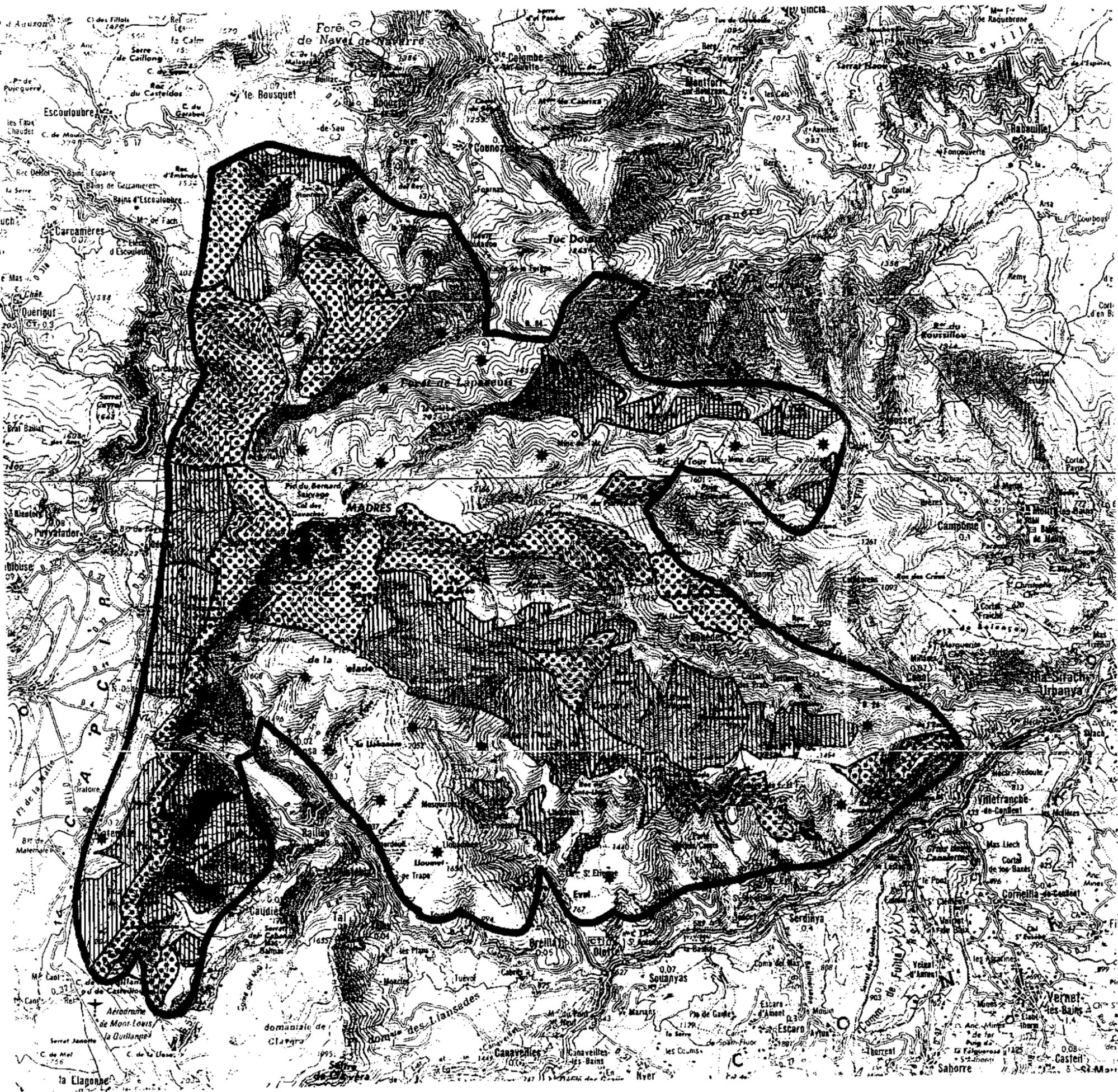
2.3 REGIMES FONCIERS

Les propriétés foncières représentées sur le site Madrés-Coronat sont de nature privée, communale et domaniale. Leur répartition approximative est 40%, 30%, 30%.

En général, les terrains domaniaux occupent les secteurs d'altitude et constituent des ensembles de grande superficie. Pour la plupart, les forêts domaniales sont d'anciennes forêts royales, parfois agrandies par des acquisitions récentes comme à Montnaie-Gravas. Certaines parcelles proviennent d'opérations de remembrement qui ont eu lieu dans les années soixante (Urbanya).

La plupart des Communes sont propriétaires de terrains plus ou moins étendus, dont l'origine est diverse. Une large part des parcelles communales sont boisées, mais les secteurs ouverts ne sont pas à négliger. A noter l'acquisition en 1996 par la Commune de Nohèdes d'une propriété privée de 732 hectares.

Les propriétés privées du massif ont pour caractéristique l'extrême diversité de leurs superficies. Souvent, le foncier privé des fonds de vallée et des zones irrigables est très morcelé, réparti en d'innombrables petits propriétaires. De nombreuses parcelles de petite superficie sont aujourd'hui à l'abandon. Au contraire, les versants boisés accueillent de grandes propriétés privées gérées. Le cas de la vallée de l'Ayguette sur la commune de Counozouls est particulier. Ses 2000 hectares sont propriété indivise des héritiers des habitants de Counozouls, bénéficiaires de la donation collective effectuée par son ancien propriétaire en 1904. Cette propriété est gérée par COSYLVA pour le compte du Syndicat des propriétaires.



Propriété privée



Terrains domaniaux



Terrains communaux

2.4 POTENTIEL FORESTIER

La couverture forestière occupe aujourd'hui plus de 60% de la superficie du site. Cette situation est à comparer avec celle de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. A cette époque, la combinaison d'une importante économie pastorale et d'une très forte demande en ressource "bois" (charbon de bois, bois de mine notamment) s'est traduite sur le massif par un taux de boisement très faible. Afin de rentabiliser l'installation des câbles forestiers, les coupes à blanc sur de grandes superficies étaient la règle, du moins en dehors des forêts publiques. Avec l'effondrement de l'industrie sidérurgique locale et l'abandon progressif du pastoralisme, la pression sur les milieux forestiers s'est atténuée et de nombreux pâturages se sont naturellement boisés.

Aujourd'hui, la valeur économique des boisements du massif du Madrés-Coronat est très contrastée. Elle est fonction de l'accessibilité, des conditions stationnelles, de la gestion des peuplements. Schématiquement, les stations situées au nord et à l'ouest du site, en dessous de 1800 m d'altitude, sont les plus fertiles (hêtres et sapins pectinés, plantations d'épicéa, destinés au sciage). Les peuplements des autres secteurs sont dans la plupart des situations voués à la trituration, parfois au sciage (pins sylvestres, pins à crochets, plantations de pins noirs d'Autriche), ou au bois de chauffe (chênaies). La faible valeur économique et la difficulté d'accès de ces dernières ressources expliquent que dans de nombreux cas, les parcelles ne sont plus exploitées. Les parcelles privées sont généralement abandonnées, les parcelles publiques sont localement classées en série écologique ou de protection.

Au contraire, dans les secteurs les plus productifs, l'exploitation forestière constitue une activité économique à part entière. Les grandes propriétés privées (versant audois et commune de Mosset), les forêts communales et domaniales sont gérées en forêt de production, la gestion évoluant vers l'irrégularisation des peuplements, pour des raisons écologiques. La politique de plantation d'espèces exotiques (épicéa) ne semble plus avoir la faveur des sylviculteurs. Parmi ces forêts productives, certaines ont été classées en Réserves Biologiques Dirigées (R.B.D. du *Carcanet* et de *Montnaie-Gravas*). Un de leurs objectifs est la protection du Grand tétras.

Les ripisylves et les anciennes prairies abandonnées envahies par les ligneux, ne font l'objet d'aucune exploitation, sauf expériences localisées (*Camp del Bac* et *Ribera de Torrelles* à Nohèdes, *Ribera de la Castellana* à Mosset par exemple), alors que ce sont des gisements faciles pour le bois de chauffe, et parfois pour les essences précieuses.

Le parcours des troupeaux s'étend souvent sur les espaces boisés selon les règlements locaux en vigueur.

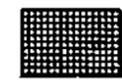
Site Madres-Coronat
 Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Potentiel forestier



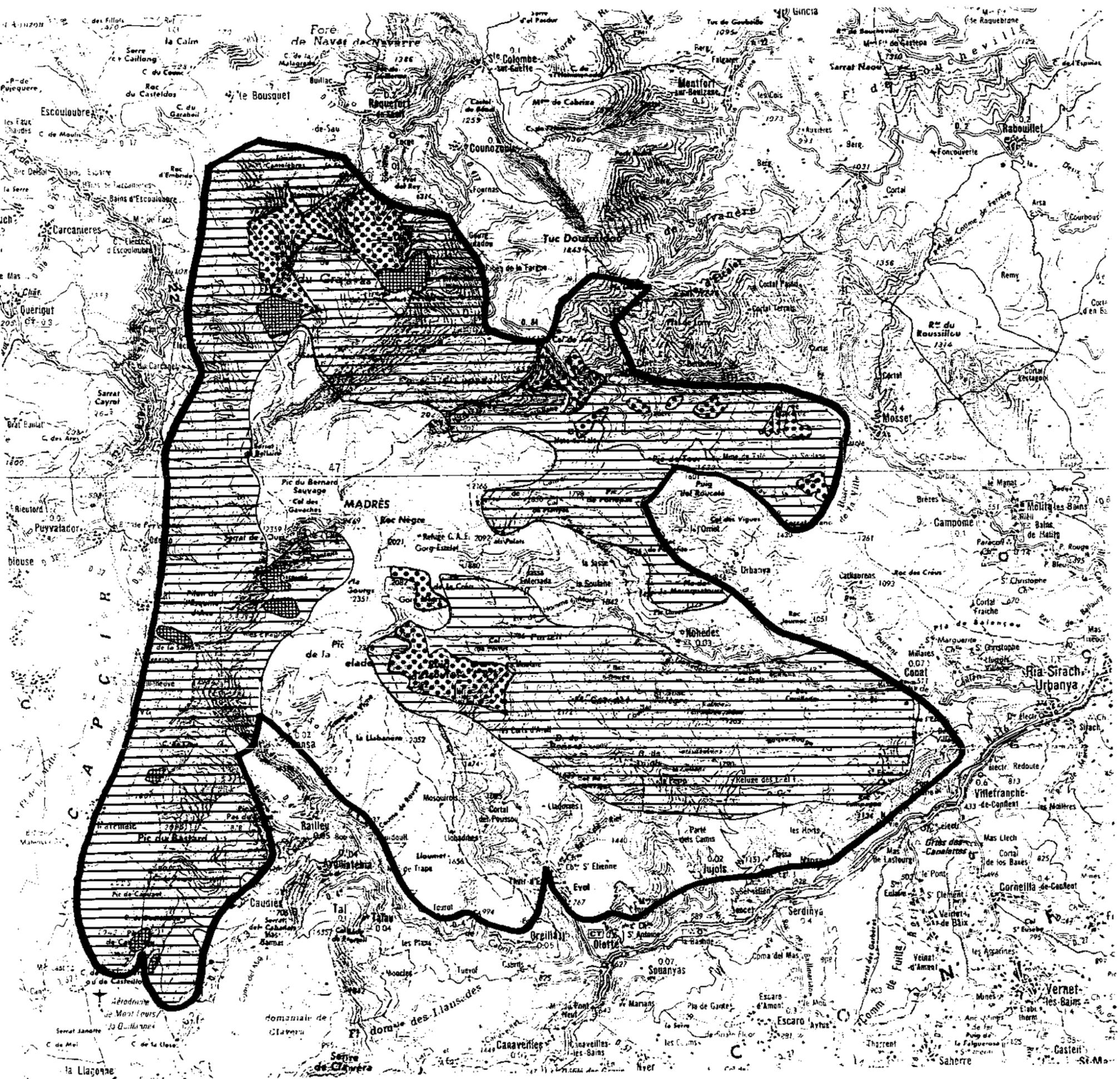
Forêts de protection



Plantations



Autres



2.5 ELEVAGE EXTENSIF

L'élevage est une activité humaine dont l'impact sur le site est avéré depuis la préhistoire, comme l'indiquent les analyses palynologiques effectuées sur le site (JALUT, 1974). Les archives révèlent que l'effectif pastoral en U.G.B. (Unité Gros Bétail) était bien supérieur il y a un siècle. Depuis, l'effondrement démographique sur le site s'est traduit par une diminution très importante du nombre d'exploitants, mais la viabilité des exploitations restantes a pu être maintenue grâce à un accroissement de la taille des troupeaux (par exemple de 80 ovins à 400), par la réorientation des productions (de la laine vers la viande essentiellement) et des espèces (de l'ovin vers le bovin).

En général, l'exploitation pastorale des fonds ruraux a fortement évolué. Les éleveurs contenaient leurs animaux sur leurs propriétés et selon le cas, sur des parcelles privées louées à cet effet, ou sur les terrains communaux et domaniaux selon des baux ou des usages ancestraux. Aujourd'hui, l'effectif moyen des troupeaux s'étant fortement accru, la pratique de l'élevage s'est profondément restructurée. Les éleveurs sont rarement propriétaires des parcelles pâturées par leurs troupeaux. Sauf sur certaines propriétés louées individuellement, le foncier à vocation pastorale, très morcelé, est de plus en plus souvent regroupé par ses propriétaires au sein d'Associations Foncières Pastorales. Ces unités pastorales sont louées soit aux éleveurs à titre individuel, soit aux éleveurs organisés en Groupements Pastoraux. Le site est concerné par 21 unités pastorales (dont deux dans l'Aude et une en Ariège), exploitées par environ 4000 UGB en période d'estive.

Occupation pastorale du site.

Unité pastorale			Superficie	Effectifs				Equivalent U.G.B.
Nom	Locataire	Reg. Fonc.		Bovins	Equins	Ovins	Caprins	
Conat-Betllans	G.P.	C.P.	78 ha	H 40 ¹	20		40	66
Serdinya	individuels	C.P.	1000 ha	H 100 ²		H 800 ³		107
Jujols	individuels	A.F.P.	887 ha			400	40	63
Olette (zone basse)	individuels	C.P.	?	25		250		61
Oreilla	individuels	C., P., O.N.F.	1500 ha	150				150
Clavera	GAEC	C.P.	?	300		600		386
Ayguatebia	individuels	A.F.P.	1000 ha	E 100 ²	30	E 500 ³		201
Caudies-Railieu	G.P.	C., P., O.N.F.	730 ha	400				400
Matemale	individuels	C.P.	500 ha	200	30		60	239
Sansa	individuels	A.F.P.	1366 ha	150		600		236
Olette (La Mouline)	G.P.	C., O.N.F.	2000 ha	E 200 ¹	30			230
Nohèdes	G.P.	A.F.P., O.N.F.	1100 ha	60		850	60	190
Urbanya	G.P.	C., O.N.F.	800 ha	50				50
Mosset/Urbanya (Le Caillau)	G.P.	P., O.N.F.	2310 ha	297				297
Mosset	Individuel	P	?			330		
Mosset	G.P.	C	888 ha	241	40			334
Sansa (Coma de Pontells)	G.P.	A.F.P., O.N.F.	2000 ha	350				350
Real	individuels	C.	1000 ha	350				350
Madres-Carcamet	G.P.	O.N.F.	700 ha	170				170
Madres-Aude	G.P.	A.F.P.	?	300	45			345
Counozouls	individuels	Synd. propr.	2000 ha	?				?
TOTAUX				>3343	195	3530	200	>4071

Sources : Association des A.F.P. et des G.P. des P.O., G.P. de Madres, G.P. du Carcanet.

Légende :

Locataire:

Régime foncier:

G.P. = Groupement Pastoral.

C. = Communal.

P. = Privé.

A.F.P. = Association Foncière Pastorale

Synd. Propr. = Syndicat des propriétaires de Counozouls.

Surface: surface des unités pastorales, y compris les parties situées hors du site.

Effectifs:

Lorsqu'un troupeau utilise sur le site deux unités pastorales distinctes en fonction des saisons, son effectif est indicé, et la saison de présence est notée par E pour été et par H pour hiver. Le total des effectifs ne prend en compte que les animaux présents durant l'estive.

U.G.B. = Unité Gros Bétail.

1 bovin = 1 équin = 7 ovins = 7 caprins = 1 U.G.B.

En général, le pacage en milieu forestier est admis, soit par voie de bail, soit par respect des usages locaux. Toutefois, localement il apparaît des situations conflictuelles entre gestionnaires de la forêt qui déplorent l'impact des troupeaux sur la régénération, et les éleveurs.

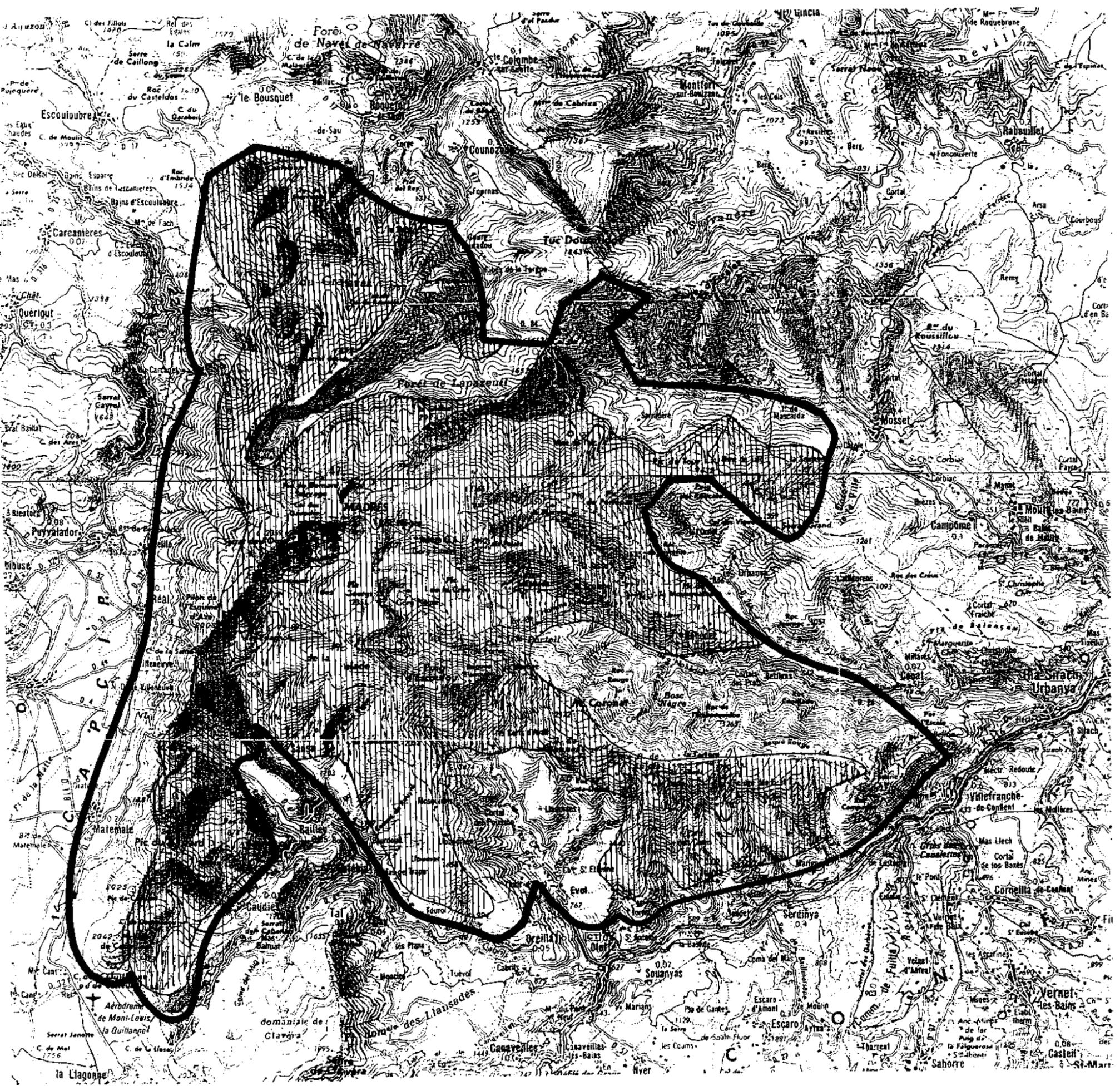
Site Madres-Coronat
Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Usages et utilisation du sol



Principales zones d'élevage extensif



2.6 GESTION DES LANDES PAR LE FEU.

L'utilisation du feu pour entretenir l'espace pastoral remonte à la préhistoire. C'est en effet le moyen le plus simple d'éliminer les ligneux qui ne manquent pas de coloniser les pâturages, au détriment de la ressource fourragère.

Lorsque le pastoralisme s'exerçait pleinement sur cette partie des Pyrénées, les pasteurs entretenaient régulièrement leurs parcelles. Lorsqu'une matte de genêt prenait trop d'ampleur, on la détruisait par le feu. Comme l'entretien était régulier, le taux de recouvrement des ligneux restait faible, et le brûlage ne risquait pas de dégénérer en incendie. L'hiver était la saison propice aux brûlages, notamment lorsque les versants nord étaient protégés par la couverture neigeuse.

Avec la désertification humaine et la diminution des effectifs du bétail, l'entretien a progressivement été abandonné. En effet, la ressource pastorale disponible, bien que régressant, restait suffisante. Les parcours se sont embroussaillés, se sont boisés de pins ou de noisetiers. De temps en temps, des incendies ravageurs venaient rouvrir les milieux, mais les effets des feux d'été ne sont pas aussi favorables au renouvellement de la ressource fourragère que les brûlages hivernaux.

Depuis une quinzaine d'année, la reprise de l'activité pastorale sur le massif est localement sensible. Afin de récupérer de nouvelles ressources fourragères, l'entretien des parcours est devenu une nécessité. Parallèlement, les incendies sont devenus un risque majeur pour le public, pour les forêts et pour la biodiversité: les versants sud, parfois embroussaillés sur des centaines d'hectares, sont particulièrement combustibles. Pour répondre à ces différents aspects, des opérations de brûlages dirigés sont menées depuis une dizaine d'année principalement dans les landes à genêts. Dans les Pyrénées-Orientales, ce sont la Cellule de Brûlages Dirigés (S.I.M.E. et O.N.F.) et des unités de la Sécurité Civile qui programment les brûlages avec les bénéficiaires (Groupements Pastoraux pour l'entretien des pâturages, O.N.F. pour la D.F.C.I., O.N.C. pour la gestion des biotopes). Les versants audois et ariégeois du site sont moins concernés par l'embroussaillage des parcours: les landes à genêts occupent une faible superficie. Toutefois, un brûlage dirigé est prévu dans le secteur du refuge pastoral de Madres.

Sur la Commune de Nohèdes, les programmes de brûlage sont, pour le moment, gelés. En effet, plusieurs dizaines d'hectares sont colonisées par une plante envahissante (le Sénéçon du Cap, *Senecio inaequidens*) qui prolifère sur les sols perturbés, notamment par le passage du feu. Le brûlage est donc potentiellement un facteur de propagation de cette espèce.

Si l'on excepte ce problème qui reste localisé à l'échelle du massif, le brûlage dirigé est une technique de gestion des milieux souple et économique, dont les modalités d'application peuvent être adaptées en fonction des objectifs.

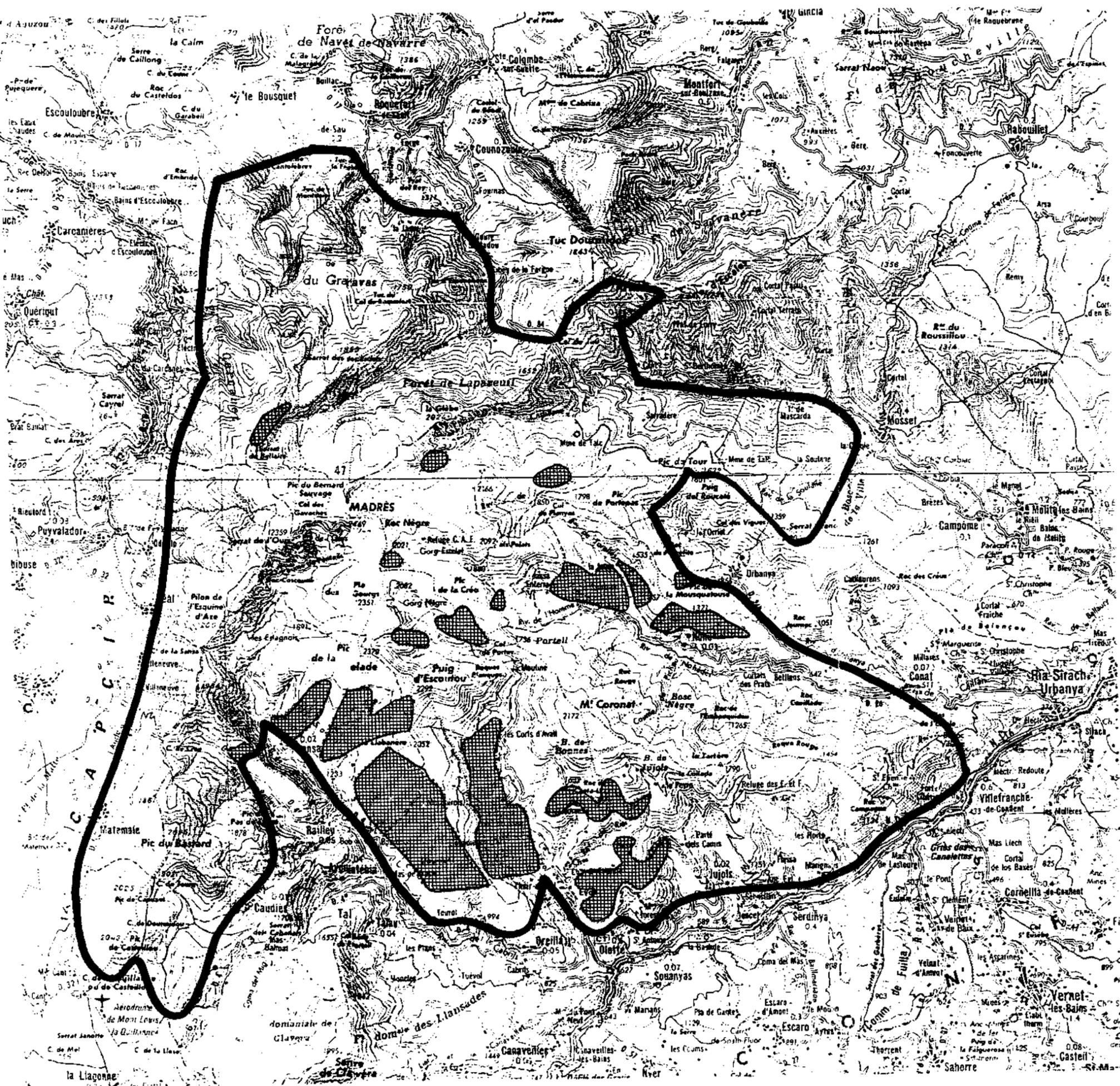
Site Madres-Coronat
Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Gestion des landes par le feu - D.F.C.I.



Zone totalement ou partiellement soumise au brûlage dirigé



2.7 CHASSE ET PECHE

La chasse et la pêche sont les activités humaines dont l'exercice sur le site remonte au plus loin dans la préhistoire puisqu'elles se pratiquaient bien antérieurement à l'élevage et aux cultures. Le rôle de ces activités, initialement fondamentales pour l'alimentation de nos ancêtres, a beaucoup évolué.

La chasse a vu son rôle alimentaire faire peu à peu la place à la régulation des espèces destructrices des cultures (ongulés, lapins) ou des troupeaux (loups, ours, lynx) et des basses-courts (renards, rapaces). Puis, à la faveur de la déprise des activités humaines dans les zones de montagne, les aspects loisir et sport de la chasse se sont développés, même si les aspects gestion des populations et alimentation conservent leur importance. Aujourd'hui, la chasse est généralement pratiquée par les ruraux sur leurs propres communes, ou par leurs descendants qui vivent dorénavant dans les bourgs et villes de la plaine. Leurs attaches au "pays" sont souvent très fortes.

Les principales espèces chassées sont le Sanglier (*Sus scrofa*), l'Isard (*Rupicapra rupicapra pyrenaica*), le Cerf (*Cervus elaphus*) et le Chevreuil (*Capreolus capreolus*). Les trois dernières espèces sont soumises au plan de chasse. Le petit gibier (Lièvre *Lepus capensis*, Lapin *Oryctolagus cuniculus*, Perdrix rouge *Alectoris rufa* et grise *Perdix perdix*) est chassé avec parcimonie. Le plan de chasse au Grand tétras n'attribue aucun animal sur le site, afin de tenir compte d'effectifs en régression. La chasse est organisée en A.C.C.A (Association Communale de Chasse Agréée) et parfois en A.I.C.A., (A. Intercommunale C.A.). Les associations locales sont regroupées au sein de Fédérations Départementales des Chasseurs. Ces fédérations favorisent la prise en compte d'objectifs cynégétiques par les A.C.C.A., notamment par l'établissement des plans de chasse annuels, et par un encouragement aux actions de gestion des milieux. Cette politique gestionnaire s'est traduit en quelques années par un accroissement spectaculaire des effectifs du grand gibier, y compris sur le site Madres-Coronat, comme le montrent les comptages organisés par ces fédérations avec les A.C.C.A., l'O.N.C. et l'O.N.F. Un Groupement d'Intérêt Cynégétique (G.I.C. du Madres) a été constitué par les A.C.C.A. des communes de Le Bousquet, Counozouls, Escouloubre, Roquefort de Sault, Sainte Colombe sur Guette, par l'Association Intercommunale du Madres Audois, et par l'O.N.F. Le G.I.C. a instauré, sur une superficie de 785 ha., une réserve de chasse dont l'objectif principal est la conservation du Grand tétras. L'accès à cette réserve est réglementé.

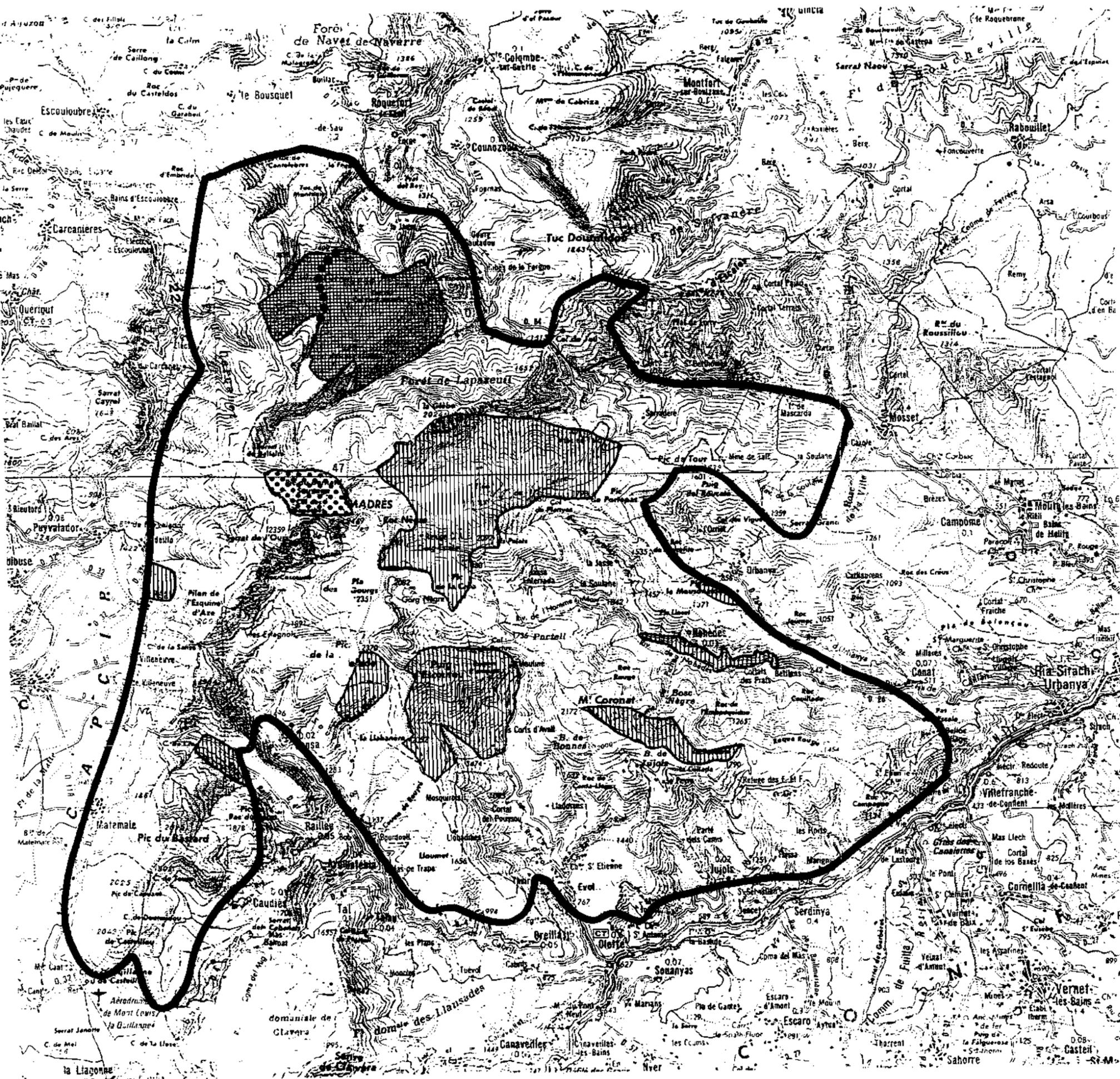
Il faut noter que les droits de chasse sur les terrains domaniaux sont soit dévolus à l'amiable aux associations locales, soit soumis à adjudication. Il semble que la tendance soit à l'adjudication des domaniaux, qui est une ressource financière importante pour l'O.N.F.

Le profil du pêcheur est beaucoup moins ciblé que celui du chasseur. Le pratiquant est aussi bien citadin et vacancier que d'origine rurale et locale. Bien qu'il ait ses habitudes et ses lieux préférés, il peut pratiquer son sport favori partout dans le département, et même au-delà s'il s'est acquitté des timbres adéquats. L'espèce pêchée sur le site est la Truite fario (*Salmo trutta fario*). Les cours d'eau et plan d'eau sont gérés par des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (A.A.P.P.M.A.), regroupées au sein de fédérations départementales. La politique de ces fédérations est de gérer les milieux aquatiques, de renforcer les peuplements piscicoles, et de faire respecter les différentes mesures réglementaires concernant les pratiques halieutiques et la qualité des eaux. Les fédérations sont assistées dans ces objectifs par les gardes et techniciens du Conseil Supérieur de la Pêche.

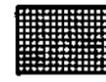
Site Madres-Coronat
Programme LIFE "Documents d'Objectifs"

1 km

Réerves de Chasse et de Pêche



Réserve de chasse d'A.C.C.A.



Réserve de chasse biologique du G.I.C. du Madres



Réserve du syndicat intercommunal de chasse d'Escouloubre, Le Bousquet et Roquefort de Sault



Réserve de Pêche

2.8 NOUVELLES ACTIVITES

2.8.1 Fréquentation et tourisme.

Le massif du Madrés-Coronat est peu fréquenté par les différentes formes de tourisme. Ses illustres "grands frères", le Canigou et le Carlit, drainent l'essentiel des randonneurs. Les finances catastrophiques des grandes stations de Cerdagne-Capcir ont réduit au silence les principaux projets d'extension ou d'aménagement de station de ski de fond ou alpin qui avaient fleuri ça et là sur le massif. Une enquête réalisée par l'A.G.R.N.N. (REGNAULT, 1994) a permis de cerner la fréquentation sur la réserve: Environ 6000 personnes accompagnées d'environ 1000 chiens parcourent la réserve durant les mois de juillet et d'août. Leurs principales motivations sont, outre la pêche, la marche, les sensations physiques, les paysages plus que la visite d'une réserve naturelle. Les visiteurs ont soif de découvrir la nature mais ne savent pas comment l'apprécier et l'observer.

Le Pic Madrés est la montagne fétiche des audois puisqu'il constitue, avec ses 2469 m de haut, le point culminant de ce département. Accessible par de nombreux itinéraires, il est régulièrement fréquenté en toutes saisons, mais il ne connaît pas les processions de ses prestigieux voisins. A sa proximité, les célèbres lacs de Nohèdes constituent un but de promenade prisé. Des circuits balisés permettent de découvrir le site Madres-Coronat (tour du Capcir, tour du Coronat) sur plusieurs jours en utilisant les gîtes et refuges prévus à chaque étape.

En dehors de la station de ski du col de Jau (commune de Mosset) qui comprend un petit téléski, aucun équipement de remontée mécanique n'est installé sur le massif. Seul le ski de fond connaît un peu d'activité, surtout en bordure Est du Capcir et sur les communes du Pays de Sault, le principal obstacle à son développement étant le manque chronique de neige.

Le Vélo Tout Terrain, nouvelle activité sportive, est encore peu développée sur le site. Toutefois, les premières traces de pneu ont été observées en 1997 au bord du Gorg Estelat, hors sentier. Pour éviter que de nouvelles nuisances ne se développent, la pratique pourrait être strictement limitée aux voies carrossables ouvertes à la circulation du public, et être interdite sur les sentiers pédestres et évidemment en hors-sentier.

2.8.2 Production hydroélectrique

Certains cours d'eau du site accueillent l'implantation d'unités de production hydroélectrique exploitant des chutes au dénivelé plus ou moins important. Sur le massif du Madrés-Coronat, les installations appartiennent soit à EDF, soit à des exploitants privés.

Si la justification économique de ces installations n'est pas à remettre en cause, elles n'en sont pas moins, pour certaines d'entre elles, une source permanente de problèmes, tant pour les autres usagers du cours d'eau que pour le bon fonctionnement biologique de la rivière. Certains exploitants ne respectent quasiment jamais le débit réservé, ce qui leur vaut, comme à Nohèdes, procès-verbaux et arrêts temporaires d'exploitation. Les sanctions semblent peu dissuasives. Le non-respect du débit réservé se traduit notamment par des anomalies dans la distribution de l'entomofaune aquatique, et par une menace permanente pour l'habitat du Desman (*Galemys pyrenaicus*). La situation serait satisfaisante si, comme le prévoit la loi en vigueur pour le renouvellement des concessions accordées et pour les nouveaux aménagements, le débit réservé de 1/10^e du module des cours d'eau concernés était respecté.